

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À  
L'UNIVERSITÉ LAVAL  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN LINGUISTIQUE  
OFFERTE À  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI  
EN VERTU D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE  
AVEC L'UNIVERSITÉ LAVAL

PAR

CHANTALE BILODEAU

DES MOYENS D'EXPRESSION DE L'INTENSITÉ DANS LE LANGAGE  
DES JEUNES QUÉBÉCOIS

JUILLET 2001



### Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

## RÉSUMÉ

Cette étude porte sur les moyens d'expression de l'intensité élevée dans un corpus de langue orale de jeunes Québécois. Notre objectif est de voir comment ce phénomène se manifeste dans cette variété sociolectale et de mieux comprendre le comportement des formes qui le caractérisent à l'oral.

À côté des moyens traditionnels partagés par le français standard et le français québécois, nous retrouvons des procédés moins conventionnels qui appartiennent avant tout au langage familial. Notre intérêt s'est particulièrement porté sur les formes plus typiquement associées au français québécois. Parmi celles-ci, nous retenons particulièrement les variantes des formes adverbiales standard telles les *ben*, les *benben*, les *don ben*, les *ben raide*...; les locutions prépositionnelles à *l'os*, *au bout*, *au fond*...; les préfixes intensifs *archi*, *hyper*, *super*...; les adjectifs à valeur adverbiale *rare*, *raide*, de même que les adjectifs *méchant*, *maudit*, *écoeurant* qui, en québécois, caractérisent bien le phénomène de l'intensification par la qualification; et enfin, mais non le moindre, l'emprunt à l'anglais *full*. On a également relevé un usage important des sacres et des jurons utilisés comme intensifs. Les *hostie*, les *maudit*, les *taber*, les *sacrament*, les *ostiche*... sont régulièrement exploités par les jeunes et viennent pimenter leurs expressions.

On est ainsi à même de découvrir la vitalité de la langue québécoise et l'usage que font les jeunes de toutes ces formes dans leur langage spontané. Cette étude illustre bien la force et l'originalité de ce phénomène dans *le langage des jeunes Québécois d'aujourd'hui*.

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tout particulièrement Monsieur Jean Dolbec qui a dirigé cette recherche si consciencieusement et avec tout le professionnalisme que nous lui connaissons tous. Sans son aide et ses précieux conseils, je n'aurais pu réaliser cette étude. Ses compétences, sa passion pour la linguistique et sa rigueur intellectuelle font foi de ses grandes qualités comme directeur de recherche. La pertinence de ses questionnements et de ses commentaires m'a permis d'approfondir davantage ma réflexion et de garder le cap sur son objectif véritable. Sa patience, sa disponibilité et son soutien constant lui valent toute ma reconnaissance.

Je tiens aussi à exprimer ma gratitude à Monsieur Yves Saint-Gelais qui a été en quelque sorte l'instigateur de ce projet de recherche. C'est effectivement Monsieur Saint-Gelais qui, au tout début, m'a encouragée à m'inscrire à la maîtrise et m'a aidée dans le choix et l'élaboration initiale du projet de recherche.

Un merci tout spécial à ma famille et à mes amies pour leur compréhension et leur soutien moral dans les périodes plus difficiles. Merci aussi d'avoir cru en moi et de m'avoir encouragée à mener à terme ce projet qui me tenait particulièrement à cœur.

À toutes ces personnes qui, d'une façon ou d'une autre, m'ont aidée à tenir bon jusqu'à la fin, mille fois *MERCI!* Sans leur appui, ce projet de taille n'aurait pu voir le jour.

Quant à moi, le moment tant attendu est enfin arrivé! Tel un marin qui arrive à bon port, je suis heureuse d'être parvenue au terme de ce long périple et de mettre un point final à cette grande aventure.

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	I
REMERCIEMENTS .....	II
TABLE DES MATIÈRES.....	III
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE 1 – PROBLÉMATIQUE ET ÉTAT DE LA QUESTION.....</b>	<b>8</b>
1.1 Introduction .....	9
1.2 La fonction expressive dans le schéma de communication selon Jakobson .....	9
1.2.1 L’expressivité comme fonction expressive.....	9
1.2.2 L’expression affective des sentiments du locuteur.....	10
1.2.3 Les procédés expressifs.....	11
1.3 L’intensité dans le langage .....	12
1.4 État de la question.....	14
1.4.1 Le Bon Usage .....	14
1.4.2 La Grammaire méthodique du français de Riegel et al.....	16
1.4.3 L’approche « sémantique » de P. Charaudeau .....	17
1.4.4 Exclamation et autres procédés intenses .....	19
1.5 Conclusion.....	22
<b>CHAPITRE 2 - CORPUS ET MÉTHODOLOGIE.....</b>	<b>23</b>
2.1 Corpus général.....	24
2.2 Sous-corpus spontané.....	25
2.2.1 Méthode de cueillette du sous-corpus spontané.....	25
2.3 Sous-corpus télévisé.....	26
2.3.1 Watatow et les autres émissions .....	26
2.3.2 Cueillette du sous-corpus télévisé.....	28
2.4 Caractéristiques sociales et géographiques des locuteurs.....	28

2.5	Classement et analyse préliminaire.....	29
2.6	Méthode d'analyse.....	32
2.7	Conclusion.....	34

### **CHAPITRE 3 - LE COMPARATIF ET LE SUPERLATIF RELATIF DANS LE LANGAGE DES JEUNES**

	<b>QUÉBÉCOIS</b> .....	<b>35</b>
3.1	Introduction.....	36
3.2	Identification et définition du comparatif.....	36
3.3	Le comparatif d'infériorité.....	38
3.4	Le comparatif de supériorité.....	39
3.5	Le comparatif d'égalité.....	40
3.5.1	Le comparant explicite.....	41
3.5.1.1	Le parangon général ou universel.....	41
3.5.1.2	Le parangon culturel.....	42
3.5.1.3	Le parangon particulier.....	43
3.5.2	Le comparant implicite.....	44
3.6	Conclusion.....	46
3.7	Le superlatif relatif.....	47
3.7.1	Historique et définition.....	47
3.7.2	L'analyse du superlatif relatif.....	48
3.7.3	Le superlatif relatif dans le langage des jeunes Québécois.....	49
3.7.4	Univers de référence et relativité dans la force du degré obtenu.....	52
3.8	Conclusion.....	54

### **CHAPITRE 4 - LE SUPERLATIF ABSOLU ET LES JEUNES QUÉBÉCOIS**.....

4.1	Présentation et définition du superlatif absolu.....	57
4.2	Les adverbes d'intensité usuels.....	58
4.2.1	<i>Très</i> .....	59
4.2.2	<i>Si</i> .....	61
4.2.3	<i>Trop</i> .....	62
4.3	<i>Pas mal / Assez</i> .....	64

4.3.1	<i>Assez</i> .....	65
4.3.2	<i>Pas mal</i> .....	67
4.4	Les adverbes en <i>-ment</i> .....	68
4.4.1	Le degré complet.....	68
4.4.1.1	<i>Complètement</i> .....	69
4.4.2	Le degré élevé.....	71
4.4.2.1	<i>Tellement</i> .....	71
4.4.2.2	<i>Vraiment</i> .....	73
4.4.3	Les adverbes en <i>-ment</i> qualitatifs.....	75
4.4.3.1	Les adverbes à connotation positive.....	75
4.4.3.1.1	<i>Drôlement</i> .....	76
4.4.3.1.2	<i>Carrément</i> .....	78
4.4.3.2	Les adverbes à connotation négative.....	79
4.5	Les préfixes.....	80
4.5.1	<i>Super</i> .....	81
4.5.2	<i>Archi</i> .....	84
4.5.3	<i>Hyper</i> .....	85
4.5.4	<i>Extra, ultra, méga</i> .....	86
4.6	Conclusion.....	88
 <b>CHAPITRE 5 - LES SACRES ET LES JURONS ET LE PHÉNOMÈNE DE L'INTENSIFICATION.....</b>		<b>89</b>
5.1	Introduction.....	90
5.2	Les adverbes en <i>-ment</i> dérivés des sacres et des jurons.....	93
5.2.1	Les adverbes en <i>-ment</i> dérivés des sacres.....	93
5.2.2	Les adverbes en <i>-ment</i> dérivés des jurons.....	94
5.2.2.1	<i>Vachement</i> .....	95
5.3	Les constructions intensives « En + sacre / juron ».....	96
5.4	Les constructions « Sacre / Juron + que... ».....	98
5.5	Les structures du type « Un X (sacre / juron) de... ».....	99
5.6	La structure intensive comparative « ...Que le sacre / juron...! ».....	101
5.7	Conclusion.....	102

## CHAPITRE 6 - LES AUTRES INTENSIFICATEURS PLUS PARTICULIERS AU FRANÇAIS

QUÉBÉCOIS .....	105
6.1 Introduction .....	105
6.2 <i>Ben</i> .....	105
6.2.1 <i>Ben</i> intensif .....	107
6.2.2 <i>Don ben</i> .....	109
6.2.3 <i>Benben</i> .....	111
6.3 <i>Don</i> .....	113
6.4 <i>Full</i> .....	114
6.5 <i>Tout</i> /tut/ en québécois .....	118
6.6 <i>Pantoute</i> .....	119
6.7 <i>Raide</i> / <i>Ben raide</i> .....	120
6.8 <i>Rare</i> .....	122
6.9 Les locutions prépositionnelles « <i>À l'os</i> / <i>Au bout</i> / <i>Au fond</i> » .....	122
6.9.1 <i>À l'os</i> .....	123
6.9.2 <i>Au bout</i> / <i>Au fond</i> .....	123
6.10 <i>De même</i> .....	125
6.11 Les expressions intensives particulières .....	126
6.12 L'intensification par la qualification .....	128
6.12.1 <i>Maudit(e)</i> .....	128
6.12.2 <i>Méchant(e)</i> .....	129
6.12.3 <i>Écoeurant(e)</i> .....	130
6.13 La reduplication .....	132
6.13.1 La reduplication intensive adverbiale .....	132
6.13.2 La reduplication intensive adjectivale .....	133
6.14 Conclusion .....	134
CONCLUSION .....	135
BIBLIOGRAPHIE .....	141

# **INTRODUCTION**

Le langage est le principal moyen dont l'homme se sert pour communiquer avec ses semblables. Parmi les différentes fonctions attribuées au langage, nous retrouvons la dimension d'information et la dimension d'expressivité reconnues par JAKOBSON. Ces deux dimensions permettent l'expression de nos idées et de nos sentiments. Le phénomène de l'intensité trouve sa place dans la *fonction référentielle* à travers laquelle le locuteur transmet objectivement l'information et dans la *fonction expressive* où le locuteur exprime ses émotions et ses sentiments. Souvent mais non nécessairement lié à l'affectivité, ce phénomène linguistique permet de marquer des rapports de force ou de degré à l'intérieur de l'activité de communication. Pour marquer ces rapports, les locuteurs ont recours à divers procédés linguistiques, les uns généraux, les autres spécifiques. Selon le contexte ou la situation de communication, les locuteurs choisissent, parmi les moyens qui sont mis à leur disposition, celui qui répond le mieux à leur besoin d'expression. Comme l'intensité fait partie intégrante du langage et que son expression en constitue une composante importante, nous croyons qu'il y a lieu de se pencher sur ce phénomène et de l'observer dans ses manifestations les plus courantes.

Si les adverbes d'intensité pour ainsi dire plus classiques tels *si / très / tellement* sont sans contredit l'une des formes privilégiées pour exprimer l'intensité, il existe, particulièrement à l'oral, nombre de moyens concurrents qui assurent aux locuteurs des résultats similaires : « Chantale est *ben cool / benben cool / don ben cool / full cool / super cool / vachement cool / cool à l'os / cool au fond / cool au bout / cool en christ / cool comme ça s'peut pas !* » Ces quelques exemples expriment tous à leur façon un degré élevé d'une qualité, ici exprimée par l'adjectif *cool*. Ils illustrent bien la diversité des formes utilisées à l'oral et laissent présager toute la richesse lexicale de ce champ. Empruntés à la langue courante d'ici, ils nous font déjà entrevoir la vitalité de ce phénomène en français québécois et semblent y annoncer une manifestation importante. Ces exemples, qui nous donnent déjà un avant-goût de toute cette manifestation langagière, viennent en quelque sorte illustrer notre intérêt à mieux cerner et à mieux comprendre le phénomène de l'intensité dans le langage familier.

Pour cette recherche, nous avons choisi de nous concentrer sur l'étude des procédés intensifs dans le langage des jeunes Québécois. L'intérêt de puiser dans cette variété sociolectale les formes qui illustrent le phénomène de l'intensité en français québécois repose sur le fait qu'on y retrouve un fort coefficient d'expressivité et d'affectivité. Aussi, comme les jeunes aiment spontanément les nouveautés et qu'ils donnent plus facilement dans les modes, leur langage, dans ces conditions, ne peut faire exception à la règle. Riche d'expressions *in* qui reflètent bien les nouvelles tendances, le langage des jeunes se veut une source potentielle d'innovations lexicales. Dans cette perspective, il peut être comparé à un creuset où fermentent les nouveaux éléments. Pour toutes ces raisons, le langage des jeunes se présente comme un laboratoire particulièrement intéressant à explorer, laboratoire qui ne peut que favoriser une expression de l'intensité riche, composée de formes des plus diversifiées et originales.

On considère traditionnellement que l'intensité varie en degrés et, selon une gradation qui va du plus faible au plus fort, on distingue généralement trois degrés d'intensité. Qu'il s'agisse de l'intensité positive ou négative, maximale ou minimale, son expression use de moyens linguistiques variés qui témoignent de la diversité sémiologique du phénomène. Certains usages bien codifiés font appel à des termes simples, faciles à identifier et à répertorier comme les adverbes de degré (*peu / assez / très intéressant*), ou encore se manifestent par le recours à des marques grammaticales conjointes tels les préfixes (*super riche*) et les suffixes (*richissime*). D'autres résultent d'une combinaison d'éléments lexicaux : formes adjectivales (*maudit bon gars*) / adverbiales (*benben cool*) / adjectivales et adverbiales combinées (*folle raide*), expressions idiomatiques (*fou à lier*), tournures diverses et constructions syntaxiques particulières (*Christ que c'est beau ! / C'est beau en christ ! / Un christ de beau gars !*) sont autant de variantes qui, tout en permettant l'expression de l'intensité, dépassent largement la structure habituelle de l'adjectif accompagné d'un adverbe intensifiant.

L'expression de l'intensité et des degrés inhérents à ce phénomène linguistique se réalise à l'aide de moyens ou procédés intensifs divers. Parmi ceux-ci, ce sont les moyens associés à l'expression de l'intensité élevée qui se retrouvent en plus grand nombre. Pour marquer le haut degré, le locuteur dispose effectivement d'un plus grand éventail de moyens qui se

révèlent tout aussi efficaces les uns que les autres. Ceux-ci étant plus nombreux et plus diversifiés, nous avons choisi de restreindre notre analyse aux procédés intensifs liés à l'expression de l'intensité élevée.

Principalement descriptif, ce mémoire se veut une étude qualitative des formes linguistiques rattachées au phénomène de l'intensité élevée en français québécois. Conçue dans une perspective onomasiologique qui se définit par « une étude sémantique des dénominations; [c'est-à-dire une étude qui] part du concept et recherche les signes qui lui correspondent » (*Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, 1994 : 334), cette recherche prendra son départ au besoin d'expression pour ensuite examiner les formes à travers lesquelles ce besoin s'actualise dans la langue. En conséquence, nous nous intéresserons aux différentes formes et formules que revêt l'expression de l'intensité élevée en langage familier québécois. Nous espérons que cette recherche nous permettra de reconnaître les formes qui sont particulièrement prisées par la jeunesse québécoise d'aujourd'hui.

Cette recherche, qui puise ses fondements dans la fonction expressive du langage, vise à apporter un éclairage nouveau sur ce phénomène linguistique et sur ses différentes manifestations dans le langage courant. En prenant appui sur un corpus assez étendu d'exemples du phénomène observé, nous nous proposons de produire un classement des faits de langage recueillis et de soumettre ceux-ci à une analyse qui favorisera principalement la compréhension de leur comportement en discours.

Le présent mémoire comporte six chapitres dont quatre sont consacrés à l'analyse des faits de langage recueillis. Le premier chapitre, *Problématique et état de la question*, fait d'abord la distinction entre l'intensité et l'expressivité. Cette distinction permet d'identifier les différentes conceptions liées à la notion d'expressivité et de situer l'intensité comme phénomène général dans le langage. Un survol des principaux ouvrages grammaticaux indique que les auteurs traitent l'intensité par le biais de parties du discours, et que ceux-ci ramènent l'étude de ce phénomène à des considérations grammaticales, syntaxiques, sémantiques et discursives. D'autres linguistes abordent l'intensité en fonction de leur

domaine de recherche et intègrent l'étude de ce phénomène à l'objet de leurs observations et investigations sur le langage.

Le chapitre 2, *Corpus et Méthodologie*, fournit des informations sur la nature des corpus utilisés, sur la méthode de cueillette de ceux-ci et sur les locuteurs qui ont servi d'échantillons à cette recherche. Il précise également toutes les étapes suivies lors du classement et de l'analyse préliminaire des faits d'expression recueillis. C'est dans la partie « Méthode d'analyse » que sont identifiés les principaux critères sur lesquels s'appuiera notre analyse des faits d'expression.

Les chapitres 3, 4, 5 et 6 constituent notre *analyse des faits de langage*, laquelle s'organise en deux parties. La première partie porte sur les moyens plus classiques de marquer l'intensité élevée dans le langage. À l'intérieur de celle-ci, on aborde d'abord l'étude du comparatif et du superlatif relatif (chapitre 3), puis celle du superlatif absolu (chapitre 4). Une seconde partie traite des formes et des procédés moins conventionnels en français québécois : on y étudie l'emploi des sacres et des jurons dans le phénomène de l'intensification (chapitre 5), ainsi que d'autres intensificateurs plus particuliers au français québécois (chapitre 6).

L'intensité ne se reconnaît pas uniquement à ses marques lexicales; elle couvre dans le langage un vaste champ où sens, forme et syntaxe se chevauchent continuellement. Parce qu'il est parfois difficile de dissocier ces différents plans, notre recherche intégrera, pour une vision plus englobante du phénomène, les niveaux sémantique et syntaxique. Nous chercherons alors des appuis théoriques relevant de ces domaines particuliers pour procéder à l'analyse des faits de langage recueillis.

Cependant, étant donné que l'approche retenue relève d'un certain éclectisme, cette recherche n'aura pas à puiser dans une théorie spécifique, mais fera plutôt appel à des concepts empruntés à différents courants linguistiques. Ces concepts, choisis dans une perspective utilitaire, serviront à décrire les différents aspects de l'intensité en français québécois et à dégager les particularités de ce phénomène.

Des concepts empruntés à la grammaire traditionnelle et à la grammaire structurale contribueront à une meilleure vue d'ensemble de ce phénomène qui, somme toute, peut se traduire par des combinaisons lexicales et des relations fonctionnelles relativement simples. Outre les concepts d'analyse courants, nous nous proposons de recourir également à des concepts proprement liés à l'intensité et de faire appel aux ressources de la stylistique des figures.

Le passage d'un mot ou d'une expression d'un usage courant à un usage intensif se produisant souvent dans des conditions énonciatives particulières, l'analyse sémantique s'effectuera également sous le volet discursif. C'est pourquoi, il est essentiel de prendre en compte la situation de communication et l'intention du locuteur, c'est-à-dire les effets que celui-ci désire produire sur son interlocuteur. Par exemple, dans les deux expressions suivantes : « Un *char* de fleurs suivait le cortège funèbre » et « Mange don un *char* de marde », il est évident que le locuteur n'est pas habité par une même intention de communication. Dans le premier exemple, le sujet parlant procède à un discours informatif alors que, dans le second, il accomplit un acte injurieux; ainsi, selon le contexte et selon le besoin expressif du locuteur, le nom *char* adopte une connotation particulière et ne réfère pas à la même réalité.

Élaborée dans une perspective synchronique, cette recherche se propose de faire ressortir les contraintes d'emploi des formes actuelles liées au phénomène de l'intensité, et ce, tant des points de vue sémantique et syntaxique. Déterminer les conditions d'emploi de ces différentes formes, dont certaines sont spécifiques à l'oral québécois, voire au langage des jeunes, constituera en quelque sorte l'objet principal de notre recherche. Répertorier les différents moyens de l'expression de l'intensité et reconnaître les formes qui leur sont associées, examiner *in vivo* tous ces procédés afin de montrer en quoi consiste cette opération et en identifier les principaux aspects résumant les objectifs poursuivis par cette recherche.

Étudier le langage expressif et l'observer dans ses manifestations les plus courantes apportera un éclairage nouveau sur ce phénomène encore trop peu exploré. Voir comment la langue rend ces valeurs d'intensité et découvrir comment les jeunes locuteurs exploitent ces

dernières apparaît donc un champ d'étude intéressant à traiter des points de vue lexical, sémantique et syntaxique.

## **CHAPITRE 1**

### **PROBLÉMATIQUE ET ÉTAT DE LA QUESTION**

## 1.1 INTRODUCTION

Bien que l'intensité constitue une composante importante du langage, le problème de l'intensité n'est pas souvent traité par lui-même. En effet, la plupart des travaux qui traitent de cette question sont souvent liés à l'expressivité. Unies par des rapports étroits, *intensité* et *expressivité* vont souvent de pair dans le langage. Si, à l'occasion, intensité et expressivité partagent des espaces communs relatifs au besoin d'expression des locuteurs, elles se réservent toutefois des terrains privilégiés qui donnent lieu à leurs manifestations respectives dans le langage. Pour ces raisons, nous croyons important d'apporter un éclairage sur les différences et les rapports entretenus par ces deux notions qui ont souvent partie liée dans le langage.

## 1.2 LA FONCTION EXPRESSIVE DANS LE SCHEMA DE COMMUNICATION SELON JAKOBSON

L'expressivité étant souvent un phénomène plus large et plus général, c'est par ce biais qu'on va aborder le phénomène de l'intensité. L'expressivité dans le langage recouvre trois sens principaux. Au sens plus général, l'expressivité renvoie à la fonction expressive du langage, au sens que lui donne JAKOBSON, c'est-à-dire à la fonction du langage dont la dimension concerne principalement le locuteur. Dans son sens second, l'expressivité est sentie comme l'expression affective des sentiments du locuteur. Selon cette acception, l'expressivité fait alors référence à l'affectivité et à toute la dimension affective du langage. Enfin, la notion d'expressivité s'est étendue à tout phénomène de « mise en relief » de l'idée exprimée. Les procédés expressifs considérés comme des procédés de « mise en relief » relèvent de la stylistique et font surtout appel à des éléments lexicaux, syntaxiques et prosodiques.

### 1.2.1 L'EXPRESSIVITÉ COMME FONCTION EXPRESSIVE

Pour décrire l'acte de communication, JAKOBSON distingue six fonctions correspondant chacune à un pôle de son schéma de la communication. Chacun des pôles étant associé à un élément essentiel à la communication, l'auteur fait intervenir comme éléments principaux : le

monde, le locuteur, le destinataire, le code linguistique, le message et enfin le contact établi entre les interlocuteurs. Selon les caractères qui dominent l'activité de communication, JAKOBSON identifie la fonction *référentielle* (ou *dénotative* ou *cognitive*) centrée sur le référent, la fonction *émotive* (ou *expressive*) axée sur le locuteur, la fonction *conative* dirigée vers le destinataire, la fonction *métalinguistique* centrée sur le code, la fonction *poétique* qui envisage le message en lui-même, indépendamment de son contenu et la fonction *phatique* qui maintient le contact entre les interlocuteurs.

Parmi ces fonctions, celles qui nous intéressent plus particulièrement sont les fonctions *référentielle* et *émotive*. Pour sa part, la fonction *référentielle* (ou *dénotative*) est centrée sur le message en tant qu'il communique une information qui renvoie à l'univers des référents réels, possibles et imaginaires : l'intensité qui est alors en cause est celle qui existe dans les choses dont le locuteur parle. Quant à la fonction *émotive* ou *expressive*, elle est axée sur le sujet parlant dans la mesure où le message devient l'expression de l'attitude et des sentiments du locuteur plutôt que l'expression d'une réalité extérieure : dans ce cadre, l'intensité est surtout liée à la façon dont le locuteur parle des choses.

Liées au processus de communication, les fonctions *référentielle* et *émotive* donnent lieu à des discours dits « informatifs » ou « expressifs ». La classification des différentes formes de discours étant établie à partir du facteur dominant de la communication, nous serons en présence d'un discours informatif ou expressif selon que le facteur identifié appartienne au domaine de l'objectivité ou de l'expressivité.

### 1.2.2 L'EXPRESSION AFFECTIVE DES SENTIMENTS DU LOCUTEUR

Instrument privilégié de la communication humaine, le langage est un système de moyens de communication qui permet l'expression de nos idées et de nos sentiments. Doté d'une double fonction, le langage contribue à la fois à la représentation des choses dont on parle et à l'expression de l'attitude du locuteur en regard de ces mêmes choses.

Il existe plus d'une façon pour un locuteur de s'exprimer. D'une part, celui-ci peut exprimer le contenu qu'il souhaite communiquer d'un point de vue rationnel et objectif et, d'autre part, il peut l'exprimer d'un point de vue affectif et subjectif. Selon les besoins ou la situation de communication, le locuteur sera plus ou moins personnellement impliqué par ses propos. Même s'il n'existe pas de limite précise ou objective entre l'aspect intellectuel et l'aspect affectif du langage et qu'il est souvent difficile de faire la part entre l'objectivité et l'affectivité, il demeure que nous sommes en présence d'un fait de langage considéré comme affectif lorsque l'expression du sentiment prédomine sur l'expression d'un fait de pensée rationnel ou intellectuel.

Pour BALLY (1951 : 172) qui s'est surtout intéressé au contenu affectif du langage, un fait de langage est caractérisé par une *dominante affective* lorsque ce fait affecte la sensibilité plus que l'entendement, et ce même fait est marqué par une *intensité affective* lorsqu'il est plus affecté ou qu'il est moins affecté qu'un autre fait qui lui est synonyme.

### 1.2.3 LES PROCÉDÉS EXPRESSIFS

L'expressivité peut recourir à certains procédés linguistiques particuliers, mais le recours à de tels procédés n'est pas toujours requis. En effet, un son, un mot, une tournure syntaxique particulière peuvent être en soi expressifs, c'est-à-dire que, en comparaison avec d'autres éléments de même nature, ils sont perçus par l'ensemble de la communauté linguistique comme étant sémantiquement et expressivement plus forts.

Par exemple, comparativement à d'autres qualificatifs, certains adjectifs sont naturellement sentis comme plus expressifs. Notamment, à l'intérieur de la série adjectivale « *beau, extraordinaire, génial* », l'adjectif *génial* est senti plus expressif. Il en va également ainsi du côté négatif avec la série « *laid, affreux, écoeurant* » dans laquelle *écoeurant* est senti sémantiquement plus fort. De même, un énoncé du type « *C'est génial ta soirée!* » est naturellement perçu plus fort que « *C'est intéressant ta soirée!* » ou encore « *C'est bien ta soirée!* ». L'emploi de l'adjectif *génial* considéré comme plus expressif, la structure syntaxique particulière « *C'est X ta soirée!* » probablement plus expressive que « *Ton truc*

*est X* », de même que l'accent d'intensité placé sur l'adjectif **génial** marquent cet énoncé d'une forte expressivité et d'une certaine forme d'intensité inhérente à ces trois facteurs qui relèvent respectivement des plans sémantique, syntaxique et phonétique (ou prosodique).

Ces procédés expressifs de « mise en relief » peuvent aussi constituer, à côté des éléments intensifs propres (*archi, full, super, très...*), une deuxième façon de marquer l'intensité. Par contre, dans le cadre de ce mémoire, ces formes d'intensité inhérentes à l'expression seront mises de côté afin de nous concentrer uniquement sur les procédés spécifiques à l'intensité.

### 1.3 L'INTENSITÉ DANS LE LANGAGE

L'intensité comme catégorie sémantique nous permet d'exprimer au besoin des rapports quantitatifs ou qualitatifs éventuellement entre des éléments. Ces rapports peuvent prendre place à l'intérieur d'un même énoncé : « *Pierre est plus fort que Paul* » ou, de façon plus large, se situer dans un même univers de discours : « *Les chiens sont moins indépendants que les chats* ». Cependant, ils peuvent aussi impliquer des rapports paradigmatiques entre divers mots. Comme nous l'avons vu précédemment dans une même perspective, il peut exister des rapports de force entre des séries de mots, ces séries étant valables à la fois pour les substantifs (C'est *un niais*, *un innocent*, *un con*), les adjectifs (*beau, formidable, sublime*) et les adverbes (*très, full, super bon*) :

Prise dans son acception la plus large, cette notion [intensité] est impliquée dans toute comparaison des faits de langage, à condition qu'on comprenne sous le terme d'intensité toutes les différences qui se ramènent à une mesure de la quantité, de la grandeur, de la valeur, de la force, etc., peu importe qu'il s'agisse de représentations concrètes ou de concepts abstraits. (BALLY, 1951 : 171)

L'étude du phénomène de l'intensité dans le langage implique également la considération des fonctions du langage de JAKOBSON, car son expression repose à la fois sur les fonctions *référentielle* et *expressive*. Sur le plan référentiel, on peut vouloir effectivement transmettre des informations relatives aux rapports de quantité et de qualité sur des phénomènes observés; seul l'aspect informatif du message est alors pris en compte. Par

ailleurs, l'expression de l'intensité repose également sur la fonction *émotive* ou *expressive* dans la mesure où l'émetteur désire exprimer ses sentiments et livrer essentiellement ses émotions.

Dans une autre perspective, l'intensité peut jouer aussi bien sur le plan objectif que sur le plan subjectif, car si son expression peut se manifester à travers le contenu, elle peut aussi se refléter dans la façon de dire les choses : d'où les expressions *intensité objective* qui se veut plus rationnelle et *intensité subjective* qui se révèle davantage affective :

La notion d'intensité, principe général de classement; elle peut être conçue intellectuellement et affectivement. (BALLY, 1951 : 171)

Sur le plan objectif, nous constatons que telle matière est *très inflammable* et tout le monde le reconnaît comme tel (intensité objective basée sur une simple constatation d'un fait); sur le plan affectif, nous contemplons un paysage et ce paysage nous apparaît *très pittoresque* (intensité subjective basée sur les sentiments et l'appréciation personnelle du locuteur). Cette distinction est cependant partiellement conceptuelle : par exemple, comme elles peuvent faire l'objet d'un certain accord, les notions de « riche » et de « pauvre » s'évaluent plus objectivement que les notions de « beau » et de « laid ». Aussi, même si ces notions sont toutes empreintes d'un caractère relatif, il n'en demeure pas moins que les notions de « richesse » et de « pauvreté », dont l'évaluation s'établit à partir de normes sociales, ont une base plus objective.

L'expression de l'intensité objective est caractérisée par des procédés plus réguliers et plus normés, notamment le système des degrés de comparaison. Pour sa part, l'intensité subjective qui fait aussi appel aux mêmes moyens recourt en plus à des procédés stylistiques plus diversifiés mettant en cause certaines figures et constructions particulières, ainsi que toute la dimension métaphorique du langage.

Cette espèce d'interpénétration se retrouve également dans le traitement scientifique qui a été fait auparavant de la question. Par-delà même les procédés explicites qui ne se retrouvent pas

dans l'expressivité, il existe de nouveaux moyens d'expression de l'intensité. Les moyens classiques s'usent et les locuteurs n'ont pas d'autre choix que celui de renouveler sans cesse les formes intensives, s'ils désirent continuer à produire l'effet intensif fort recherché. À titre d'exemple, BAR (1952 : 21) cite l'adverbe *très* dont la brièveté, le peu de « corps » phonétique et l'usure sémantique sont autant de facteurs qui l'empêchent de frapper le sujet écoutant et de conserver une valeur affective pour le sujet parlant. Toujours selon cet auteur, c'est l'adverbe *tellement*, déjà fort répandu dans l'usage, qui semble alors remplacer *très* et *beaucoup* pour donner à un adjectif le superlatif absolu.

#### 1.4 ÉTAT DE LA QUESTION

À des fins de première exploration du phénomène de l'expression de l'intensité, nous ferons d'abord appel à quatre sources principales qui relèvent d'approches différentes. La première, représentée par *Le Bon Usage*, ouvrage élaboré dans une perspective plus traditionnelle, traite l'intensité en relation avec des parties du discours; la seconde, la *Grammaire méthodique du français*, ouvrage résolument linguistique à visée descriptive, intègre l'étude de l'intensité à celle de l'adjectif et du groupe adjectival; dans une troisième perspective, la *Grammaire du sens et de l'expression* préconise une approche sémantique du phénomène et examine celui-ci dans un chapitre réservé à la quantification et aux quantificateurs; enfin, nous considérerons diverses études mettant en cause la relation de l'intensité avec l'exclamation tout en prenant en considération la dimension énonciative. La *Grammaire québécoise d'aujourd'hui* qui propose, dans une perspective discursive, une étude des différentes structures nominales qualitatives rencontrées en français québécois s'inscrit dans cette série de travaux.

##### 1.4.1 LE BON USAGE

Bien que l'expression de l'intensité soit un phénomène linguistique reconnu par la plupart des grammairiens de l'école traditionnelle, il appert que l'étude et l'examen des différents procédés liés à son expression ne montrent pas toute la complexité du phénomène. Comme les auteurs de ces ouvrages se limitent habituellement aux moyens classiques, c'est

généralement par la comparaison et les adverbes de degré que s'effectue principalement l'étude de l'intensité. Exploré de manière insuffisante, ce phénomène n'a donc pas reçu toute l'attention méritée de la part des grammairiens.

Ainsi, dans *Le Bon Usage*, c'est par le biais des adverbes de degré que l'intensité est avant tout traitée. En effet, c'est dans la section 3 du chapitre VI (section consacrée à l'étude des adverbes de degré), que GREVISSE étudie principalement ce phénomène :

Une espèce particulière des adverbes de manière concerne l'intensité d'une action exprimée par un verbe, d'une qualité ou d'une caractéristique exprimée par un adjectif ou un adverbe. C'est ce que nous appelons **adverbes de degré**. (GREVISSE, 1997 : §943)

À ce titre, il distingue le degré **relatif** (§944-950) qui est apprécié par comparaison explicite avec d'autres choses, d'autres êtres, d'autres situations, etc. : *Jeanne est plus patiente que son frère*; et le degré **absolu** (§951-961) qui n'est pas fondé sur une telle comparaison : *Jeanne est très patiente*.

Dans cet ouvrage, le phénomène de l'intensité est aussi examiné sous l'angle des degrés des adjectifs (§549-555), des adverbes (§932-933) et des noms (§962-964). Dans la section qui porte sur les degrés des adjectifs, GREVISSE traite des adjectifs sans degré, c'est-à-dire ceux qui n'acceptent que l'expression positive ou négative (*carré, circulaire, parallèle, ...*), des adjectifs comparatifs synthétiques (*meilleur, moindre et pire*) et du suffixe *-issime* qui marque un haut degré (*rarissime, richissime*). Dans la partie réservée aux degrés des adverbes, l'auteur fait l'examen des adverbes qui acceptent les degrés et des formes adverbiales synthétiques telles *plus, moins, mieux* et *pis*. Enfin, dans les pages qui portent sur les degrés des noms, GREVISSE montre que les locutions verbales constituées d'un verbe et d'un nom sans déterminant (*faire très pitié*), de même que les noms attributs sans article, dont le sens se rapproche des adjectifs, acceptent les degrés (*très enfant*).

Quant aux préfixes intensifs (*archi, hyper, super...*), excepté la petite mention qui en est faite au numéro §954h, on les retrouve dans le chapitre réservé aux mots composés. Classés par

ordre alphabétique, ils apparaissent au milieu d'une liste d'éléments grecs ou latins qui servent à la formation de mots hybrides. Selon GREVISSE (§185b), ces éléments fonctionnent comme des adverbes ou des adjectifs (selon la nature du mot auquel ils sont ajoutés) et sont donc proches des préfixes.

Enfin, les auteurs s'en tiennent habituellement aux formes les plus courantes du degré relatif (superlatif et comparatif) et du degré absolu (nul, faible, moyen, haut), ce qui contribue d'une certaine façon à donner une image incomplète de la langue. De même, comme ils se servent avant tout d'exemples puisés dans le domaine littéraire, ils ne peuvent prétendre fournir une image exacte du phénomène observé : de tels exemples ne peuvent servir à une description objective des formes de l'intensité dans le langage familier et de la diversité des procédés utilisés à l'oral. À cet égard, nous pouvons avancer que la description porte le plus souvent sur les mécanismes les mieux connus et qu'on n'a pas cherché à découvrir d'autres modes de l'expression de l'intensité en contexte de communication orale.

#### 1.4.2 LA GRAMMAIRE MÉTHODIQUE DU FRANÇAIS DE RIEGEL ET AL.

La *Grammaire méthodique du français contemporain* de RIEGEL, RIOUL et PELLAT, ouvrage résolument linguistique à vocation descriptive et non normative, présente une approche plus actuelle du phénomène de l'intensité. Suivant une progression qui va de l'intensité minimale à l'intensité maximale, on y distingue d'abord les trois degrés (faible, moyen, élevé) inhérents à cette modalité expressive. Il va de soi que les adverbes de degré, les adverbes en *-ment*, les préfixes et le suffixe *-issime* figurent parmi les moyens classiques de marquer l'intensité. Cependant, ces auteurs montrent également que l'expression d'un degré élevé peut être intégrée dans le sens même de l'adjectif (*absolu, divin, horrible...*). Des expressions idiomatiques compléments de l'adjectif, notamment les infinitifs marquant une conséquence imagée (*Bête à pleurer*), les parangons stéréotypiques à valeur intensive (*Fort comme un Turc*) et certaines locutions adverbiales de renforcement (*des mieux, des plus*), de même que la répétition expressivement cumulative de l'adjectif (*Un monde fou fou fou / C'est pas joli joli*) et la phrase exclamative sans marque spéciale, sinon prosodique (*Elle est*

*belle!*), ou avec un adverbe exclamatif ou d'intensité (*Elle était si jolie, [...]!*) viennent compléter la liste des moyens proposés (RIEGEL et al., 1994 : 362-364).

Contrairement à GREVISSE qui part des différentes parties du discours pour traiter du phénomène de l'intensité dans le langage, RIEGEL *et al.* articulent leur étude autour de la notion d'échelle. À ce titre, on mentionne que « dans son organisation de la réalité, le français distingue deux échelles, selon que la variation est considérée en elle-même [degrés d'intensité] ou en rapport avec un élément extérieur qui lui sert d'étalon [degrés de comparaison]. » (RIEGEL et al., 1994 : 361). L'examen du phénomène de l'intensité par les auteurs s'effectue donc à travers les *degrés d'intensité* et les *degrés de comparaison* que l'on retrouve au chapitre VIII de l'ouvrage.

Aussi, comme les notions exprimées par les adjectifs qualificatifs sont généralement variables en degrés (exception faite bien sûr des adjectifs relationnels, des adjectifs exprimant une qualité non soumise à une variation et des adjectifs dont le sens intègre déjà une notion d'intensité), les auteurs traitent de l'intensité dans le chapitre réservé à l'adjectif et au groupe adjectival. Les informations relatives à cette question sont concentrées dans la section 4 qui porte sur « *Les degrés de signification des adjectifs qualificatifs.* » (RIEGEL et al., 1994 : 361-366). À notre avis, une telle présentation du problème ne peut que faciliter la consultation de cet ouvrage par un usager et aider à la compréhension du phénomène linguistique observé.

### 1.4.3 L'APPROCHE « SÉMANTIQUE » DE P. CHARAUDEAU

Dans une perspective plus sémantique, P. CHARAUDEAU, dans sa « *Grammaire du sens et de l'expression* », traite du phénomène de l'intensité dans le chapitre consacré à la quantification et aux quantificateurs. Cette perspective se veut résolument onomasiologique puisque l'auteur part des notions de quantification, de quantité et d'intensité pour voir de quelle manière ces notions s'actualisent dans la langue.

Le lien entre l'intensité et la quantité n'est pas nouveau. L'expression de la quantité est une composante essentielle du langage. Appliquée à la qualité, elle donne lieu à l'expression de l'intensité. Ces deux notions étroitement liées dans le discours possèdent cependant un champ d'application fonctionnelle différent : la *quantité* porte surtout sur les verbes et les substantifs, alors que l'*intensité* affecte davantage les adjectifs et les adverbes. Appartenant à une même catégorie générale, elles constituent toutes deux une forme d'évaluation sur un objet :

[...] la différence quantitative ou d'intensité est une de ces « catégories » générales que nous appliquons à tous les objets de nos perceptions et de nos pensées; c'est une habitude inhérente à notre esprit; nous voudrions nous en débarrasser que nous ne le pourrions pas; c'est que nous ne saurions pas concevoir aucune chose absolument, mais seulement dans sa relation avec une ou plusieurs autres choses. (BALLY, 1951 : 171)

C'est sur une base analogue que CHARAUDEAU propose, au début de son étude, une distinction entre *quantité* et *intensité*, distinction qui repose avant tout sur la nature et la classe d'appartenance sémantiques des mots sur lesquels l'opération de quantification est effectuée. Selon sa conception, l'*intensité* s'applique aux mots représentant une propriété (comme le qualificatif *foncé* dans les cheveux *très foncés*) ou un processus (comme *dormir* dans *dormir profondément*), l'opération consistant alors à intensifier la notion de référence; la notion de *quantité*, pour sa part, selon qu'elle s'adresse à des êtres dénombrables ou non, sert à multiplier (*quatre chaises*) ou à amplifier (*beaucoup de vin*). Toutes ces formes, regroupées sous le nom de *quantificateurs*, ont comme fonction linguistique de signifier la *quantité* ou l'*intensité*.

Ce qu'il y a d'essentiel et d'utile pour nous dans sa présentation du phénomène, c'est que CHARAUDEAU propose, dans un premier temps, une distinction fondée sur l'identification des catégories sémantiques et l'examen des procédés expressifs à travers lesquels ces catégories se réalisent. Même si, à l'instar des grammairiens traditionnels, CHARAUDEAU affirme que la *quantité* et l'*intensité* varient l'un comme l'autre en degrés (*fort / faible*), il précise cependant avec justesse que « la force ou la faiblesse de la quantité [et de l'intensité] dépend du contexte et de la situation de discours, c'est-à-dire en fin de compte des normes

sociales qui déterminent le degré moyen à partir duquel doit être jugé [sic] l'importance de la quantité [et de l'intensité]. [...] En la matière, tout est question de *point de vue*. » (CHARAUDEAU, 1992 : 239).

#### 1.4.4 EXCLAMATION ET AUTRES PROCÉDÉS INTENSIFS

L'exclamation réalisant la fonction expressive du langage, le phénomène de l'intensité est également parfois étudié à travers les énoncés exclamatifs. Ces énoncés qui manifestent la subjectivité du locuteur et qui « expriment aussi l'affectivité, un sentiment plus ou moins vif du locuteur à l'égard du contenu de son énoncé, jouent un rôle important dans la communication orale. » (RIEGEL et al., 1994 : 401). Parmi les travaux importants, nous retiendrons particulièrement MILNER, notamment à propos de la notion de haut degré. En effet, selon MILNER (1978 : 253), toute phrase exclamative « implique l'*expression d'un haut degré*, soit dans l'ordre de la qualité (quand il s'agit d'un adjectif), soit dans l'ordre de la quantité. » Toujours selon cet auteur, la phrase exclamative correspond à :

[...] une structure qui signifie le haut degré, *en l'absence des marqueurs spécifiques* de cette catégorie sémantique, et en présence de marqueurs dotés des deux caractères suivants : ce sont des marqueurs syntaxiques sans contenu sémantique; ils apparaissent dans des contextes autres qu'exclamatifs. (MILNER, 1978 : 253-254)

Les marqueurs sans contenu sémantique<sup>1</sup> auxquels fait allusion MILNER sont les marqueurs *que, quel, comme, combien*, etc., qui, d'un point de vue lexical, n'expriment pas le haut degré par opposition à *très, beaucoup, excessivement, extrêmement* qui sont des marqueurs lexicalement spécialisés dans l'expression du haut degré.

GÉRARD (1980), qui s'est aussi intéressée à l'exclamation, a observé, comme MILNER, un rapprochement entre les énoncés exclamatifs et l'expression d'un haut degré. Selon cette

---

<sup>1</sup> Selon MILNER, les divers marqueurs des exclamatives sont des mots « vides » n'ayant pas de contenu interprétatif propre. De plus, ils ne sont pas spécialisés et apparaissent dans des contextes syntaxiques fort différents. (MILNER, 1978 : 253)

auteure, l'exclamation correspond à « l'ensemble des énoncés “incomplets” exprimant un degré extrême dans l'ordre de la qualité ou de la quantité. » (GÉRARD, 1980 : 4). Le caractère affectif des énoncés exclamatifs n'étant qu'une conséquence de la marque du degré extrême, ce caractère n'est pas inclus dans la définition qu'elle propose.

Pour Gérard, un énoncé exclamatif est donc « un énoncé *tronqué* » qui exprime le haut degré, et qui est caractérisé soit par l'absence du marqueur de degré (Qu'elle est charmante! → *Très* charmante), soit par l'absence d'une proposition subordonnée (C'est *tellement inespéré!* (qu'on n'ose pas y croire!)). Et, cette absence du marqueur de degré (ou de la proposition subordonnée) rendrait ainsi compte de l'interprétation du degré extrême :

Le corollaire de la troncation des énoncés exclamatifs serait donc un degré extrême supérieur à celui exprimé par le superlatif absolu et sur une échelle syntaxique du haut degré, l'exclamation occuperait donc le point le plus élevé. (GÉRARD, 1980 : 4)

Ce qui fait ajouter à l'auteure que « sur le plan sémantique, l'exclamation exprime un haut degré particulier; elle indique un degré tel qu'il échappe à l'énonciation, un degré extrême. » (GÉRARD, 1980 : 3).

Enfin, certains auteurs réfèrent à CULIOLI (notamment LE GOFFIC (1993)) pour traiter l'exclamation. CULIOLI (1974 : 7) soutient que l'énonciateur qui « produit une exclamative [Paul a une patience !] entend signifier le “haut degré” d'une propriété<sub>1</sub> prédiquée sur un être (ici être patient / est prédiqué de Paul), en prédiquant une propriété<sub>2</sub> différentielle sur cette propriété<sub>1</sub>. » Selon cette affirmation, la propriété<sub>2</sub> qui sert de repère, d'étalon peut être constituée par « une échelle [...], un terme qui symbolise une qualité suprême (une *patience d'ange*), un qualificatif intensif (une *patience étonnante, à toute épreuve*, etc. [...]). » (CULIOLI, 1974 : 8).

Liés à l'exclamation, le sacre et le juron qui constituent une ressource importante du langage expressif ont également servi à l'étude de l'intensité dans le langage familier. L'utilisation des mots empruntés au vocabulaire religieux représente à l'oral l'une des caractéristiques du

français québécois. CHAREST (1974), qui s'est surtout intéressé à l'aspect psychosocial du sacre québécois, dresse dans son ouvrage une liste des principaux sacres et de leurs dérivés morphologiques. Sa réflexion sur la grammaire du sacre a fait ressortir une particularité importante que les jurons français ne partagent pas :

Les sacres [par rapport aux jurons] sont beaucoup mieux intégrés à notre mode d'expression. Ils constituent des mots qui se diversifient et évoluent librement. Ils sont parvenus à un degré de maturation qui les rend indépendants. Leur autonomie est acquise au point que nous pouvons construire des phrases comprises par l'ensemble de la population et grammaticalement acceptables. (CHAREST, 1974 : 38)

THIBAUT et VINCENT (1981) ont traité des aspects fonctionnels des sacres et de leur dynamique expressive. Ces auteures ont mis en lumière les différents rôles que peuvent jouer les sacres dans la fonction expressive : l'interjection, l'intensification et la quantification. Elles ont également identifié les principales structures syntaxiques intensives dans lesquelles nous retrouvons les sacres (et les jurons) en français québécois.

LÉGARÉ et BOURGAÏEFF (1984) qui se sont également intéressés au sacre québécois ont proposé une étude divisée en deux parties : la première, celle de BOURGAÏEFF, porte sur l'analyse des structures linguistiques du sacre québécois, soit ses variantes morpho-phonologiques et syntaxiques, de même que quelques procédés ludiques; alors que la seconde, celle de LÉGARÉ, réfère à la sémiologie du sacre québécois et à ses fonctions socioculturelles.

Cette transposition des mots à des fins intensives retient particulièrement l'attention de LÉARD. Dans sa « *Grammaire québécoise d'aujourd'hui : comprendre les québécismes* », LÉARD (1995) traite de l'intensité dans un chapitre réservé au *syntagme nominal*. L'auteur porte une attention particulière aux diverses structures nominales rattachées au phénomène de l'intensification en français québécois. Il soutient que « du point de vue théorique, les noms en perdant leurs règles d'emploi (syntaxe et morphologie) quittent leur zone sémantique initiale, leur usage référentiel, au profit d'emplois qualificatifs ou pragmatiques. » (LÉARD, 1995 : 172).

Sacres, jurons, processus d’adverbialisation, quantification / qualification par les lexèmes ou locutions nominales diverses, LÉARD relève un grand nombre d’emplois parmi ces procédés pour illustrer les différentes structures qualitatives et il nous fournit maints exemples concrets sur le phénomène de l’intensification en français québécois :

- Une *hostie de belle* maison! / Y est *menteur en hostie*!
- Y est *fort en maudit*! / C’est *mauditement beau*!
- C’est *crissement beau* ! / *Putain que t’es beau* aujourd’hui!
- T’as *ben un beau* char! / T’es *don ben beau* aujourd’hui!
- J’ai *foule* d’idées! / J’connais *un paquet de solutions*.

Cette étude qui laisse plus de place à la langue orale est conséquemment plus proche de l’usage effectif et les exemples relèvent d’un registre de langue des plus familiers. Cette approche plus novatrice illustre bien les différents modes d’expression de l’intensité dans la langue parlée et nous montre que, en oral québécois, l’intensité s’exprime aussi à travers des moyens inhabituels.

## 1.5 CONCLUSION

Même si une revue de la littérature nous indique que nombre d’articles, volumes ou ouvrages généraux ont étudié l’intensité comme phénomène général, peu d’entre eux ont traité cette question en regard de *l’expression de l’intensité en français québécois*. L’intensité de même que l’ensemble des procédés linguistiques à travers lesquels elle se manifeste en français québécois n’ont pas fait l’objet d’une description systématique. Il ressort notamment que les recherches dans ce domaine ne couvrent pas toute l’étendue de ce phénomène en langue orale.

## **CHAPITRE 2**

### **CORPUS ET MÉTHODOLOGIE**

## 2.1 CORPUS GÉNÉRAL

La portée de ce mémoire ne permettait pas la constitution d'un corpus sociolinguistique important. Le temps requis pour constituer un tel corpus et la nature de celui-ci ne se prêtaient pas vraiment bien au cadre que nous nous étions fixé pour notre recherche. Par ailleurs, notre souci de décrire l'usage très actuel dans un domaine où les modes et usages sont trop changeants ne rendait également pas possible l'utilisation de corpus déjà existants et datant de quelques années. En effet, même si ceux-ci comprennent des faits de langage intéressants, ces exemples n'étaient pas aussi pertinents pour notre étude, puisque notre préoccupation première était de relever avant tout des faits d'expression de l'intensité dans le langage *des jeunes Québécois d'aujourd'hui*.

Comprenant quelque mille cinq cents faits de langage, notre corpus a principalement été constitué à partir de deux sources : d'une part, nous sommes allée vers des exemples captés sur le vif auprès de jeunes de notre entourage; d'autre part, nous nous sommes tournée vers le langage des jeunes utilisé dans les séries télévisées. Ainsi, environ la moitié des formes recueillies pour cette analyse ont été produites lors de conversations familières entre jeunes Québécois proches de l'auteure et amis des proches; l'autre moitié a été constituée à partir de formes puisées dans des émissions réalisées pour la jeunesse québécoise, particulièrement les séries populaires *Watatatow*, *Virginie* et *Pignon sur rue* produites dans les années 90.

Deux raisons principales justifient cette double provenance. D'abord, il ne s'agit pas ici de nier la supériorité du langage recueilli en situation naturelle, mais comme nous désirions à la fois obtenir un meilleur échantillonnage de la clientèle visée et une meilleure représentativité du phénomène observé, le langage télévisuel représenté par les jeunes comédiens montréalais nous a semblé une option intéressante. Par ailleurs, les sujets abordés à l'intérieur d'entrevues dirigées ne se prêtant pas toujours bien à l'expression de l'intensité, il nous apparaissait quasi impossible dans les limites que nous nous étions fixé d'obtenir une grande variété des formes représentatives de cette manifestation dans le langage. Tout en nous facilitant la tâche, cette façon de procéder nous a permis de relever un nombre important

d'exemples du phénomène étudié et de constituer un corpus qui illustre un vocabulaire familier et courant, très représentatif du langage des jeunes Québécois.

## **2.2 SOUS-CORPUS SPONTANÉ**

Comme nous l'avons déjà mentionné, le sous-corpus spontané, constitué de faits d'expression recueillis directement auprès de jeunes Québécois, représente quelque 50% de notre corpus. Les jeunes étaient alors observés dans des situations normales de la vie courante, au moment où ils échangeaient leurs opinions, leurs points de vue avec des copains de leur âge (et parfois des adultes) sur différents sujets qui leur tenaient particulièrement à cœur. Cette observation directe du langage des jeunes en action s'est effectuée à l'insu des locuteurs. Ne se sentant pas observés, ceux-ci s'exprimaient alors spontanément, le plus naturellement possible, sans artifice ni fioriture.

### **2.2.1 MÉTHODE DE CUEILLETTE DU SOUS-CORPUS SPONTANÉ**

Les faits de langage recueillis directement ont été notés au fur et à mesure que nous les entendions. Pour ce, nous avons toujours à portée de la main un papier sur lequel nous pouvions transcrire tout de go les expressions entendues. La plupart de ces expressions sont issues de dialogues saisis entre jeunes à la maison, à l'école, dans les autobus, de même que dans quelques endroits publics tels les centres commerciaux et les restaurants.

Cette méthode de transcription peut poser certains problèmes mais, compte tenu que le contexte était étroit, nous croyons avoir pu noter les exemples sans qu'il y ait de conséquence directe sur le phénomène observé. Les quelques difficultés rencontrées lors de la transcription des expressions n'ont certes pas eu beaucoup d'influence sur les résultats de notre analyse.

En effet, bien que cette méthode ne constitue pas une garantie absolue de fiabilité, elle nous assure quand même de l'essentiel du phénomène observé directement dans le langage des jeunes. Le plus grand soin a été apporté lors de la transcription afin de rapporter le plus fidèlement possible les faits de langage entendus et observés. Aucune modification ou

correction volontaire n'a été apportée sur la forme ou sur la structure des faits d'expression recueillis. De plus, le laps de temps très court entre l'écoute et la notation de l'expression diminue également de beaucoup les risques d'erreurs qui auraient pu survenir lors de la transcription.

### 2.3 SOUS-CORPUS TÉLÉVISÉ

Pour les raisons évoquées plus haut, le recours au langage des jeunes utilisé dans les séries télévisées nous a paru une avenue complémentaire. Bien que nous soyons en présence d'un langage préparé, c'est-à-dire tiré de textes au moyen desquels les jeunes s'expriment, il n'en demeure pas moins que cette forme de discours particulier vise à donner une impression de spontanéité au dialogue et que ces écrits oralisés reproduisent assez fidèlement le langage de cette génération de locuteurs. Comme les auteurs s'adressent particulièrement aux jeunes, il va de soi qu'ils privilégient dans leurs écrits une forme d'expression orale à l'image de celle des jeunes Québécois d'aujourd'hui. Ces réserves étant faites, notre choix de se tourner vers le langage des jeunes comédiens à la télé visait aussi à refléter davantage le langage des réalités urbaines.

Dans un premier temps, nous avons sélectionné des émissions télévisées conçues pour la jeunesse québécoise. Parmi celles-ci, nous avons quasi exclusivement retenu l'émission *Watatatow*, diffusée du lundi au jeudi à 17 heures, à la station de Radio-Canada. *Virginie et Pignon sur rue* sont les deux autres émissions qui ont occasionnellement servi à notre étude. *Virginie* est diffusée sur les ondes de Radio-Canada, du lundi au jeudi à 19 heures; et *Pignon sur rue* est une émission hebdomadaire diffusée à Radio-Québec.

#### 2.3.1 WATATATOW ET LES AUTRES ÉMISSIONS

Si nous avons préféré *Watatatow* aux deux autres émissions, c'est avant tout parce que cette émission, qui met principalement en scène des jeunes, correspond à la réalité québécoise d'aujourd'hui et montre bien ce que les ados vivent chez nous. Étant donné que les auteurs et concepteurs ont mis l'accent sur ce que les jeunes vivent, ces derniers y expriment leurs

rêves, leurs espoirs, leurs joies, leurs peines, leurs inquiétudes et leurs problèmes, et ce, en passant par toute la gamme des émotions... comme dans la vraie vie quoi!

C'est d'ailleurs sûrement pour cette raison que les jeunes adorent cette émission et qu'ils s'identifient à l'un ou l'autre des personnages évoluant dans cette série. Ils se reconnaissent non seulement dans leurs expériences vécues mais également dans leurs propos et dans leur façon de s'exprimer. Et cette affection particulière n'est pas sans influencer en retour le langage réel des jeunes Québécois en action dans la mesure où ceux-ci reprennent beaucoup les expressions entendues à la télévision. Ils font leur cette manière de s'exprimer, adoptent inconditionnellement leurs expressions, car le langage des jeunes comédiens leur colle véritablement à la peau.

Par contre, l'émission *Virginie* a moins bien répondu à nos attentes et exigences. Contrairement à *Watatatow* dans laquelle les jeunes occupent vraiment les rôles vedettes, *Virginie* fait place à des comédiens plus âgés qui jouent des rôles plus importants. Même si les jeunes sont présents dans cette émission et y figurent dans plusieurs scènes, ils ont moins la chance de s'exprimer puisque les rôles principaux sont avant tout tenus par des adultes. C'est pourquoi après avoir écouté quelques émissions dans lesquelles nous n'avons retenu qu'une dizaine d'expressions, nous avons préféré nous tourner vers *Watatatow* qui, de son côté, donne vraiment la parole aux jeunes.

Pour sa part, l'émission hebdomadaire *Pignon sur rue* met en vedette des jeunes Québécois qui ne sont pas des comédiens professionnels. Ces jeunes, qui se sont engagés à vivre sous le même toit pendant un an, ont accepté d'être filmés à des fins de production d'une émission télévisée qui relate leur expérience de vie commune. Compte tenu que les jeunes n'ont aucun texte à mémoriser et qu'ils peuvent donner libre cours à leurs propos, nous avons d'abord cru que cette émission pourrait se révéler une alternative intéressante et constituer une source profitable à notre domaine d'étude.

En effet, comme les concepteurs de *Pignon sur rue* se proposaient de créer avant tout un contexte favorisant la libre expression et un climat de vie dans lequel les jeunes évoluent

librement, nous avons au départ énormément misé sur cette émission. Cependant, nous avons vite réalisé que, même si les jeunes avaient le feu vert devant les caméras, ces derniers n'étaient pas toujours très à l'aise devant celles-ci et que les sujets abordés ne favorisaient pas toujours l'expression de l'intensité.

Finalement, après quelques heures d'écoute, nous avons décidé de retenir presque uniquement l'émission *Watatatow* qui s'avérait une option intéressante et dont le contexte se prêtait mieux à notre objet d'étude. Notre choix a été excellent puisque cette émission s'est avérée très prolifique dans notre quête des faits d'expression de l'intensité.

Aussi, comme notre corpus a été occasionnellement enrichi de quelques exemples puisés dans les émissions *Virginie* et *Pignon sur rue*, nous tenons à préciser que, pour ces rares exemples, la procédure employée fut la même que celle utilisée avec les exemples captés sur le vif, c'est-à-dire qu'ils ont été notés directement. Reconstitués de mémoire, ces faits de langage étaient immédiatement transcrits sur une feuille.

### **2.3.2 CUEILLETTE DU SOUS-CORPUS TÉLÉVISÉ**

Comme on l'a vu précédemment, ce corpus a été recueilli auprès des jeunes comédiens jouant dans la série télévisée *Watatatow*. Pour faciliter la retranscription des exemples, les émissions de *Watatatow* furent toujours enregistrées sur bande magnétoscopique. Cette mesure nous a permis de réécouter au besoin les séquences importantes et de noter les expressions avec une fidélité quasi absolue. La marge d'erreur sur ces transcriptions manuscrites est donc à peu près nulle.

## **2.4 CARACTÉRISTIQUES SOCIALES ET GÉOGRAPHIQUES DES LOCUTEURS**

La cueillette de notre corpus s'est étendue sur plus d'une année. Cependant, il est entendu que nous n'avons pu au cours de cette année recueillir toutes les expressions actuellement en vogue. Notre recherche étant à la fois conditionnée par des facteurs géographiques et sociologiques, nous ne pouvons prétendre à une représentation exhaustive du langage réalisé

par cette génération de locuteurs. Les jeunes, dont l'âge variait approximativement entre 13 et 22 ans au moment de la cueillette du corpus, faisaient principalement partie de l'entourage de l'auteure.

Pour cette raison, nous nous retrouvons en présence de jeunes qui appartiennent à un groupe social déterminé. Majoritairement natifs du Saguenay-Lac-Saint-Jean, les jeunes observés sont issus d'un milieu francophone régional. Bien qu'ils proviennent d'un milieu rural, les jeunes sont assez fortement scolarisés : la plupart d'entre eux étant des étudiants des ordres secondaire, collégial et universitaire. Ces jeunes ont également reçu une éducation basée sur des valeurs profondes, valeurs en lesquelles ils croient fermement. Aussi, cette appartenance à un milieu culturel limite en quelque sorte la représentativité des expressions recueillies. En effet, comme ces jeunes locuteurs correspondent à un profil donné, il va de soi que ceux-ci favorisent certaines expressions au détriment d'autres qui peuvent leur sembler moins appropriées ou encore un peu plus crues.

Cependant, comme notre corpus a été enrichi de faits de langage puisés dans des émissions télévisées conçues pour la jeunesse québécoise, cela nous a permis d'élargir notre champ d'observation et de toucher un groupe échantillon plus représentatif de cette génération de locuteurs. La réalité citadine montréalaise se trouve ainsi représentée par les expressions recueillies dans les émissions télévisées. Notre corpus offre donc un éventail intéressant des formes et expressions prisées par la jeunesse québécoise et donne un excellent aperçu des différents moyens utilisés par les jeunes Québécois pour marquer l'intensité dans leurs différents rapports verbaux.

## **2.5 CLASSEMENT ET ANALYSE PRÉLIMINAIRE**

Compte tenu des rapports étroits qui existent entre l'intensité et l'expressivité, les premiers relevés reposaient sur une conception plus large du phénomène de l'intensité dans le langage des jeunes. Tous les faits de langage recueillis ont été alors consignés dans un même fichier, sous format traitable par ordinateur. Cette méthode a facilité de beaucoup la lecture des faits

de langage composant le corpus et a représenté une économie de temps assurée lors de leur manipulation dans des hypothèses de classements successifs.

Répertorier et classer tous les faits de langage selon un certain nombre de paramètres marque l'étape initiale de notre analyse. Ainsi, nous avons, dans un premier temps, fait le tri des faits de langage recueillis et partagé les expressions en deux groupes : d'une part, celles qui relèvent spécifiquement du domaine de l'expression de l'intensité et, d'autre part, celles qui appartiennent au domaine plus large de l'expressivité. Cette distinction nous a permis de constituer un nouveau fichier composé uniquement de faits de langage associés au phénomène de l'intensification et / ou de la quantification; les autres, ceux qui relevaient de l'expressivité furent classés dans un fichier à part.

Dans un deuxième temps, nous avons fait le partage des formes liées aux phénomènes de l'intensification et de la quantification. Ces deux phénomènes qui occupent des espaces voisins dans le langage jouent respectivement un rôle de renforcement dans la phrase, et ce, plus particulièrement auprès de l'élément intensifié ou quantifié. D'une part, l'intensification porte une qualité à un degré supérieur (*très beau / super loin / full loin / mauditement beau*); d'autre part, la quantification, même si elle est souvent liée à l'idée d'un accroissement ou d'une unité de mesure appliquée à des objets nombrables ou à des éléments sémantiquement quantifiables (*un / deux / des / quelques / plusieurs pains*), s'applique aussi sur des concepts abstraits plus difficilement mesurables (*beaucoup de patience / de peine // avoir tellement de plaisir / souffrir tellement*). Leur champ d'application fonctionnelle étant différent, l'intensification affecte plutôt les adjectifs et les adverbes, alors que la quantification se réalise surtout avec les noms et les verbes. En français, ce sont les adverbes *très* et *beaucoup* qui représentent respectivement l'intensificateur et le quantificateur types.

Cette seconde distinction nous a permis de concentrer notre analyse sur l'objet véritable de notre recherche, en l'occurrence sur les faits d'expression qui relèvent spécifiquement de l'intensité. L'étude de la quantification et des formes qui lui sont rattachées n'est pas intégrée dans ce mémoire. Aussi, en ce qui a trait aux éléments qui possèdent la double fonction

d'intensifier et de quantifier, pour ces mêmes éléments, seuls les emplois intensifs ont été considérés et ont servi à notre analyse.

Notre premier classement des faits de langage retenus pour notre analyse a reposé sur des considérations grammaticales et syntaxiques : nous avons au préalable classé ces formes selon qu'elles relevaient de catégories adjectivale ou adverbiale, de locutions nominales (SN) ou prépositionnelles (SP), ou encore selon qu'elles résultaient de l'ajout d'éléments morphologiques tels les préfixes, ou bien de constructions syntaxiques particulières à saveur intensive.

Cette répartition nous a permis de reconnaître les formes associées à l'intensité minimale, modérée et maximale. Aussi, compte tenu de la grande variété des formes liées à l'expression de l'intensité maximale, nous avons alors choisi de limiter notre analyse aux formes qui marquent le haut degré; les formes relatives à l'expression des degrés faible et moyen ont été écartées et conservées dans un autre fichier.

Après quelques tentatives de classements et remaniements des différentes formes liées à l'expression de l'intensité élevée, nous avons constaté que la meilleure façon de procéder à l'analyse de celles-ci serait de les regrouper selon des critères plus généraux, c'est-à-dire selon les moyens ou encore selon les usages plus spécifiques au français québécois.

Des considérations syntaxiques, sémantiques et discursives ont alors servi à établir le classement définitif de tous ces faits de langage. Cependant, compte tenu que ces considérations se recoupent souvent et qu'il est rare qu'un fait de langage relève uniquement d'un seul critère, nous avons tenté de classer ceux-ci selon les critères considérés prioritaires pour les besoins de notre analyse.

La plupart des faits de langage pris en considération ont été classés selon une combinaison comportant au moins deux facteurs. Par exemple, des critères syntaxiques et sémantiques ont servi à regrouper les faits liés aux phénomènes du comparatif et des superlatifs relatif et absolu. Les sacres et les jurons ont été classés suivant des critères sémantiques et discursifs,

alors que le classement des formes plus particulières au français québécois a plutôt fait appel à la combinaison de ces trois critères. Ces grandes divisions ont donné lieu à des catégories et des sous-catégories qui, à leur tour, ont servi à identifier soit un procédé d'intensification particulier, soit une forme lexicale utilisée à l'intérieur d'un même procédé ou associée à un usage plus particulier.

Les faits de langage construits à l'aide d'une comparaison et dont les structures correspondaient à celles du comparatif et du superlatif relatif ont d'abord été regroupés. Les formes appartenant à l'expression du superlatif absolu étant plus nombreuses et plus diversifiées, nous avons ensuite partagé celles-ci selon leur classe d'appartenance à une catégorie particulière. Les formes classiques (les adverbes d'intensité usuels, les adverbes en *-ment* traditionnels, les préfixes) ont complété la première partie de notre analyse davantage axée sur les moyens traditionnels de marquer l'intensité élevée dans le langage; alors que les autres, celles qui relèvent d'un usage moins conventionnel (les sacres et les jurons), ou encore celles qui sont plus particulièrement associées au français québécois ont constitué la deuxième partie de notre analyse.

## 2.6 MÉTHODE D'ANALYSE

Le premier volet de notre analyse consistait avant tout à rechercher les conditions de restriction relatives à la distribution de toutes ces formes intensives (ou intensificateurs) dans l'environnement phrastique et en préciser les conditions d'emploi telles qu'elles avaient été observées.

D'un point de vue syntaxique, l'intensité élevée pouvant s'exprimer aussi par le biais de structures qui présentent certaines particularités (par exemple, l'ordre des unités de sens étant souvent affecté afin de mettre en valeur l'une d'elles), nous avons porté une attention particulière aux modèles utilisés à l'oral par les jeunes locuteurs, modèles qui, à première vue, semblaient parfois caractérisés par l'abandon des structures traditionnelles au profit de constructions syntaxiques particulières, parfois inusitées.

Nous avons alors fait appel à des notions relevant du domaine de la syntaxe pour rendre compte des différentes positions syntaxiques de tous ces éléments à valeur intensive, et ce, en regard de l'antéposition et de la postposition de l'élément intensificateur versus l'élément intensifié. La relative mobilité, la distribution syntaxique ou l'environnement phrastique, y compris les changements de statut ou de classe, la valeur de la polarité (positive ou négative) du contexte figurent aussi parmi les éléments pris en considération. Cet examen nous a aidée à mieux comprendre le comportement syntaxique de tous ces éléments et à faire le point sur certaines de leurs particularités.

La manipulation des formes dans l'énoncé ou dans des énoncés concurrents s'est également révélée une opération intéressante dans l'observation des faits de langage. On a eu alors recours à des procédés de substitution et de permutation pour établir les valeurs sémantiques des formes intensives et vérifier leur relative autonomie ou mobilité au sein de la phrase. Il va de soi que notre jugement de locuteur natif ou encore notre sentiment de la langue se sont révélés des appuis efficaces.

D'un point de vue sémantique, nous avons porté une attention particulière à l'évolution de certaines formes et à leur emploi actuel comme intensificateurs dans le langage des jeunes. À cet effet, nous avons tenté d'expliquer ce qui aurait pu favoriser une telle évolution et voir par le fait même de quelle manière ce transfert aurait pu s'effectuer. À titre d'exemple, nous citons l'adverbe de manière *drôlement* qui en est venu à être utilisé comme intensificateur dans le langage courant, alors que son antonyme, *tristement*, n'a pas subi la même évolution. Ces observations nous laissent croire que certaines formes, de par leur sens intrinsèque, sont probablement plus enclines à une telle évolution et se prêtent mieux à l'expression de l'intensité.

La sémantique nous a également servi lors de l'étude de certains phénomènes syntaxiques dont l'analyse s'est en partie effectuée sur une base sémantique. Par exemple, le comparatif et le superlatif relatif ont été examinés à travers les notions de « *parangon* » et « *d'univers de discours* ». Ces éléments comparants qui servent de modèles ou encore de référents par

excellence donnent à la comparaison une force qui ne peut se traduire que par l'expression d'un degré élevé.

Par ailleurs, l'analyse des formes associées aux sacres et aux jurons (qui puisent généralement leur force intensive dans leur caractère tabou) et de certaines formes plus particulières au français québécois (*ben, don ben, au boute, au fond...*) s'est réalisée en prenant en compte le contexte. D'un point de vue discursif, ces formes qui se rencontrent particulièrement à l'oral et qui relèvent d'un niveau de langue des plus familiers se révèlent aussi des marqueurs potentiels d'intensité élevée dans le langage courant.

## 2.7 CONCLUSION

Tout en nous renseignant sur les différents comportements en discours, nous espérons que cette étude favorisera une meilleure compréhension des différents modes d'expression de l'intensité élevée en français québécois. Nous n'avons cependant pas la prétention de rendre compte de toute la complexité du phénomène linguistique. Somme toute, nous espérons simplement que cette recherche aura servi à mettre en lumière les formes et les procédés intenses privilégiés par *les jeunes Québécois d'aujourd'hui*, de même que leur fonctionnement à l'oral.

## **CHAPITRE 3**

### **LE COMPARATIF ET LE SUPERLATIF RELATIF DANS LE LANGAGE DES JEUNES QUÉBÉCOIS**

### 3.1 INTRODUCTION

Ce chapitre portera sur l'étude des structures comparatives et superlatives relatives comme moyen d'expression de l'intensité dans le langage des jeunes Québécois. Dans un premier volet, nous ferons l'examen du *comparatif* pour ensuite nous pencher, dans un second volet, sur l'étude du *superlatif relatif*. Deux raisons principales motivent notre choix de traiter dans un même chapitre le *comparatif* et le *superlatif relatif*. Si la raison première repose sur le fait que ces deux phénomènes sont liés intrinsèquement par une certaine parenté, la seconde en est tout simplement une d'ordre pratique : ces deux phénomènes font appel à des procédés similaires, procédés qui se répertorient en petit nombre sur le plan grammatical. Quant au superlatif absolu, les procédés étant plus nombreux, il fera l'objet d'un examen plus étendu et plus approfondi ultérieurement.

### 3.2 IDENTIFICATION ET DÉFINITION DU COMPARATIF

On distingue invariablement trois sortes de comparatifs : les *comparatifs d'égalité, de supériorité et d'infériorité*. Le comparatif s'exprime dans la langue au moyen des adverbes *aussi, plus* et *moins* antéposés à l'adjectif et à l'adverbe. Le comparatif requiert le plus souvent une proposition conjonctive, complète ou elliptique, et son complément, introduit par la conjonction *que*, exprime l'élément constituant le point de référence de la comparaison. Ce complément peut revêtir diverses formes, notamment<sup>1</sup> :

- un groupe nominal, un nom ou un pronom désignant un autre élément caractérisé par la même propriété (Cet enfant est *aussi rusé qu'un renard / que Joé / que toi*) ;
- un adjectif si la comparaison porte sur deux qualités (Cet enfant est *aussi rusé qu'habile*) ;

---

<sup>1</sup> Nous nous sommes principalement servie de la présentation de RIEGEL et al. (1994 : 365)

- un groupe prépositionnel ou un adverbe si la comparaison est fondée sur des circonstances différentes (Les résultats sont *meilleurs qu'en Europe / que d'habitude*) ;
- une proposition complète ou elliptique (Stéphanie n'est peut-être pas *aussi pressée que tu l'voudrais / Stéphanie n'est peut-être pas aussi pressée!*).

Le comparatif implique la présence d'au moins deux termes (le comparé et le comparant), dont CHARAUDEAU précise ainsi les rapports :

Deux termes au moins sont comparés l'un à l'autre : l'un de ceux-ci sert de pôle de référence (le comparant), l'autre (le comparé) lui est confronté et reçoit une gradation selon qu'il se trouve être d'un degré *égal, supérieur* ou *inférieur* au pôle de référence. (CHARAUDEAU, 1992 : 362)

Ces termes peuvent revêtir des formes diverses et impliquer différents rapports :

Ces termes peuvent avoir la forme d'un **adjectif** ou d'un **adverbe**, ils représentent alors des *qualités*, ou la forme d'un **nom** ou d'un **verbe** et représentent alors des *êtres* et des *comportements*. Les premiers font l'objet d'une gradation *intensive* qui est marquée par **plus, moins, aussi** ; les seconds font l'objet d'une gradation *quantitative*, qui est marquée par **plus, moins et autant**. (CHARAUDEAU, 1992 : 362)

En plus des formes analytiques impliquant un adverbe de degré, le français moderne a conservé du latin trois comparatifs synthétiques dont le radical diffère des adjectifs positifs correspondants : *meilleur / bon, pire / mauvais, moindre / petit*. Toutefois, des comparatifs analytiques formés avec l'*adverbe plus* : *plus bon, plus mauvais, plus pire* et *plus petit* (qui est le seul à pouvoir rendre la dimension concrète) font concurrence à ces trois formes dans la langue parlée.

Si, d'un point de vue morphologique, la distinction entre les trois formes du comparatif (égalité, supériorité et infériorité) semble assez facile à opérer, leur rôle respectif comme moyen d'expression de l'intensité dans notre corpus présente une apparence plutôt

asymétrique et mérite, pour sa part, une étude plus approfondie sur les plans sémantique et pragmatique.

### 3.3 LE COMPARATIF D'INFÉRIORITÉ

Bien que nous ne sommes pas tenue de faire l'analyse du comparatif d'infériorité (étant donné que nous nous intéressons uniquement à l'expression de l'intensité élevée), nous tenons quand même à considérer cette forme pour obtenir une meilleure vue d'ensemble et établir un parallèle plus équitable entre les trois formes du comparatif. Un premier examen des attestations recueillies nous indique que le comparatif d'infériorité s'avère beaucoup moins fréquent que les comparatifs de supériorité et d'égalité qui connaissent un usage plus important. Le comparatif d'infériorité qui s'exprime dans la langue par l'emploi de l'*adverbe moins* (antéposé au nom, à l'adjectif et à l'adverbe et postposé au verbe) ne constitue pas dans notre corpus une forme privilégiée par les jeunes Québécois pour exprimer l'intensité dans leur langage.

Les exemples recueillis se présentent sous une forme standard et il en va de même sur le plan sémantique où les effets de sens ne présentent pas d'intérêt particulier pour notre étude. Ces exemples traduisent simplement l'idée exprimée par le jeune, sans plus ni moins :

1. ... c'est *moins pire qu'hier*.
2. ... j'trouve qu'est *moins vache que l'autre*.
3. Y sont *moins beaux que ceux dans l'frigo*.
4. C'était *moins mélodique que ce que j'fais maintenant*.
5. J'ai peut-être *moins d'expérience que toi*, mais t'as *moins lu que moi*.

Nous avons cependant recueilli quelques exemples où le comparatif d'infériorité apparaît renforcé par des adverbes comme *beaucoup*, *tellement* et *ben*:

1. ...et *beaucoup moins cher que* le courrier ordinaire...
2. J'me sens *tellement moins stressé!*
3. J'sus *ben moins su'les nerfs qu'avant!*
4. J'sus *ben moins fatigué que l'autre fois!*
5. J'gagne *ben moins d'argent en travaillant à l'usine qu'en ramassant des bleuets*.

Compte tenu du phénomène général qui veut que les orientations du langage soient davantage axées vers le positif, il n'est donc pas surprenant que le comparatif d'infériorité, plutôt marqué par le négatif, connaisse un emploi moins fréquent. Cette orientation vers le positif se reflète donc dans le langage des jeunes et dans l'usage qu'ils font des différentes formes du comparatif comme moyen d'expression de l'intensité.

### 3.4 LE COMPARATIF DE SUPÉRIORITÉ

Le comparatif de supériorité qui se réalise par l'utilisation de l'adverbe *plus* (antéposé au nom, à l'adjectif ainsi qu'à l'adverbe et postposé au verbe) et par l'adjectif *meilleur* connaît un usage plus important que le comparatif d'infériorité dans le langage des jeunes. Coïncidant avec l'expression de l'intensité élevée, les jeunes locuteurs recourent naturellement à cette forme du comparatif qui répond probablement bien à leur besoin d'expression.

Le comparatif de supériorité qui se présente sous une forme canonique, conforme aux exemples que l'on retrouve dans les grammaires, ne requiert pas une étude approfondie des exemples qui lui sont rattachés. Sur les plans sémantique et pragmatique, le degré d'intensité traduit par cette forme du comparatif correspond inmanquablement à l'intensité élevée :

1. J'pensais à quelque chose de *plus mollo*.
2. Ça t'frait super ben une robe *plus flyée*.
3. Ce prof-là, je l'pensais *plus cool* pis *plus smath* aussi.
4. J'peux pas être *plus stressé qu'en ce moment*.
5. C'est juste pour te montrer *plus fine* pis *plus intelligente que tout l'monde*.
6. T'es encore *plus con que j'pensais!*
7. Moé, j'ai jamais eu de prof *plus l'fun que Bérangère!*
8. J'me trouve pas assez bon. J'veux être *meilleur!*
9. C'est *meilleur que c'que t'as faite l'autre fois!*
10. *Pire que lui!* C'est dur à battre!

À l'instar du comparatif d'infériorité, le comparatif de supériorité peut également être l'objet d'un renforcement par les adverbes *beaucoup*, *tellement* et *ben* :

1. Y a des problèmes *beaucoup plus graves que ça*, Mado.

2. Ce s'rait te faire plus de mal que de bien, Camille! *Beaucoup plus* de mal *que* tu l'crois!
3. La vie est *tellement plus* simple avec toi Charlie!
4. Aux États-Unis, c'est *ben plus* pire *que* ça! C'est *ben plus* rough *qu'*icitte!
5. Ça fait *ben plus* mal *que* tu l'penses!
6. Mais ce qui est *ben plus* crissant, c'est qu'i a réussi à s'trouver une job pareil.
7. J'te comprends ! C'est *ben plus* décevant *que* ça peut être frustrant.

### 3.5 LE COMPARATIF D'ÉGALITÉ

Le comparatif d'égalité se manifeste dans le langage par les adverbes *aussi* (antéposé à l'adjectif et à l'adverbe) et *autant* (antéposé au nom et postposé au verbe). Dans notre corpus, comparativement aux deux autres formes étudiées précédemment, il se révèle un choix important des jeunes locuteurs. Cette forme du comparatif se montre particulièrement intéressante à étudier des points de vue sémantique et pragmatique et mérite qu'on lui accorde une attention particulière.

Formellement, de par sa structure morphologique et syntaxique, le comparatif d'égalité sert à marquer une égalité entre le terme comparant et le terme comparé (*Élise est aussi intelligente que Joëlle / J'ai autant de billes que toi*) mais, dans l'usage concret du langage, il est très souvent utilisé pour signifier l'intensité élevée. Effectivement, dans notre corpus, nous avons constaté que, sur les plans sémantique et pragmatique, le comparatif d'égalité joue aussi un rôle dans l'expression des degrés élevés et probablement un rôle des plus importants.

En pratique, lorsque nous comparons deux éléments entre eux, le but premier de cette comparaison n'est pas tant d'exprimer en soi une égalité mathématique, ni même une équivalence approximative entre deux choses, que de signifier avant tout l'expression d'un degré, le plus souvent élevé, qui est intrinsèquement liée à l'élément de comparaison :

La comparaison avec un individu, un animal, un objet... qui est censé posséder au maximum la qualité ou le défaut en question, sert couramment pour marquer le plus haut degré d'intensité. Type d'expression essentiellement populaire, parce que imagé, il semble plus répandu en français que dans les langues voisines. (DAUZAT, 1945 : 171)

En affirmant qu'un élément est égal à un autre, l'élément comparant devient un parangon, c'est-à-dire une sorte de modèle ou étalon qui donne à l'élément comparé une force réelle dans l'expression du degré de la qualité obtenu par notre comparaison. Cet objet (parangon) « [...] parfois arbitrairement choisi est considéré implicitement comme possédant à un degré éminent la propriété concernée par la comparaison. » (RIVARA, 1990 : 156). L'important ou « le fait crucial est que [...] le parangon est traité, par les locuteurs et par la langue, comme étant *connu*, du moins sous l'angle de la propriété considérée. » (Ibid.).

Notre étude du comparatif d'égalité s'effectuera principalement en fonction de la nature explicite ou implicite de cet élément comparant et des catégories établies selon le type de parangon observé dans les différentes structures comparatives utilisées dans le langage des jeunes Québécois.

### 3.5.1 LE COMPARANT EXPLICITE

Parmi les expressions dont l'élément comparant est de nature explicite, nous croyons important de distinguer les expressions qui relèvent d'un espace culturel très généralement partagé par l'ensemble des locuteurs francophones et celles qui sont plus particulièrement liées à un univers commun aux deux interlocuteurs, à savoir un univers partagé culturellement et socialement par les locuteurs.

La distinction étant établie selon le type de parangon impliqué dans la structure comparative, nous aurons ainsi les expressions qui relèvent d'un *parangon général* ou *universel* et, par la suite, celles qui sont liées à un *parangon culturel* et à un *parangon particulier*.

#### 3.5.1.1 Le parangon général ou universel

On ne retrouve pas dans notre corpus de comparatif d'égalité stricte mettant en cause une construction en *aussi... que* avec un terme comparant impliquant le *parangon universel*, soit un *parangon stéréotypé à valeur intensive*. De fait, nous n'avons recueilli aucune expression du genre « C'est *aussi clair que de l'eau de roche!* » ou encore « T'es *aussi solide que le*

*roc*, toi! » qui, sémantiquement, seraient généralement comprises et interprétées par l'ensemble des locuteurs francophones comme des expressions faisant référence à quelque chose de *très clair* et à quelqu'un de *très solide*. Par contre, les jeunes locuteurs recourent fréquemment au parangon universel dans des constructions comparatives en *comme* en puisant dans les expressions toutes faites qui font en quelque sorte partie de l'héritage général et qui forment dans la langue des clichés :

1. ... c'est *clair comme de l'eau de roche* !
2. T'es *solide comme un roc*, toi ! (T'es jamais malade.)
3. Sa mère est *blême comme un drap* !
4. ... elle est *douce comme un agneau* !
5. Y est *bâti comme un ours* pis *fort comme un bœuf* ! Une *vraie armoire à glace* !
6. C'est pas facile Émilie! T'es *fermée comme une huître* !
7. T'as jamais eu besoin de t'battre toé!... T'es *mou comme d'la guenille*, Jocelyn !
8. ... t'as pas d'affaire à être *bête comme tes deux pieds* avec Juliette !
9. Ça tombe ben, j'*sus cassé comme un clou* pis j'ai du temps en masse !
10. On a *pratiqué comme des fous* maman ! Tu vas être contente !

Sur le plan fonctionnel, la *comparaison en comme* est sentie comme une forme de comparatif d'égalité, un fait discursif qui sert à marquer l'égalité. Par conséquent, la *comparaison en comme* se révèle donc un moyen d'expression particulièrement efficace au détriment de la simple *comparaison d'égalité stricte* construite avec l'*adverbe aussi*.

### 3.5.1.2 Le parangon culturel

Parmi les expressions dont l'élément comparant explicite appartient à un univers propre aux deux interlocuteurs, nous avons recueilli des expressions dont le parangon est lié à l'univers culturel des jeunes de la fin des années 90 :

1. ... ou encore parce que j'*sus aussi pétard que Claudia* (Schieffer) !
2. Ce gars-là, y est *aussi beau que Brad Pitt*, tiens !
3. Tu connais *Ben Affleck* ? Ben, y est *aussi ben faite que lui* ! C't'un *aussi beau* mec !

4. Dans son émission, y est *aussi énarvé que Brathwaithe* ! Si tu l'écoutes, tu vas ben voir que j'ai raison.
5. Sur scène, y sont *aussi bons que les Colocs* !
6. J'te l'dis y chante *aussi ben que Kevin Parent* !
7. Y sont *aussi drôles que « Un gars, une fille »* !
8. Y sont crevants! Y sont *aussi drôles que « Popa et moman »* dans *P'tite vie* !
9. Sa chum est *aussi blonde que Sylvie* ! (dans « *Un gars, une fille* »).
10. T'écoutes-tu *Marc Labrèche* ? Ben, y est *aussi déchaîné que lui* !

L'égalité étant effectuée avec un haut point de référence (Claudia S., Brad Pitt, Ben Affleck et autres), toutes ces expressions, sauf en cas d'ironie, sous-entendent un degré élevé dans l'expression de l'intensité. Il en va ainsi de la logique pratique du langage qui soutient qu'il ne sert à rien de comparer ou de dire que c'est égal à partir d'un degré moyen.

Cependant, pour être comprises comme telles, ces expressions doivent s'adresser à des locuteurs de notre temps. Il est fort probable que, dans quelques années, le panorama artistique ayant changé, ces éléments de comparaison, considérés aujourd'hui comme des parangons culturels, ne seront plus en mesure de traduire l'intensité élevée dans le langage. De tels exemples ne pourront plus servir à la formulation de structures comparatives à valeur intensive puisque, expressivement parlant, ils ne seront plus sentis comme des « expressifs » au sein de la communauté linguistique. Dans des situations semblables, le futur locuteur choisira alors, parmi ses modèles, ceux qui seront susceptibles de produire les mêmes effets intensifs auprès des locuteurs de la société de demain.

### 3.5.1.3 Le parangon particulier

Toujours en relation avec l'élément comparant explicite, nous avons également recueilli des expressions dont le terme comparant se rapporte à un univers particulier aux deux locuteurs, un univers connu et partagé par les deux acteurs de la communication :

1. J'ai jamais rencontré un gars *aussi trippant que Michel*.
2. Mais si t'es *aussi romantique que tu l'dis*, j'comprends pas...
3. Tu déteins sur moi, Charline! J'sus rendue *aussi poche que toi* !
4. Fais-moi entendre ça pour voir si c'est *aussi génial que Charline le dit*.
5. J'sus désolée, Mado, mais j'ai pas la conscience *aussi élastique que toi*.

6. T'as pas à parler. T'es pas mieux que moé ! T'es *aussi fucké que moé* !
7. Son *chum* ! Pour tout dire, j'dirais qu'y est *aussi niaiseux qu'elle* !
8. ... en gros, ben y est *aussi brillant que sa sœur* ! Si tu l'voyais, tu comprendrais. Y a l'air *aussi fou qu'elle* !
9. J'ai vu ton père à matin. Y a l'air *aussi bête que d'habitude* !
10. Ouais, t'es pas tout à faite *aussi cool que t'en as l'air* !

Étant donné le fonctionnement général de la comparaison et de l'esprit humain, ces expressions présentent indubitablement une orientation argumentative en faveur d'un haut degré ou de sa négation. La dimension pragmatique suppose que le locuteur (ou la locutrice) *est très poche / n'a pas la conscience très élastique / a rencontré un gars très trippant*; que l'interlocuteur *prétend être très romantique / est très fucké / n'est pas très cool* / que Charline a parlé *d'un son très génial* / que le chum est *très niaiseux* / que le frère *n'est pas très intelligent* et qu'il *n'a pas une très belle apparence* / que le père de l'interlocuteur *est habituellement très bête*.

### 3.5.2 LE COMPARANT IMPLICITE

Certaines expressions particulières au comparatif d'égalité sont caractérisées par la présence d'un élément comparant implicite. Dans ce type d'expression, la comparaison est principalement réalisée par l'utilisation du pronom démonstratif neutre *ça*. Dans notre corpus, le pronom *ça* est surtout employé avec un adjectif à connotation négative, généralement précédé de l'adverbe *si* :

1. J'sus pas *aussi croche que ça*!
2. J'sus-tu *si pire que ça*?
3. J'fais-tu *si dur que ça*?
4. Est-ce que j'sus *si terrible que ça*?
5. J'sus pas *si nounoune que ça*!
6. Est pas *si épaisse que ça* quand même!
7. Aie! T'es pas *si pure que ça*! (La pureté est-elle encore perçue positivement dans notre société d'aujourd'hui?)
8. Ça s'passe *si mal que ça* entre nous?
9. J'voulais juste te dire que j'sus pas *si fragile que ça*!
10. J'savais pas que c'était *si heavy que ça* moé!
11. T'as pas besoin d'avoir peur ! Tu vas voir ! J'sus pas *si nul que ça* !
12. J'ai-tu l'air *si cave que ça*? *Aussi cruche* coudon?

13. Wo ! Arrête d'en mettre ! J'sus pas *si Gérard que ça* quand même !
14. J'sus-tu *si Ginette que ça*? / J'ai-tu l'air *si Gino que ça*?

*Gérard* est entré dans l'usage avec la présentation du film québécois « *Cruising bar* ». Les jeunes l'utilisent en faisant allusion au personnage *Gérard* (interprété par Michel Côté) dont la caricature en a marqué et fait rire plus d'un. *Gino* et *Ginette*, pour leur part, font référence à des individus qui aiment attirer l'attention et se faire remarquer par des appareils qui leur servent aussi de moyens de séduction. Sujets à la moquerie, ces moyens sont souvent considérés par les jeunes d'aujourd'hui comme ridicules, voire *quétaines*. Parmi ceux-ci, nous citons, entre autres, le modèle et la couleur de l'auto, les bottes de cow-boys, les gros bijoux, l'exhibition des poils sur la poitrine pour les hommes, le maquillage à outrance pour les femmes... Connotés négativement, ces prénoms, occasionnellement utilisés dans cette structure comparative, sont considérés comme des adjectifs pris au sens péjoratif.

Dans tous ces exemples, le pronom *ça* sert de point de référence générique pour la comparaison. Ce point de référence implicite donne à la structure comparative une espèce de dimension concrète dans l'abstrait. En effet, même si l'élément de comparaison n'est pas clairement identifié, il est clair que le pronom *ça* réfère à quelque chose de négatif que le locuteur ne souhaite pas posséder à un degré aussi élevé. Si, dans les exemples précédents, on enlevait le *que ça*, il nous semble qu'il manquerait à la structure comparative une sorte de point d'ancrage sur lequel s'appuie le locuteur pour bâtir sa comparaison intensive (et ce, même si les exemples demeurent néanmoins sémantiquement et syntaxiquement acceptables) :

1. J'sus-tu *si pire* ?
2. Est-ce que j'sus *si terrible* ?
3. J'fais-tu *si dur* ?
4. J'sus pas *aussi croche* !
5. J'sus pas *si nounoune* !
6. Est pas *si épaisse* quand même !
7. T'es pas *si pure* !
8. J'sus pas *si Gérard* !
9. J'sus-tu *si Ginette* ?
10. J'ai-tu l'air *si Gino* ?

À cause du mécanisme général de la comparaison qui nous oriente vers le haut degré et des indices dans la langue qui nous confirment que les adverbes *si* et *aussi* orientent également vers le haut degré (par exemple le fait que, pour marquer le degré bas, il faut explicitement recourir à l'élément *peu* → *si peu* / *aussi peu gentil*), le pronom neutre *ça*, correspondant à un point de comparaison élevé, exprime donc l'intensité élevée dans ces structures comparatives interrogatives et négatives.

### 3.6 CONCLUSION

Les attestations recueillies nous indiquent que les trois formes du comparatif jouent toujours un rôle actif dans l'expression de l'intensité dans le langage des jeunes Québécois. Cependant, comme nous l'avons déjà précisé auparavant, la distribution et l'importance des rôles attribués à chacune de ces formes se révèlent plutôt asymétriques dans l'usage. Si, d'un point de vue grammatical, l'expression du comparatif comprend trois degrés de comparaison (infériorité, égalité et supériorité) dont les champs d'action respectifs sont bien circonscrits, notre étude tend à montrer que, du point de vue discursif, la situation est quelque peu différente.

Le comparatif d'égalité, excepté les rares cas où il est considéré d'un point de vue logique ou mathématique, est avant tout utilisé pour marquer l'intensité élevée dans le langage. Cette brève analyse nous montre bien que, quelle que soit la nature de l'élément comparant ou du parangon observé, son rôle discursif dans les échelles argumentatives tend plutôt vers l'expression du haut degré. La désignation *comparatif d'égalité* n'est donc valable que pour les éléments adverbiaux qui servent à l'identifier (*si*, *aussi* et *autant*) puisque, sur les plans sémantique et pragmatique, le caractère scalaire de cette forme du comparatif est avant tout orienté vers l'expression de l'intensité élevée et non vers celle de l'intensité moyenne comme le laisse entendre la terminologie grammaticale. Cette dernière observation nous permet d'enchaîner avec l'étude du superlatif relatif qui, comme nous l'avons déjà indiqué, constitue la deuxième partie de ce chapitre.

### 3.7 LE SUPERLATIF RELATIF

#### 3.7.1 HISTORIQUE ET DÉFINITION

Historiquement, le superlatif (relatif et absolu) s'exprimait en latin au moyen de désinences particulières telles *fortis* → *fortissimus* (**le plus fort** ou **très fort**) ou encore par des formes spéciales comme *bonus* → *optimus*. Ce système de désinences commença à montrer des signes de déclin dès le latin classique.

Dès lors, on a graduellement assisté à la mise en place d'un système composé de deux procédés différents. D'une part, une forme qui traduit simplement l'expression du haut degré par l'utilisation d'un adverbe d'intensité (*très*) ou d'un préfixe (*super*); d'autre part, une forme issue du comparatif à partir de laquelle on a progressivement ajouté l'article défini (**le plus beau**). La grammaire française a conservé l'appellation de *superlatif* pour les deux formes, mais les a toutefois distinguées par les épithètes *relatif* et *absolu*.

Le superlatif relatif compte toujours parmi les moyens classiques pour exprimer l'intensité dans le langage. Dans les grammaires traditionnelles, le superlatif relatif est défini en fonction de « l'expression d'une qualité portée au degré le plus élevé ou le plus bas, par comparaison, soit avec l'être ou l'objet dont il s'agit, considéré dans des circonstances différentes, soit avec un ou plusieurs autres êtres ou objets. » (GREVISSE, 1964 : 367).<sup>1</sup>

L'égalité étant exclue par définition, le *superlatif relatif* est dit *de supériorité* ou *d'infériorité*. Les deux formes sont constituées à partir du comparatif de supériorité ou d'infériorité précédé soit de l'article défini, soit du déterminant possessif ou de la forme *de* : **le moment le plus crucial de l'expérience, votre plus grand espoir, ce qu'il y a de moins dangereux.**

---

<sup>1</sup> Nous n'avons pas trouvé une définition aussi claire et précise dans une édition plus récente, notamment celles de 1986 et 1997.

C'est par la présence de l'article défini et par la nature du terme corrélié (*de* plutôt que *que*) que le superlatif relatif se distingue habituellement du comparatif : *Ce film est plus drôle que celui d'hier* / *Ce film est le plus drôle de sa catégorie*, ou encore : *Ce volume est moins intéressant que le précédent* / *Ce volume est le moins intéressant d'entre tous*.

Le superlatif relatif se différencie également du comparatif par la manière dont le degré de l'adjectif est évalué par rapport à autre chose. En effet, alors que le comparatif oppose *comparé - comparant*, dans le superlatif relatif, ce qui est en cause c'est *un élément* considéré dans *un ensemble d'éléments* :

Au comparatif, la propriété est simplement mise en rapport avec un ou plusieurs éléments de référence [...]. Au superlatif dit « relatif », il y a également mise en rapport comparatif avec d'autres éléments présentant la même propriété. Mais le référent du nom qualifié par l'adjectif est présenté comme possédant soit le plus haut degré (*le plus*) soit le plus bas degré (*le moins*) de la propriété par rapport à l'ensemble des autres référents [...]. (RIEGEL et al., 1994 : 364)

Le superlatif relatif et le comparatif impliquant tous les deux un élément de référence qui joue le rôle d'un complément de comparaison, ce rapprochement fait en sorte que certains grammairiens dont GOUGENHEIM (1938), BRUNOT et BRUNEAU (1949) préfèrent le nom de *comparatif généralisé* à celui de *superlatif relatif*.

### 3.7.2 L'ANALYSE DU SUPERLATIF RELATIF

Le superlatif relatif correspondant aussi à un moyen standard de l'expression de l'intensité dans le langage, l'intérêt de notre analyse se situera du côté de l'univers de référence comme ce fut le cas pour l'étude du comparatif, basée sur la nature du parangon. Effectivement, il nous apparaît plus intéressant de traiter ce procédé linguistique en regard de la nature de l'univers évoqué par le point de comparaison plutôt que de considérer la structure morphosyntaxique en elle-même. L'univers évoqué dans la structure superlative jouant un rôle déterminant dans la force du degré obtenu par la comparaison, nous pourrions en toute

logique postuler que plus la nature de cet univers sera vaste (ou considéré comme tel), plus le degré de la qualité de l'objet comparé sera élevé.<sup>1</sup>

Nous tenons toutefois à préciser qu'il ne s'agit pas ici d'une variation en termes de degrés faible, moyen et fort (Ce film est *peu, assez, très intéressant*); il s'agit plutôt d'une variation à l'intérieur du degré élevé (ou faible), variation qui est tributaire de l'ensemble de référence considéré (*le plus heureux de la famille / le plus heureux des hommes*).

Contrairement au superlatif absolu qui autorise l'expression des différents degrés d'intensité selon une échelle de gradations allant de zéro à l'infini, le superlatif relatif permet uniquement l'expression des degrés *faible* et *fort* : l'élément mis à part de l'ensemble référence indique le degré le plus élevé (*superlatif de supériorité*) ou le plus bas (*superlatif d'infériorité*) de la qualité exprimée par l'adjectif :

Ce que les grammaires traditionnelles appellent *superlatif* appartient à ce même phénomène de *comparaison graduée* avec une particularité : le terme comparé est gradué au maximum (**le plus**) ou au minimum (**le moins**) d'une quantité ou d'une intensité par rapport à un terme de référence parfois implicite, parfois exprimé (et introduit par **de**), qui représente soit *la totalité de l'ensemble* dans lequel se trouve le terme quantifié ou intensifié, soit *le degré maximal de la qualité* elle-même. (CHARAUDEAU, 1992 : 365)

### 3.7.3 LE SUPERLATIF RELATIF DANS LE LANGAGE DES JEUNES QUÉBÉCOIS

D'abord, nous tenons à préciser que, à l'instar du comparatif de supériorité, le superlatif de supériorité connaît un plus grand usage auprès des jeunes au détriment du superlatif relatif d'infériorité qui semble moins populaire. Comme les jeunes aiment naturellement mettre de l'emphase dans l'expression des faits, nous croyons que la forme du superlatif relatif de supériorité répond mieux à leur exubérance verbale ou encore à leur besoin d'exagération.

---

<sup>1</sup> Nous reviendrons sur le fondement de cette hypothèse dans la section 3.7.3.

D'un point de vue sémantique, une première observation des attestations recueillies nous montre que les adjectifs à connotation positive occupent une plus grande place dans les structures superlatives (le gars *le plus fin / fier / beau / populaire* // la fille *la plus belle / fine / trippante / limpide*). Aussi, plutôt que d'utiliser un adjectif à connotation négative dans l'expression des faits de langage, le jeune préférera employer la négation dans une structure superlative dite de supériorité → « J'sus *pas* le gars *le plus riche du monde* plutôt que *J'sus le gars le plus pauvre du monde* », ou encore recourir parfois au superlatif relatif d'infériorité → « C'est *la moins jolie de tout l'groupe* plutôt que *C'est la plus laide de tout l'groupe* ». <sup>1</sup>

Cette préférence pour les termes positifs trouve probablement son explication dans le phénomène de la polarité dans le langage, polarité qui est avant tout axée vers le positif et qui fait que les termes positifs sont plus fréquents que les termes négatifs. Effectivement, comme l'a déjà observé DOLBEC (1991 : 9), « [...] il est assez facilement possible de constater que l'un des termes [le terme positif] présente un champ d'emploi plus large que l'autre [le terme négatif]. » Le caractère asymétrique de la relation entre les deux termes de couples antonymiques comme *bon / mauvais, beau / laid, grand / petit, long / court* ayant déjà été observé à plusieurs reprises par des linguistes. (Ibid.). Sur le plan sémantique, le choix d'un adjectif senti comme « positif » donne une orientation positive à l'expression superlative intensive.

D'un point de vue syntaxique, nous avons relevé deux types de structures superlatives : d'une part, les structures dont l'ensemble de référence est introduit par une préposition → « ... c'est qui *le plus loser de nous deux !* » et, d'autre part, celles dont l'élément comparant (ou l'univers de référence) est introduit par un pronom relatif → « Le gars *le plus straight que j'connais*. » Dans le premier groupe, le domaine de référence est établi au moyen d'un groupe prépositionnel → « Le concours *du plus beau gars de l'école* » tandis que, dans le second, l'énoncé qui détermine le domaine auquel la superlative s'applique prend la forme

<sup>1</sup> Il y a toutefois lieu de mentionner que, entre les deux structures, il y a plus qu'un simple choix stylistique, puisque les deux énoncés ne sont pas synonymes et n'ont pas la même portée.

d'une phrase subordonnée au groupe superlatif → « T'es **la plus belle affaire que j'ai jamais eue** ! ».

Si nous considérons quelques exemples tirés du premier groupe, nous constatons que, pour les exemples dont la comparaison repose sur un environnement familier, les jeunes se réfèrent de préférence à un univers connu comme leur école ou leur ville (excepté les exemples 8, 9 et 10) :

1. ...la fille **la plus trippante de l'école** !
2. ...**la plus fine** pis **la plus belle fille de l'école** !
3. ...au couple **le plus populaire de l'école** !
4. ...le gars **le plus youp youp en ville** !
5. ...**des plus beaux pétards en ville** !
6. ...pis **la fille la plus évidente en ville** !
7. ...c'est **le meilleur D.G. en ville** !
8. **C'est le plus beau jour de ma vie** !
9. ...pis, dans ton costume, tu vas être **le plus beau** !
10. ...y a pas à dire c'est **le plus fin d'la gang** !

Cependant, il arrive que le jeune ait besoin d'un point de référence plus grand pour surfaire une qualité ou encore pour exagérer un défaut; il aura alors recours à des espaces aussi vastes que le monde, voire la planète :

1. ...le gars **le plus fier du monde** !
2. ...le gars **le plus stressé au monde** !
3. ...le satellite **le plus perfectionné au monde** !
4. ...la blonde **la plus cool au monde** !
5. ...le gars **le plus in... le plus drôle de la planète** !

Les subordonnées superlatives introduites par les pronoms relatifs **qui** ou **que** reposent en grande partie sur l'expérience et les connaissances personnelles du jeune et les comparaisons sont établies en fonction de ces paramètres :

1. ...le gars **le plus fin que j'connaisse** !
2. ...la fille **la plus limpide que j'connais** !
3. ...le gars **le plus straight que j'connais** !
4. ...la fille **la plus spécée (spéciale) que j'ai connue au cégep** !

5. ...*le plus beau pays que j'ai visité* !
6. ...*le plus beau stock que t'as jamais vu* !
7. C'est mon film fétiche ! C'est *le plus beau film que j'ai vu* !

Nul doute que tous ces exemples illustrent les différents emplois du *superlatif relatif de supériorité*. Si, du point de vue morphosyntaxique, ils présentent une forme similaire qui correspond inmanquablement à la forme régulière du superlatif relatif, il n'en demeure pas moins que le degré relatif de la qualité obtenu par le point de référence ne produit pas le même effet intensif auprès des locuteurs. Comme nous l'avons postulé un peu plus haut, l'univers évoqué étant en corrélation avec la valeur du degré, plus cet univers serait vaste (ou considéré comme tel), plus le degré (ou l'effet intensif) de la qualité obtenu par cet ensemble de référence serait vraisemblablement élevé.

#### 3.7.4 UNIVERS DE RÉFÉRENCE ET RELATIVITÉ DANS LA FORCE DU DEGRÉ OBTENU

Le problème de l'univers de référence peut toutefois s'envisager de deux façons : d'un point de vue strictement objectif, c'est la taille réelle de l'univers de référence qui est considérée et qui détermine la valeur du degré obtenu par le point de comparaison; d'un autre point de vue plus subjectif qui tient compte des actes de langage et de l'univers de discours du locuteur, un univers de moins grande envergure peut alors paraître comme une totalité ou comme un ensemble de plus grande envergure aux yeux du même locuteur.

Cette prise en compte de la nature de l'univers de référence donne lieu à deux types de comparaison. D'une part, la comparaison *objective* (ou la *vraie* comparaison) qui est basée sur un univers réel (*l'école, la ville*), univers bien connu par le jeune; d'autre part, la *comparaison virtuelle* (ou comparaison « *at large* ») qui, basée sur un monde de connaissances virtuelles (*le monde, la planète*), se veut plus *subjective*. Si, à première vue, le degré obtenu par la comparaison « *at large* » semble plus élevé (*le plus beau gars du monde*), il demeure que cette comparaison repose sur des éléments comparants hors de l'univers des connaissances du jeune. En effet, il est impossible que le (la) jeune puisse concevoir l'univers de référence dans sa totalité ou connaître tous les éléments comparants impliqués ou inclus dans sa comparaison. De ce point de vue, nous pouvons affirmer que ce que l'on perd en

extension, on le gagne en pertinence et vice versa (ce que l'on gagne en extension, on le perd en pertinence).

De façon générale, cette prise de position doit donc être nuancée par le contexte. La plupart des ensembles de référence étant soumis à une certaine relativité de la part du locuteur, tout dépend vraisemblablement du milieu dans lequel vit le jeune et de son expérience personnelle. En effet, pour un jeune qui a toujours vécu dans le même quartier et qui en est très peu sorti, la *ville* ou l'*école* peuvent lui sembler des univers de référence de très grande importance. Ce même jeune aurait alors probablement choisi comme ensemble de référence plus restreint la *rue* ou le *bloc* qu'il habite par exemple. Considérés ainsi, les univers évoqués (la *ville* ou l'*école*) peuvent alors se révéler des points de référence importants et les degrés obtenus par la comparaison superlative le seront tout autant. Le langage en action ayant ses propres règles qui échappent aux lois de la logique, il en est de même du langage des jeunes qui obéit également à ces mêmes principes.

Aussi, si nous prenons comme exemple « *le concours du plus beau gars de l'école* », il est certain que *logiquement* ce concours a une portée beaucoup moins grande que s'il s'était adressé à tous les gars de la ville, de la province... voire de la planète. Il en va de soi également que le critère de beauté devrait s'accroître à mesure que l'on élargit notre champ d'action ou notre échantillonnage. En effet, le gagnant « *du concours du plus beau gars de la planète* », rivalisant avec un plus grand nombre de participants, aurait vraisemblablement dû répondre à des critères de beauté encore plus exigeants que s'il s'était présenté uniquement à un concours de beauté de l'école du quartier.

Un concours local n'ayant pas la même envergure qu'un concours à l'échelle mondiale ou internationale, le degré de la qualité obtenu par le point de comparaison serait logiquement plus faible. À ce titre, nous ne pourrions donc comparer la résultante de tels concours, en l'occurrence la beauté, puisqu'elle n'est pas jugée, selon toute vraisemblance, avec les mêmes critères. En effet, selon que l'on participe à l'un ou l'autre concours, la beauté est évaluée différemment et présente des degrés relatifs établis en fonction de l'univers évoqué.

Cependant, dans l'exemple qui nous intéresse, *l'école* correspondant à un milieu bien connu par le jeune, de surcroît un milieu où *tous* les garçons de cet âge-là sont à l'école, il est plus que probable que, dans cet exemple précis, l'école se révèle un univers de référence de première importance pour le jeune locuteur. De même, lorsqu'un jeune affirme que *telle fille*, c'est *la plus belle / la plus fine / la plus trippante de toute l'école*, nous sommes toujours en présence du même phénomène de la relativité de l'univers évoqué puisque, aux yeux de ce même jeune, cette fille représente certainement le *top* en matière de *beauté*, de *gentillesse* et de *plaisir en sa compagnie*. Effectivement, parmi toutes les filles qui fréquentent l'école, c'est elle qui se mérite l'un de ces titres fort enviables.

Même si cela fait un peu contrepoids à ce que nous avons postulé un peu plus haut, nous osons quand même prétendre que, dans ces cas particuliers, compte tenu du phénomène de la relativité présente dans le langage, le degré ou l'effet intensif obtenu par le point de référence sera considéré tout aussi élevé que si le jeune avait choisi un univers de référence plus important en étendue.

Par contre, dans l'énoncé « *la fille la plus en retard de la planète* », l'univers évoqué par le point de comparaison étant très vaste, la jeune fille se retrouve obligatoirement, pour sa non ponctualité, sur la barre la plus haute de l'échelle des degrés. Si le jeune a choisi comme ensemble de référence *la planète*, c'est probablement pour nous signifier que le degré d'intensité visé par son point de référence est supérieur à tout autre degré et que, nulle part ailleurs sur la planète, on ne peut rencontrer une jeune fille aux prises avec un plus gros problème de retard ou de ponctualité.

### 3.8 CONCLUSION

Cette analyse brève du superlatif relatif nous laisse voir que les quantités intermédiaires liées au phénomène de l'univers de discours du jeune locuteur se font plus rares. En effet, le jeune n'utilise pas de moyens termes (région, province, pays) dans l'expression du haut degré dans les superlatives relatives. S'il a besoin d'un univers de référence plus important que son *école* ou sa *ville*, il fait un saut immense et recourt à des univers aussi vastes que le *monde* et la

*planète*. Probablement, un autre signe que le langage des jeunes, comme tout langage en action, contrevient aux lois établies par la logique.

## **CHAPITRE 4**

### **LE SUPERLATIF ABSOLU ET LES JEUNES QUÉBÉCOIS**

#### 4.1 PRÉSENTATION ET DÉFINITION DU SUPERLATIF ABSOLU

Nous avons vu dans le chapitre précédent que les comparatifs d'égalité et de supériorité, de même que le superlatif relatif de supériorité constituent des moyens de marquer l'intensité élevée dans le langage. L'effet intensif est alors obtenu par comparaison avec un élément de référence soit implicite soit explicite. Le superlatif absolu compte également parmi les moyens utilisés par les jeunes locuteurs pour traduire l'intensité élevée dans le langage. Cependant, par opposition au comparatif et au superlatif relatif, l'effet intensif est dans ce cas obtenu directement sans référence aucune avec un élément de comparaison extérieur.

Par définition, le superlatif absolu « exprime la qualité à un très haut degré, mais sans comparaison ni avec l'être ou l'objet dont on parle ni avec un autre être ou un autre objet. » (GREVISSE, 1964 : 362).<sup>1</sup> Une première observation des attestations recueillies nous indique que le superlatif absolu demeure le principal moyen d'expression de l'intensité élevée dans le langage des jeunes Québécois puisqu'il représente environ 70% des exemples de notre corpus.

Comme nous l'avons déjà mentionné dans un chapitre antérieur, en français, le superlatif absolu est exprimé par des moyens très divers : des adverbes, des préfixes, des tournures syntaxiques particulières, la reduplication, etc. Les procédés étant en plus grand nombre, il va de soi que l'analyse de ce procédé requiert une étude plus approfondie et que cette dernière couvrira la majeure partie de notre mémoire.

Dans une perspective onomasiologique, l'étude du superlatif absolu s'effectuera à travers les différents moyens ou procédés retenus par les jeunes locuteurs pour traduire l'intensité élevée (ou le haut degré) dans leur langage familier spontané. Nous ferons principalement une analyse des formes, formules ou constructions syntaxiques particulières, sémantiquement équivalentes à l'adverbe *très*, la forme la plus prototypique du superlatif absolu.

---

<sup>1</sup> Nous avons choisi cette édition moins récente parce que celles de 1986 et 1997 ne renferment pas une définition aussi claire et précise.

Ce chapitre sera principalement consacré à l'analyse des formes adverbiales classiques qui lui sont liées et des préfixes intensifs qui entrent dans la composition des expressions de l'intensité élevée. D'autres aspects du superlatif absolu (*ben, don ben, benben, crissement, full...*) seront traités ultérieurement.

Nous examinerons d'abord les expressions dont la forme correspond à la structure habituelle *adverbe (d'intensité ou de degré) + adjectif ou adverbe* → *très malade / très loin*. L'intérêt n'est pas tant d'observer le comportement syntaxique de ces adverbes et de vérifier les différentes constructions dans lesquelles ils peuvent apparaître que de reconnaître les formes qui peuvent se substituer à l'adverbe intensificateur type *très* et occuper la même position que celui-ci dans une distribution syntaxique semblable, c'est-à-dire antéposé à l'élément intensifié.

L'étude de ces formes adverbiales se fera en trois volets : premièrement, nous examinerons les adverbes d'intensité usuels qui ont un sens plus abstrait et qui indiquent simplement un degré élevé (*très, si, trop*), de même que l'adverbe *assez* et la locution adverbiale *pas mal*, aussi utilisés en discours pour marquer le haut degré; deuxièmement, nous considérerons les adverbes en *-ment* qui, par convention, sont systématiquement intégrés dans la langue et marquent l'intensité élevée de manière plus concrète (*tellement, complètement, absolument...*); troisièmement, nous étudierons les adverbes en *-ment* qui, après avoir subi une certaine désémantisation et pris au sens figuré, en sont venus à exprimer l'intensité forte (*drôlement, carrément, royalement...*).

## 4.2 LES ADVERBES D'INTENSITÉ USUELS

*Très, si, trop* font partie de la catégorie des adverbes d'intensité usuels. D'un usage courant, ces adverbes évoquent naturellement le haut degré. Considérés comme des adverbes intensificateurs dits standard, ils servent normalement à illustrer l'intensité élevée dans les grammaires et entrent dans la formation du superlatif absolu.

#### 4.2.1 TRÈS

*Très*, adverbe d'intensité, n'a pour sens que le haut degré et est considéré comme un intensif pur. *Très* exprime le degré supérieur sans idée de comparaison. Dans les grammaires traditionnelles et dictionnaires généraux, *très* correspond à la forme la plus caractéristique pour illustrer le superlatif absolu.

Selon la description classique, *très*, qui appartient à tous les niveaux de langue, sert à *intensifier* ou à *renforcer* des adverbes, des adjectifs et des participes passés pris adjectivement. (GREVISSE, 1997 : §954a). *Très* intensificateur est interprétable sémantiquement à la condition que la notion exprimée par l'élément intensifié puisse être associée à une idée de gradation :

Pour que très [...] soit interprétable, il faut donc que X [l'adjectif, l'adverbe ou le participe passé pris adjectivement] soit sémantiquement quantifiable, c'est-à-dire soit susceptible de recevoir une gradation [...]. Ainsi, \**Le triangle est très isocèle* n'est pas interprétable parce que la propriété *isocèle* n'est pas susceptible de recevoir une gradation. (AUTHIER, 1980 : 26)

Ce qui exclut évidemment des emplois avec des adjectifs relationnels comme « *très cardiaque* » [ou *très municipal*], ou encore « des adjectifs qui désignent une qualité non susceptible de variation comme “très enceinte” » par exemple. (ARRIVÉ, GADET et GALMICHE, 1986 : 203).

Un bref examen des expressions formées avec l'adverbe *très* nous indique que celles-ci ne sont pas très nombreuses dans notre corpus. Effectivement, nous avons relevé à peine une trentaine d'exemples, alors que des tours concurrents comme *ben*, *full*, *super* sont beaucoup mieux représentés.

Étant donné que le mode de constitution de notre corpus n'impliquait pas le relevé systématique de tous les exemples entendus, on pourrait penser que nous avons davantage été intéressée à recueillir les exemples moins standard. Cependant, une attention portée à ce

problème nous confirme que les jeunes Québécois d'aujourd'hui lui préfèrent des formes plus actuelles, formes qui répondent probablement mieux à leur besoin d'expressivité.

Il convient en outre de préciser que les expressions recueillies proviennent de l'émission télévisée *Watatatow* plutôt que du groupe d'exemples spontanés, captés sur le vif :

1. Guy est *très holé, holé* !
2. Ben là franchement Victor, ça fait pas *très zen* !
3. J'avoue que t'as bien faite d'insister. *C'était très l'fun* !
4. J'sus écoeuré d'la vie! *Très écoeuré* même !
5. Disons qu'est pas *très colleuse*! ---- Ouais, c'est le régime sec !
6. Mes parents sont pas *très chauds* à cette idée, mais...
7. Ben, disons que j'me sens pas *très confortable* de sortir avec une fille de...
8. Maryline est intelligente! *Très même* !
9. En faisant cela, elle cherchait *très certainement* à nous choquer pis...
10. Y veut faire voir qu'il est *très au-dessus* de ses affaires mais...

La distribution de *très* ne se limite pas aux adjectifs et aux adverbes. Cet adverbe qui se trouve habituellement associé à un adjectif, un adverbe ou son équivalent, une locution verbale, peut également intensifier un nom utilisé dans un emploi adjectival. Comme les adjectifs, les noms sont en mesure de connaître les degrés d'intensité dans certaines constructions superlatives particulières du type *Verbe attributif (être) + substantif*. Dans notre corpus, une seule attestation se rapporte à cette pratique de l'adjectivation du nom :

1. Même si j'suis *très resto*, j'suis quand même *très salade*!

Également, dans notre corpus, *très* est toujours suivi explicitement d'un autre élément qui constitue l'élément intensifié. C'est ainsi que nous n'avons relevé aucun emploi autonome du type de ceux observés par MICHÈLE VERDELHAN-BOURGADE en français branché « *Il est très* », appréciation laudative probablement calquée sur « *Il est trop* », tournure dont l'auteure soupçonne une influence de l'anglais « *too much* ». (VERDELHAN-BOURGADE, 1990 : 59).

En français québécois, *très* connaît donc uniquement des emplois non prédicatifs assimilables à ceux du clitique et exclut totalement les emplois autonomes pour lesquels on a davantage recours à l’adverbe *beaucoup* :

1. \*Il aime *très*. / Il aime *beaucoup*.

#### 4.2.2 Si

La deuxième forme qui retient notre attention est le *si intensif*. Originellement utilisé dans les structures comparatives, *si* fonctionne également aujourd’hui comme un adverbe d’intensité signifiant « à ce point, à tel degré » [...]. (*Dictionnaire historique de la langue française*, Vol. 2 : 1939). *Si*, adverbe de comparaison, est probablement devenu intensif par une stratégie argumentative qui suppose que l’on compare habituellement une chose à une autre considérée implicitement comme très élevée; il n’y a effectivement aucun intérêt de comparer une chose à une autre en se servant d’un point de comparaison neutre ou moyen.

*Si intensif* s’emploie habituellement devant un adjectif (accompagné ou non d’un substantif) ou un adverbe. Dans les différentes constructions où *si* agit plutôt comme un intensificateur, le plus souvent, le parangon n’est pas exprimé explicitement mais il demeure implicitement présent sous la forme générale « *Que ça* » :

1. Aie! Ça pas l’air *si trippant* ton cours, hein! → Aie! Ça pas l’air *si trippant* [*que ça*] ton cours, hein!

*Si*, comme adverbe d’intensité, connaît à peu près la même fréquence d’emploi que *très* auprès des jeunes Québécois. Notre corpus contient à peine une vingtaine d’attestations et tous les exemples tirent aussi leur source de l’émission télévisée *Watatatow*. Ce qui suggérerait que ces attestations peuvent relever d’un langage plus surveillé ou encore plus artificiel :

1. ...mais j’sus pas *si pressée* d’aller vivre en appart avec toé.
2. Pourquoi c’est *si compliqué* de faire quelque chose de *si simple* ?

3. Pourquoi ça m’fait *si mal* quand j’fais quelque chose qui te plaît pas ?
4. J’savais pas que ce serait *si dur* de partir, Sophie.
5. Pourtant, j’pense pas avoir jamais rien faite de *si terrible*, de *si épouvantable* !
6. Pourquoi tu l’as laissé si c’était *si merveilleux* ?
7. Si t’es au courant, ça doit pas être *si secret* !
8. ... si y était pas *si nono*, y m’semble qui s’éveillerait pis...
9. J’ai pas ouvert ma grande trappe comme tu me l’as demandé *si gentiment* tantôt.
10. Bon ! Ben, si tu dis que j’sus pas *si teton que ça*, moé j’té dis que...

Par contre, nous ne relevons dans notre corpus aucune attestation du *si intensif* suivi d’une construction consécutive qui viendrait servir d’étalon :

1. Il a été *si malade qu’il a dû se reposer pendant de longues semaines*.

Cette rareté relative de l’intensité exprimée par les adverbes non prédicatifs *très* et *si*, (c’est-à-dire des adverbes qui « exigent la présence explicite ou contextuelle d’une matière à laquelle ils soient incidents » (MOIGNET, 1974 : 145)), suggère un recul qui se fait au profit de formes concurrentes plus lourdes sémantiquement mais aussi plus *in* stylistiquement et qui expriment elles aussi un même degré d’intensité élevée. Selon les observations tirées de notre corpus, ces adverbes intensifs dits usuels tendent à être remplacés par des formes intensives comme *full* et *ben* (variante de *bien* en français standard) qui, du point de vue de la non-prédicativité, possèdent un statut différent puisqu’on les retrouve dans des emplois où *très* et *si* sont exclus : (avoir *ben d’l’argent* / *full de temps*; *I mange ben* / *I travaille full*).

#### 4.2.3 TROP

*Trop* indique une quantité ou un degré élevé par rapport à la norme. Sur l’échelle des valeurs, *trop* occupe la position réservée à l’excès, laquelle est définie par CHARAUDEAU (1992 : 263) comme « une position de *dépassement* de la limite dans son au-delà. » *Trop* est donc à considérer comme un intensif puisque si cet adjectif signifie avant tout le degré excédentaire, ce ne peut être par déduction logique qu’un degré élevé.

Cependant, **trop** est différent de *très* et *si* parce qu'il s'emploie aussi comme adverbe autonome dans des structures prépositionnelles. Ce faisant, son comportement s'apparente plutôt à celui de *ben* et *full* (**trop** / *ben* / *full d'argent* / *de (du) temps*; *I mange trop* / *ben* / *full*).

Si, dans certains emplois, il est facile d'attribuer à cet adverbe un rôle d'intensificateur ou de quantificateur, il demeure que, dans d'autres emplois, il est plus difficile de déterminer laquelle des deux fonctions (intensive ou quantitative) est en cause :

1. On l'sait ben le billard *c'est trop terre à terre* pour toé!
2. J'vas toute faire pour que ça marche! *J'l'aime trop*.

Toutefois, les emplois où **trop** agit comme un quantificateur ne seront pas considérés dans ce mémoire :

1. C'est normal qu'on s'fasse pas *trop de sparages* non plus.
2. Tiens quand moé *j'rush trop*, c'est ça que j'écoute.

**Trop** intensifie les adjectifs et les adverbes et, dans certains contextes, peut même intensifier un verbe qui lui sera antéposé à la forme simple :

1. C'est juste que j'te trouve *trop rushante*.
2. Laisse faire si t'es *trop pissou*, j'vas y aller toute seule.
3. J'pense que j'ai été *trop rock and roll* avec elle! Elle voulait juste respirer un peu pis moé j'y ai faite toute qu'une tornade !
4. J'ai pus d'temps pour les autres, *j'sus trop claqué* pour ça.
5. Aie! Chu-tu correct? --- T'es super beau! ---- *Ça fait pas trop habillé ?*
6. Aie! Tu m'croiras peut-être pas mais de ce temps-ci j'sus tellement faite à l'os qu'on dirait que j'sus *trop fatiguée* pour dormir !
7. Ben non, ben non, c'est moé qui *est trop à pic*, voyons !
8. T'as connaît pas? Est *trop moumoune* pour ça !
9. ... a va y ouvrir la porte. Est *trop tarte* !
10. C'est sûr qu'y s'ra jamais *trop chaud* avec mes chums ! Toé ou un autre...

Contrairement à *très* et à *si* qui n'acceptent pas d'être intensifiés par un autre adverbe, *trop* peut cependant être modifié par un autre adverbe de degré, principalement *ben*, mais aussi *tellement* ou *beaucoup* :

1. ...y est *ben trop* con pour s'apercevoir qu'y est pas correct !
2. ...est *ben trop* grosse pour porter des robes sexy !
3. ...a *ben trop* un gros cul pour s'habiller de même !
4. ...est *ben trop* flyée pis *ben trop* snob pour moé c'te fille-là !
5. ...ses culottes sont *ben trop* serrées ! Tu trouves pas qu'à l'air folle pis qu'a...
6. ...y est *ben trop* cochon pour démarcher son frère.
7. ...est *ben trop* ben dans ses affaires pour retourner chez ses parents !
8. ...tu rêves en couleurs ! Y est *ben trop* tête de cochon pour plier !
9. Ça fait *ben trop* têteux pis officiel au cube !
10. J'peux pas être jaloux de Bruno Meloche ! Y est *ben trop* minable pour ça !
11. Tu penses ! J'sus *ben trop* en maudit pour y r'parler !
12. Qu'est-ce qui fout avec Josée ? Est *ben trop* vieille pour lui !
13. Même si j'avais l'goût de boire... T'es *ben trop* clean pour moé !
14. ...est *ben trop fraîche* pis *beaucoup trop* bitch pour sortir avec.
15. Laisse faire les si, y est *tellement trop* tard pour les si !<sup>1</sup>

Tout comme *très* et *si*, *trop* n'est pas très utilisé dans le langage réel des jeunes; la plupart des exemples proviennent du corpus télévisuel. Cet intensif semble perdre du terrain toujours au profit de formes plus actuelles comme *ben*, *don ben* et *full* qui connaissent présentement une popularité certaine auprès des jeunes Québécois.

### 4.3 PAS MAL / ASSEZ

La locution adverbiale *pas mal* et l'adverbe *assez* sont aussi des moyens de marquer l'intensité élevée dans le langage. Cependant, contrairement à d'autres formes, qui expriment invariablement le haut degré, la force du degré exprimé par ces deux formes peut varier. En effet, *pas mal* et *assez* peuvent également être utilisés comme marqueurs d'intensité élevée ou moyenne. Généralement, c'est le contexte qui détermine leur valeur. Comme marqueurs d'intensité élevée, *pas mal* et *assez* sont surtout utilisés dans le but de produire un effet litotique : le locuteur dit moins pour dire plus.

<sup>1</sup> Cet exemple se présente toutefois comme un hapax puisqu'un seul locuteur a utilisé cette tournure intensive.

### 4.3.1 ASSEZ

*Assez* dont le sens premier indique que l'on a quelque chose « *en suffisance* ou de *manière suffisante* » sert d'abord à l'expression de l'intensité moyenne dans le langage. Il peut alors être glosé par « être *suffisamment*... ou avoir *suffisamment* de... ». Cependant, comme l'idée de suffisance implique en soi l'atteinte d'un certain degré pour lequel il y a de la place pour l'expression de l'intensité élevée, *assez* est aussi utilisé dans le langage familier pour marquer l'intensité forte :

[...] *Assez* exprime que ce qu'on a non seulement suffit, mais encore satisfait amplement à ce que nous voulons. Ce qui suffit, ne surabonde pas; ce qui est assez peut surabonder. [...] (*Littré*, Tome I : 639)

Dans certains cas, les conditions énonciatives font même que *assez* s'interprète nécessairement comme un haut degré; le degré exprimé correspond alors à un degré suffisant par rapport à un étalon qui est considéré haut. Comme moyen d'expression de l'intensité élevée, dans notre corpus, *assez* se présente surtout associé à des termes à polarité négative. Dans un tel contexte, l'emploi de *assez* serait alors peut-être une façon d'éviter l'emploi du superlatif absolu; le locuteur se refusant à intensifier au maximum le négatif, *assez* serait donc utilisé pour adoucir l'expression ou du moins rendre le jugement moins sévère. Dans notre corpus, *assez* (marqueur d'intensité élevée) est toujours antéposé à l'élément intensifié et se rencontre principalement dans des contextes exclamatifs<sup>1</sup> et interrogatifs. Les exemples 6 à 15 montrent que les verbes (en l'occurrence, falloir et être) sont souvent accompagnés de la particule post-verbale *-tu* dans les contextes négatifs :

1. J'étais *assez stressée* à matin! Mes ongles ont failli y passer.
2. Moé, j'sus *assez fière* de toé ! Te rends-tu compte que t'as fini ton sec.V !
3. La vraie raison, c'est l'argent! Est *assez proche de ses sous* de ce temps-là !
4. Aie ! Y est *assez moumoune* qui pense faire des affaires avec son père!
5. Lui as-tu vu l'allure? A l'as-tu l'air *assez poquée* à ton goût ?
6. Faut-tu être *assez folle* pis *assez imbécile* pour penser que ça m'f'rait plaisir...
7. Faut-tu être *assez imbue* de sa personne pour accrocher sa propre photo!

<sup>1</sup> LÉARD (1978) a observé certaines propriétés de *assez* qui, de quantificateur (quantité suffisante) est devenu un marqueur d'intensité, lié à l'exclamation.

8. C'était-tu *assez québécoise* sa p'tite soirée! En tout cas, moé, j'ai trouvé ça plate en maudit !
9. C'est-tu *assez écoeurant* de voir une fille avec autant de talent tourner si mal!
10. Ce gars-là! Y es-tu *assez twit* à ton goût !
11. Y es-tu *assez bête*! Coudon ! Y s'prend pour qui celui-là !
12. Faut-tu être *assez innocent* pour s'embarquer dans une pareille emmanchure !
13. Y est-tu *assez épais* à ton goût? --- Coudon, y arrive de quelle planète, lui?
14. Y es-tu *assez beau* l'char? Moé, j'ai toujours rêvé d'en avoir un de même.
15. C'est-tu *assez cool* ! J'sus tellement contente !

Dans ces exemples, *assez* présente indubitablement une orientation argumentative en faveur d'un haut degré. Effectivement, si l'interlocuteur avait répondu par l'affirmative pour manifester son accord aux propos du locuteur, le bon sens nous dicte que sa réponse (elliptique) aurait vraisemblablement tendu vers l'expression de l'intensité élevée ; et que celui-ci aurait eu alors recours à des formes intensives (adverbes, formules ou adjectifs à valeur intensive) telles : « *Très ! / Trop ! / Mets-en ! / Extraordinaire ! / Incroyable !* par exemple.

Comme marqueur d'intensité élevée, *assez* semble surtout se retrouver dans des phrases affirmatives. Par contre, lorsqu'il est employé comme adverbe d'intensité moyenne, nous le rencontrons surtout dans les séquences négatives<sup>1</sup>. Ce qui n'exclut cependant pas les emplois dans des contextes affirmatifs comme le démontre l'exemple 5 :

1. ...ce gars-là y est pas *assez cool* pour elle.
2. ...j'mange pas des affaires *assez fancy* pour toé.
3. ...tu penses que j'sus pas *assez fine*, j'suppose.
4. ...tu sais ben qu'est pas *assez ben tournée* pour lui ! Lui qui s'prend pour...
5. ...t'as été *assez puni* comme ça ! (*suffisamment puni*)<sup>2</sup>

<sup>1</sup> LÉARD (1985 : 150) a également observé que *assez* refusait la valeur de l'intensité [élevée] avec la négation.

<sup>2</sup> Cependant, dans cet exemple, *assez* peut également s'interpréter avec une valeur d'intensité élevée -> *trop puni*.

### 4.3.2 PAS MAL

La négation du degré bas pouvant être favorable à l'expression du degré moyen ou élevé, la locution adverbiale *pas mal* est souvent interprétée comme un degré élevé en contexte énonciatif. D'un même point de vue, on peut lire dans *Le Petit Robert* (1999 : 1332) que cette locution (sans la négation) prend la valeur des adverbes *assez* et *beaucoup* (opposé à *peu*) et que, dans certains contextes, elle est sémantiquement équivalente à *passablement*.

Contrairement à *assez*, *pas mal* ne semble pas marqué par une polarité particulière; dans notre corpus, nous le rencontrons avec des adjectifs à valeur positive et négative. Comme intensificateur, *pas mal* est toujours antéposé à l'élément intensifié :

1. C'est vrai qu'est *pas mal rushante* elle avec ses idées ...
2. Si c'est vrai, j'te trouve *pas mal tordu*, sois don straight pour faire changement.
3. C'est toé qui a faite ça! Aie! C'est *pas mal flyé* !
4. C'est que j'ai été *pas mal hot* avec elle pis je l'regrette !
5. J'te trouve *pas mal tranchante* Stéf. Ils ont leur utilité quand même !
6. Nous deux ensemble, ça risque d'être *pas mal heavy* !
7. Une semaine à bouder! Tu trouves pas que ça commence à être *pas mal niaiseux* !
8. Pour un gars qui dit qui l'aime, j'trouve que tu lâches *pas mal vite* !
9. ... y est *pas mal content* de s'en être débarrassée à si bon compte !
10. ... y est *pas mal con* de sécher toutes ses cours ! Y va pocher ses examens...
11. ... c'est *pas mal off* ton p'tit numéro, Rébecca !
12. Ben... j'dirais que ça été *pas mal buzzant*, mais on en est venu à bout pareil !
13. Oublie ça maman ! T'as mal à tête pis nous on risque d'être *pas mal bruyants* !
14. Ouais, t'es *pas mal princesse*. J'te connaissais pas d'même !
15. ...est déjà *pas mal secrète* ! Des plans pour qu'a nous dise pus rien après !

La locution *pas mal* peut aussi intensifier les adverbes de comparaison *plus* et *moins* :

1. Ben là, j'ai *pas mal plus* urgent à faire que d'appeler Manu !
2. Le prof y est *pas mal plus* intéressant pis *pas mal plus* l'fun aussi !
3. Y a des affaires *pas mal plus* stressantes que ça dans vie !
4. Ça coûté *pas mal moins* cher que tu m'avais dit !
5. Tu sauras qu'il y a des choses *pas mal plus* importantes que votre reportage !
6. Tu l'as fessé *pas mal plus* fort que moé ! On dirait que t'avais des comptes...
7. J'te l'dis à toé. Ça m'tannerait *pas mal moins* si...

8. Ben, ça l'air *pas mal moins* rushant depuis que la p'tite est à l'hôpital !
9. T'étais *pas mal moins* stiff que ça tantôt hein !
10. ... ben j'dirais qu'était *pas mal moins* high après qu'avant !

Quoique nombreux, les emplois comme quantificateur avec les noms (Y avait *pas mal (plus) de monde...*) et les verbes (Ça *tourne pas mal (plus)* dans ma tête) n'ont pas été considérés.

#### 4.4 LES ADVERBES EN –MENT

Certaines formes, traditionnellement appelées adverbess de manière (adverbess en *–ment*), sont susceptibles d'exprimer la quantité ou l'intensité forte en contexte. À côté des adverbess *très*, *si* et *trop* qui indiquent l'intensité de manière plus abstraite, ces adverbess en *–ment* marquent l'intensité élevée de manière plus concrète. D'un point de vue sémantique, leur valeur intensive est alors comparable à celle de l'adverbe *très* : « des kiosques *tellement / drôlement / extraordinairement bien décorés* » sont des énoncés sémantiquement équivalents à « des kiosques *très bien décorés* ».

Selon une espèce de continuum, nous examinerons d'abord les adverbess en *–ment* qui, par leur sens, traduisent directement le degré complet (*complètement*) ou l'intensité élevée (*tellement*), pour ensuite passer aux adverbess qui, s'étant éloignés de leur sens premier, en sont venus à exprimer la quantité ou l'intensité élevée dans le langage (*drôlement / royalement*).

##### 4.4.1 LE DEGRÉ COMPLET

Certains adverbess, de par leur sens lexical, signifient directement le *degré complet*. Par *degré complet*, on entend que le référent est envisagé dans sa totalité, c'est-à-dire qu'il est considéré d'une manière absolue, parfaite. Selon GREVISSE (1997 : §955), « le degré complet s'exprime par les adverbess *totalemment, entièrement, complètement, absolument, tout à fait*. » Toutefois, dans cette série d'adverbess, seuls *complètement* et *absolument* figurent dans notre corpus.

Même si certaines formes se présentent sous forme de syntagme (*tout à fait*), la majorité de ces adverbes sont construits à partir d'adjectifs dont le sens implique déjà l'idée de totalité ou de complétude. D'un point de vue sémantique, ces adverbes se prêtent donc tous à l'expression de l'intensité élevée puisque la notion de degré absolu est déjà incluse dans leur contenu sémantique.

Aussi, même si l'adverbe *tout* (/TUT/ en français québécois) ne figure pas dans cette liste, nous pensons qu'il devrait normalement y apparaître puisque, sémantiquement, cet adverbe exprime également le degré complet. Cependant, nous procéderons à son analyse dans le chapitre consacré aux intensificateurs qui sont plus particuliers au français québécois (*ben, don ben, full, toute...*).

#### 4.4.1.1 Complètement

*Complètement* est un adverbe de manière avec valeur de totalité. *Le Petit Robert* (1999 : 422) lui attribue sensiblement les mêmes valeurs que les adverbes *totalemment* et *parfaitement*, lorsqu'il est utilisé dans son sens second de « *tout à fait, vraiment* ». Dans notre corpus, nous avons d'abord observé que cet adverbe se présente principalement avec des adjectifs à connotation négative :

1. Ce s'rait l'fun, mais j'vais être *complètement dépendante* de toi.
2. C'est mon patin. C'est pas *génial* de c'temps-ci. J'ai l'impression d'être *complètement nulle*.
3. J'sus *poche* là-dedans! Mais *complètement poche*!
4. J'me sens *complètement dégueulasse* ! Si Maggie apprend ça, elle va me tuer !
5. C'est Marie-Claude! Elle m'a *complètement détruit*. Les filles sont *ben écoeurantes*!
6. La mort de Chloé, ça m'a *complètement transformée*; pis ma *relation* avec Domingo, là, *pas reposante*; pis notre *rupture*, *pas ordinaire*, t'avoueras.
7. ...j'me sus *complètement fourré* au dernier numéro.
8. J'ai des idées *complètement folles*, j'arrête pas de penser à ça !
9. Oui, mais y faut être *complètement marteau* pour faire des affaires de même !
10. Y était *complètement désorienté* ! Y savait pu pantoute où y allait !

En outre, nous avons aussi constaté que ces adjectifs à connotation négative qualifient le plus souvent des états d'âme : *complètement débile / dégueulasse / désarmé / folle / inconséquent / sauté / ...* De plus, dans l'usage, certains de ces adjectifs ne semblent pas prendre facilement *très* : « T'es *très folle / fourré / sauté...* » constituent, à notre avis, des emplois moins probables !

Comme nous l'avons déjà mentionné, *très* se retrouve plutôt dans le langage à la télé. Ce qui laisse supposer que *très* ferait davantage partie du langage formel ou du moins plus surveillé. Comme la plupart de ces termes (*dégueulasse, fourré, sauté...*) relèvent principalement du langage familier (langage moins formel), un mixage non approprié ou encore une incohérence des niveaux de langue (formel / familier) pourrait peut-être servir d'explication à l'option des jeunes pour l'adverbe *complètement* avec ce type d'adjectifs, adjectifs avec lesquels *très* serait plus difficilement associable puisqu'il est pratiquement absent du langage réel des jeunes.

Par ailleurs, les contextes dans lesquels apparaît l'adverbe *complètement* font intervenir différents facteurs dont l'orientation négative et les caractères psychologiques reliés plus particulièrement à l'état d'âme du locuteur. L'affinité avec les adjectifs à connotation négative pourrait s'expliquer par le fait que l'état psychologique étant reconnu comme un état complexe, les adjectifs qui servent à qualifier cet état ne seraient pas susceptibles de recevoir les degrés.

Par contraste, les qualités qui mettent en cause l'intelligence étant plus susceptibles de degrés, pour cette raison, on rencontrerait particulièrement *très* à l'exclusion de *complètement* avec ce type d'adjectifs : « Il est *très brillant / doué / génial / intelligent / malicieux / savant...* ».

Il convient aussi de signaler que, dans ces mêmes contextes, *très* se laisse plus facilement substituer à *absolument* : « Il est *absolument brillant / doué / génial...* » sont, à notre avis, des énoncés tout à fait acceptables. Par contre, l'adverbe *absolument* semble plus rare que son équivalent *complètement* et pourrait relever d'une forme littéraire moins usitée par les

jeunes qui lui préfèrent la forme *complètement* dans le langage familier. Nous ne retrouvons dans notre corpus qu'une seule attestation et il se trouve que celle-ci apparaît également dans un contexte négatif :

1. J'ai eu une journée *absolument débile*.

#### 4.4.2 LE DEGRÉ ÉLEVÉ

Parallèlement à ces adverbes qui expriment le degré complet, nous avons une série d'adverbes en *-ment* qui peuvent traduire le degré élevé. Parmi ceux-ci, nous retrouvons les adverbes qui expriment le haut degré de manière plus conventionnelle (*tellement, vraiment...*) et ceux qui expriment l'intensité par la qualité (*royalement, affreusement...*).

##### 4.4.2.1 Tellement

*Tellement* tire son origine de *tel*, lui-même issu de *talis* qui, en latin classique, signifiait « *d'une manière telle* ». *Tellement* qui fut d'abord employé seul avec les sens anciens « *dans ces conditions-là* » et « *d'une manière semblable* » en est venu à signifier « *à un degré si (aussi) élevé* ». (*Dictionnaire historique de la langue française*, Vol.2 : 2093).

C'est probablement par la même stratégie argumentative assez voisine de celle ayant conduit du *si* comparatif au *si* intensif que *tellement* en est venu à exprimer le haut degré. Effectivement, « *d'une manière telle ou semblable à* » suppose que l'on compare une chose par rapport à une autre. La pertinence de recourir à la comparaison reposant sur le fait que l'on compare habituellement une chose à une autre considérée comme implicitement élevée, ce principe a sûrement aidé à l'évolution de *tellement* et favorisé son emploi comme *intensif*.

*Tellement* compte parmi les adverbes en *-ment* qui indiquent en soi le haut degré. Marqueur d'intensité élevée, la langue familière l'utilise maintenant au sens de *très* et *beaucoup*. *Tellement* connaît des emplois prédicatifs autonomes (Il *mange tellement!*), de même que des emplois non prédicatifs (C'est arrivé *tellement vite!*).

**Tellement** fonctionne avec différentes catégories lexicales. Toutefois, dans cette étude, nous considérerons uniquement les emplois avec lesquels l’adverbe *tellement* se retrouve antéposé à l’élément intensifié, c’est-à-dire avec les adjectifs et les adverbes. Les emplois avec les noms et les verbes, liés plus spécifiquement au phénomène de la quantification, ne seront pas étudiés dans ce mémoire.

Tout comme *si*, *tellement* peut également être suivi d’une subordonnée de conséquence. Le point de référence est alors marqué par le caractère plus ou moins fort de cette dernière :

1. Aie! Tu m’croiras peut-être pas mais de ce temps-ci, j’sus *tellement crevée* qu’on dirait *que j’sus trop fatiguée pour dormir!*
2. C’est *tellement beau que ça donne le goût de rêver!*

Dans la langue parlée courante, l’adverbe *tellement* subit apparemment le même sort que les adverbes *très* et *si* et semble moins populaire auprès des jeunes Québécois. Les attestations retenues proviennent quasi en totalité de l’émission Watatatow. Parmi les exemples suivants, les neuf premiers tirent leur source de l’émission télévisée et les autres du langage recueilli sur le vif :

1. Pis là, j’sus *tellement écoeuré* avec ça! *Que si tu veux en parler à mon père, j’m’en fous complètement!*
2. ...tu t’penses *tellement smath* là *que tu vas r’chuter de haut en esprit!*
3. Ah! J’suis *tannée* d’être mêlée, *tellement tannée.*
4. J’trouvais ça *tellement crétin* son journal.
5. C’est *tellement beau* c’qu’elle fait! C’est *tellement* vrai!
6. Ouais, mais c’est *tellement peu évident* tout c’qu’elle raconte!
7. J’ai mon maudit voyage des Turcotte! Le bonhomme est *tellement niaiseux!*
8. ...t’es *tellement bonne* en français... *tellement fine* pis *tellement serviable*... !  
(*Que tu vas m’aider à faire mon travail !*)
9. Stef était *tellement énervée* *que j’avais peur qu’à m’pète une crise de coma !*
10. C’est *tellement flashant* c’qu’a portait ! Tu peux pas faire autrement que d’la voir !
11. Est *tellement écoeurante* sa robe *que si tu la voyais tu m’en achèterais une!*
12. ...j’sus *tellement contente ! J’ai eu peur ! Tu peux pas savoir !*
13. Est *tellement chiante* là! *Tu peux pas savoir!*
14. Y est *tellement con* ce prof-là! *Tu peux pas t’imaginer!*
15. Mom! J’sus *tellement écoeurée!* *Tu croirais même pas à ça!*

Parmi ces exemples, la plupart impliquent plus ou moins explicitement une idée de conséquence. Dans ce type de construction, la conséquence joue un peu le même rôle que celui tenu par le parangon dans les constructions comparatives et superlatives relatives. La force de cette dernière a une influence réelle sur la valeur intensive de l'énoncé. Dans les quatre derniers exemples, la négation de la possibilité exprimée dans la conséquence (*Tu peux pas savoir / Tu peux pas t'imaginer / Tu croirais même pas à ça*) qui met en cause la réalité de la chose observée a une incidence directe sur l'expression du degré élevé.

**Tellement** peut également renforcer les adverbes *plus* ou *moins* liés aux constructions comparatives dans lesquelles il apparaît davantage équivalent à l'adverbe *beaucoup* :

1. La vie est **tellement plus** simple avec toi, Charlie!
2. Vous m'faites suer les Couillard! Vous vous pensez **tellement plus** smath que tout l'monde!
3. J'rêve ou quoi! C'est **tellement plus** vrai que tout c'que j'aurais pu imaginer!
4. Ben... c'est **tellement moins** compliqué que su'l'dessin!
5. Pis, est **tellement moins** sympathique que sa sœur!

#### 4.4.2.2 Vraiment

D'abord considéré comme un adverbe d'affirmation, **vraiment** est devenu un instrument pour marquer l'intensité. Dans son sens premier, **vraiment affirmatif** était surtout utilisé pour confirmer un fait « *C'est vrai que...* » ou « *Il est vrai que...* ».

Si le locuteur peut affirmer avec autant de certitude ou encore se prononcer aussi ouvertement sur l'attribution d'une qualité, c'est que cette qualité est présente à un degré tel que son attribution ne fait aucun doute. De plus, son rapprochement avec des adverbes d'affirmation a sûrement joué en faveur de son évolution sémantique. Selon toute vraisemblance, ce serait probablement ainsi que **vraiment** en est venu à signifier le haut degré dans le langage et « à donner une valeur superlative à l'adjectif ou à l'adverbe qu'il modifie. » (*Grand Larousse de la langue française*, volume 7 : 6595).

**Vraiment intensif** « indique qu'une action, une dénomination est prise dans son sens le plus complet. » (TLF, Vol.16 : 1366). Le *Trésor de la langue française* lui attribue comme synonymes les adverbes « *complètement, franchement, tout à fait et véritablement.* » (Ibid.) Dans notre corpus, **vraiment** se retrouve particulièrement dans des phrases affirmatives impliquant l'idée d'un haut degré. Toujours antéposé à l'élément intensifié, cet adverbe semble employé indifféremment avec des adjectifs à connotation positive ou négative :

1. Ça sert à rien, j'sus **vraiment pourri** à ce jeu-là !
2. Aie! Y est **vraiment épais** ton chum pour dire des niaiseries d'même !
3. ...j'tai trouvé **vraiment hot** l'autre soir !
4. ...la fille est **vraiment chienne** !
5. Son propriétaire, y est **vraiment smath, vraiment correct** !
6. J'ai hâte que tu vois ça ! C'est tellement beau ! C'est **vraiment débile** !
7. ... y a été **vraiment fin** d'lui offrir son appart pour l'été !
8. C'est **vraiment écoeurant** c'qu'a faite à son chum ! Moé, j'm'en vanterais pas !
9. Si mon imprimante est fuckée, c'est **vraiment plate** ! Ça va m'coûter full argent !
10. J'trouve ça **vraiment au boute** c'que vous avez faite ensemble.
11. ... y était **vraiment bon** ! Incroyable ! Ça m'fait chier mais il l'avait vraiment !
12. O.K. J'parle anglais. C'est **vraiment saccadé** mais y m'comprennent !
13. ... j'sus **vraiment fière** de moi ! J'sus tellement contente de moi !
14. J'sus pas **vraiment poquée** mais j'sus écoeurée de courir après du monde qui sont pas **vraiment intéressés** !
15. Martin ! Y était **vraiment pas laid** ! Y faisait tourner la tête des filles !

Toutefois, dans le dernier exemple, la force du degré de l'intensité est obtenue par une sorte d'effet de litote. Comme la négation porte sur la qualité elle-même (elle précède immédiatement l'adjectif), elle favorise ainsi l'expression du degré élevé de son antonyme : « **vraiment pas laid** équivaut à dire *très beau* ».

On peut aussi retrouver **vraiment** devant les adverbes avec lesquels il prend la valeur de *très* :

1. Aie! C'est **vraiment loin** où tu restes!
2. Ça fait **vraiment longtemps** qu'a reste pus icitte !
3. C'était **vraiment super cool** son p'tit party!
4. Pis moé, j'sus **vraiment ben** icitte.
5. J'la connais **vraiment ben** c'te fille-là ! J'savais qu'a allait m'appeler pis...

Toutefois, il prend la valeur de *beaucoup* avec l’adverbe *mieux* qui présente un emploi syntaxique différent : « Ça va *vraiment mieux* depuis qu’on s’est parlé ! » Il conserve également cette valeur avec les adverbes comparatifs *plus* ou *moins* :

1. Ça m’a apporté beaucoup ! C’était *vraiment plus* intéressant que j’avais pensé !
2. On s’est *vraiment moins* pogné en appart ! On n’a pas les parents su’l’dos pis...

*Vraiment*, adverbe d’affirmation pouvant servir d’intensificateur, garde des traces de son ancienne valeur. Dans tous ces emplois, on sent nettement que l’emploi intensif cohabite toujours avec l’emploi original d’affirmation ou de véracité. C’est possiblement pour cette raison que cet adverbe accepte plus facilement la combinaison avec un autre intensif (Est *vraiment très / trop / ben* contente!); alors qu’un adverbe comme *tellement*, conventionnellement intensif, ne peut être combiné (ou du moins qu’exceptionnellement)<sup>1</sup> avec un autre élément intensificateur (\*Est *tellement très / ben* contente / géniale / déçue !).

#### 4.4.3 LES ADVERBES EN –MENT QUALITATIFS

Une autre série d’adverbes en *–ment* indiquent le degré d’intensité élevée par la qualité. L’idée d’un haut degré est habituellement déjà inscrite ou encore intégrée dans le contenu sémantique de ces adjectifs. Certains d’entre eux ont une connotation positive; d’autres, une connotation négative. C’est ce que nous appelons le phénomène de l’intensification par la qualification.

##### 4.4.3.1 Les adverbes à connotation positive

Les adverbes à connotation positive sont formés à partir d’adjectifs dotés d’un sens positif, sens qu’ils ont acquis soit intrinsèquement (*génial, superbe, extraordinaire...*) soit socialement (*royal*). Employés avec les verbes et les adjectifs, ces adverbes marquent pour sûr le haut degré :

<sup>1</sup> Nous faisons référence à l’exemple cité dans la section 4.2.3 : « Laisse faire les si! Y’é *tellement trop* tard pour les si! »

1. Si t'avais vu ça! C'était **génialement beau!**
2. Ben, de c'temps-ci, ça va **superbement bien!**
3. Y a quarante beaux kiosques **extraordinairement bien décorés!**
4. J'veux aller l'voir. Y paraît que c'est **incroyablement bon !**
5. C'est pas pour t'écoeurer mais y fait **merveilleusement bien** l'amour!
6. Aie! C'était **franchement hot** votre discussion.
7. Mon bulletin est dans mon sac. Mes notes sont **franchement dégueulasses!**
8. Ben non, c'est pas vrai, y va **parfaitement bien** Martin.
9. Ben oui y est au courant! Si tu veux savoir, y **est parfaitement d'accord!**
10. Est **royalement écoeurée** de rester chez ses parents!
11. Y est **royalement tanné** de suivre des cours le soir!
12. J'te dis qui s'est faite **royalement flushé** par son ex.!
13. J'me suis **royalement trompée** sur son sujet! J'étais complètement dans l'erreur!
14. J't'avouerai qu'avant la désyntox, y était **royalement fucké** ton chum!
15. Quand y l'a su, y était **royalement frustré!** J'l'avais jamais vu d'même!

Fidèles à l'orientation des adjectifs qui leur servent de base, la majorité de ces adverbes s'emploient dans des contextes positifs, sauf **royalement** qui présente un comportement particulier. Effectivement, dans les exemples 10 à 15, alors que l'on pourrait s'attendre à un terme intensifié positif qui va dans le même sens que le terme intensifiant (**royalement contente / fière / heureuse**), c'est le contraire qui se produit. Nous sommes en présence d'un terme négatif qui est intensifié par un terme positif. C'est ce que nous appelons l'intensification du négatif par le positif. Il est à remarquer que le même phénomène se produit également avec l'adverbe **franchement** qui se retrouve combiné à un adjectif de sens négatif dans l'exemple 7.

#### 4.4.3.1.1 Drôlement

**Drôlement** comme intensificateur pour marquer le haut degré est à rapprocher de cette série même si le lien est moins direct que celui des adverbes précédents. Comme marqueur d'intensité doté d'un sens positif, cet adverbe s'est éloigné de son sens premier « *de manière drôle, amusante [...]* ou *d'une manière bizarre, étrange [...]*. » (TLF, Vol.7 : 521). Cependant, c'est probablement à partir de cette idée liée au monde de l'étrange et du bizarre, donc de ce qui s'écarte de la norme, que cet adverbe en est venu à marquer l'intensité élevée dans le langage familier.

Contrairement à *génialement* ou *superbement* dont le contenu sémantique des adjectifs de base se prêtait déjà à l'expression du haut degré, *drôlement* a été formé à partir d'un adjectif (*drôle*) qui ne comportait pas de lien sémantique avec l'expression du degré élevé. *Drôlement* relève surtout du langage familier et sa valeur comme intensif est comparable à celle des adverbes « *extrêmement*, *rudement*, *diablement* et *vachement* » (TLF, Vol.7 : 522).

*Drôlement* comme intensif jouit d'une certaine popularité auprès des jeunes Québécois. Cet adverbe se rencontre surtout dans des contextes positifs :

1. J'ai été *drôlement impressionnée* par son histoire.
2. J't'dis y était *drôlement content* d'la voir arriver.
3. C'est *drôlement cher* toutes ces p'tites gugusses-là.
4. Aie ! Ça roule *drôlement* ton affaire ! Tu dois être *drôlement content*.
5. Racontes-y ! Est *drôlement bonne* ton histoire !
6. C'était *drôlement plaisant* notre p'tite sortie en coloc.
7. C'est d'l'argent *drôlement bien dépensé*.

Employé avec un adjectif ou un participe adjectif, *drôlement* est intensif et marque inévitablement le haut degré. Les énoncés suivants « Est *drôlement impressionnée / content / cher* » ont comme équivalence sémantique « Est *très / extrêmement / rudement ... impressionnée / content / cher!* ».

Dans l'exemple 7, *drôlement* intensifie un autre adverbe, soit l'adverbe de manière *bien*. Dans ce type de structure avec participe passé (adverbe intensif + adverbe de manière + participe passé), la présence de l'adverbe de manière est essentielle si on veut conserver l'effet intensif. Effectivement, si on soustrait l'adverbe de manière *bien* → l'argent est « *drôlement dépensé* », cela revient tout simplement à dire que l'argent est « *dépensé de manière drôle* » ou encore « *bizarrement* » puisque le verbe *dépenser* ne peut faire l'objet de degrés.

## 4.4.3.1.2 Carrément

À ces adverbes, nous serions tentée d'ajouter l'adverbe *carrément* qui se rapproche également de cette catégorie. *Carrément*, qui signifie dans le langage courant « d'une façon nette, décidée, sans détours [...] » (*Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Vol.2 : 649), est également utilisé comme intensif par les jeunes Québécois.

*Carrément*, modifiant un adjectif sert à marquer le haut degré. *Le Petit Robert* (1999 : 311) lui donne la valeur de *complètement*. Pareillement, on peut lire dans le *Dictionnaire historique de la langue française* (Vol.1 : 355), que « le mot est à la mode en français contemporain pour “vraiment, complètement” [...] ». Dans notre corpus, l'adverbe *carrément* est marqué par une polarité négative :

1. Une fille plus niaiseuse qu'elle, ça s'peut pas! Est *carrément épaisse* !
2. Moé j'pense qui faut être *carrément fou* pour penser à des affaires de même.
3. Ben, ça m'f'rait ben plaisir de t'aider mais, en informatique, j'sus *carrément nulle*!
4. Quand j'sus r'sortie de là, j'étais *carrément perdue*. Y faisait noir pis...
5. Est *carrément folle* d'accepter ça! Moé, à sa place ça f'rait longtemps que j'aurais sacré mon camp!
6. C'est l'fun parce qu'il y a des poissons pis *c'est carrément pareil* à ma chambre de bain.
7. Y faut être *carrément fuckée* pis *carrément malade* pour penser à des affaires de même.
8. J'te l'dis, quand j'l'ai vu su'mon ordinateur, j'étais *carrément frustrée*!
9. ...j'étais *carrément déçue* ! Quand tu dis que j'avais juste envie de ...
10. ...a l'a été *carrément niaiseuse* d'y faire confiance mais...
11. T'aurais dû voir ça ! C'était *carrément tout croche* ! Y avait rien qui...
12. Moé du monde qui s'ramasse pas, ça *m'tombe su'les nerfs carrément* !

Cependant, même si nous n'avons pas relevé d'exemples dans lesquels *carrément* intensifie un adjectif à connotation positive, il apparaît que cet adverbe, contrairement à *complètement* qui ne fonctionne pas dans les contextes positifs, pourrait fonctionner dans de tels contextes: *carrément beau / cool / génial / hot / intelligent*... apparaissent en effet sémantiquement acceptables.

Si on substitue *carrément* à son antonyme *rondement*, l'effet intensif est alors perdu. *Rondement* ne fonctionne pas comme un intensif avec les adjectifs : *rondement épaisse / folle...* ne sont pas interprétables sémantiquement. *Rondement* est surtout utilisé avec les verbes avec lesquels ils conservent cependant plutôt sa valeur d'adverbe de manière :

1. Les affaires *roulent rondement!* / Les affaires *roulent bien!*
2. On a tout fait dans un après-midi! Je t'le dis, y fallait y *aller rondement!* / Y fallait y *aller vite* (et *bien!*)!

#### 4.4.3.2 Les adverbes à connotation négative

Le haut degré peut aussi être exprimé par des adverbes en *-ment* à connotation négative. Nous avons d'abord les adverbes tels *affreusement, atrocement, terriblement, extrêmement* dont le sens de l'adjectif qui sert de base (*affreux, atroce, terrible, extrême*) implique déjà un degré élevé. Ces adverbes, dont la valeur négative d'origine s'est presque complètement estompée au profit de la valeur d'intensification, peuvent habituellement se paraphraser par « *C'est X comme...* » :

1. Tu tombes mal ! J'sus *affreusement débordé* ces temps-ci ! On *ne peut plus occupé*. (*C'est affreux comme je suis débordé!*)
2. J'étais *affreusement inquiète*, tu comprends. (*C'est affreux comme je suis inquiète!*)
3. Ça m'fait *atrocement mal!* (*C'est atroce comme ça m'fait mal!*)
4. Tu es *terriblement séduisante* en cuir, Marie! (*C'est terrible comme tu es séduisante en cuir, Marie!*)
5. Tu sais, j'ai *terriblement hâte* que toute cette histoire-là soit terminée! (*C'est terrible comme j'ai hâte que toute cette histoire-là soit terminée!*)
6. Pis t'oublie tellement sexy ! – *Extrêmement sexy !*

Si les jeunes aiment parfois former des duos parfaits (c'est-à-dire que l'adverbe et l'adjectif vont dans un même sens) pour le moins saisissants : « Claudia Schieffer est *monstrueusement laide!* / C'était *horriblement laid* c'qu'elle avait su'l'dos! / Aie! J'vas t'faire essayer une chemise *épouvantablement laide* qui va t'faire! »; nous avons également observé que ceux-ci n'hésitent pas à créer des jeux de contrastes tout aussi originaux en

combinant un adverbe en *-ment* à connotation négative à un adjectif ou à un adverbe doté d'un sens positif :

1. Cette fille-là est *écoeuramment belle* !
2. Ça va *écoeuramment bien* !
3. C'était *écoeuramment hot* sa soirée!
4. C'est *dégueulassement beau* c'qu'a portait à son bal!
5. Y paraît que c'est *dégueulassement beau*, j'ai assez hâte qu'y sorte en cassette !

Tout comme les adverbes précédents (*extrêmement* étant l'exception), ces adverbes peuvent également se paraphraser par : *C'est écoeurant comme elle est belle / C'est écoeurant comme c'est beau / C'est dégueulasse comme c'est beau.*

D'autres emplois d'adverbes en *-ment* (*crissement, mauditement, vachement...*) seront considérés dans le chapitre qui sera particulièrement consacré aux sacres et aux jurons.

#### 4.5 LES PRÉFIXES

Nous allons maintenant aborder l'étude des préfixes qui sont liés à l'expression de l'intensité élevée dans le langage des jeunes Québécois. Les préfixes intensifs et les adverbes de haut degré entretiennent des liens étroits. Ces préfixes ont un fonctionnement qui se rapproche de celui des adverbes intensificateurs. Comme leur comportement présente des affinités, on passe assez facilement d'une catégorie à l'autre.

La relation entre les préfixes intensifs et les adverbes intensificateurs étant très serrée, il est difficile de fixer la frontière entre ces deux catégories qui ont été marquées historiquement par des périodes d'enrichissements mutuels. Par exemple, selon la nature du mot qu'ils modifient ou selon leur position syntaxique dans la phrase, certains éléments (*super, hyper...*) connaîtront des emplois différents. Les préfixes qui nous intéressent particulièrement et qui marquent l'intensité élevée sont principalement *archi, super, hyper, extra, ultra et méga.*

### 4.5.1 SUPER

Élément du latin, *super* « *au-dessus, sur* » est « un préfixe de renforcement marquant le haut degré ou la supériorité [...] » (*Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Vol. 6 : 401 ). Sur le modèle des composés latins dans lesquels *super* marque la position supérieure, ce préfixe entre dans la formation de nombreux noms et adjectifs dans les domaines techniques (*supersonique*) et publicitaires (*supermarché*), de même que dans le langage familier (*super chic*).

Parmi les préfixes intensifs, *super* est le plus utilisé par les jeunes Québécois en contexte oral. Sur les quelque 200 attestations retenues comportant un préfixe intensif dans leur expression, environ 150 ont été formées à l'aide du préfixe *super*; les cinq autres préfixes se partagent le reste des attestations recueillies.

Antéposé à l'élément intensifié, *super* a le même comportement qu'un adverbe intensificateur (*super cool* → *adverbe d'intensité (élevée) + cool*). Dans l'usage familier, *super* joue le rôle d'un adverbe (*super beau / loin / à l'aise*) et celui d'un adjectif (Un *coloc super*) :

Dans l'usage familier, d'abord chez les jeunes, il [super] s'est détaché pour servir d'adjectif (il / elle est *super*, un film *super*). (*Le Dictionnaire historique de la langue française*, Vol.2 : 2046)

Comme adverbe intensificateur, *super* fonctionne avec les adjectifs, les adverbes et les locutions verbales :

1. Aie! Écoute ça, c'est *super intense*!
2. J'te l'dis ça va être le party *le plus trippant*, ça va être *super hot*!
3. En tout cas, ça va être un deal *super écoeurant* si je l'achète.
4. C'est un bon prof! Y est *super cool* avec tout l'monde! I est *ben l'fun*!
5. Ça y a coûté un bras mais c'est *super beau* ! C'est géant !
6. ...tout l'mois de mars, c'est booké *super serré* !
7. Pis, comment ça été ? --- *Super écoeurant* ! J'ai roulé...
8. Eh! Regarde les gars dans les photos de pub! Y sont *super ben* faites.

9. Comme coloc, j'ai **super ben** tombé ! Est vraiment *gentille* !
10. Arrête don de faire ton tétéux, pis viens don! Ça va être **super le fun** !
11. On est **super amies depuis** ...
12. C'était **super bon** ! J'ai **super ben mangé** !
13. J'ai toujours eu une vie **super saine** que j'y ai dit!
14. Hum ! C'était **super cool** ! J'ai adoré ça !
15. ...c'est **super écoeurant** ton idée ! C'est **super débile** !
16. Aie ! C'est **super petté** icitte !
17. C'est **super dégueu** pis **super déprimant** chez eux !
18. C'est un quartier **super animé** ! Y avait de **super bons** musiciens... Y jouaient du reggae **super cool** !
19. ...ça va être le party le plus trippant ! Ça va être **super hot** !
20. ...c'est juste que j'sors d'une relation **super engagée** !
21. Martin pis moé... On est un couple **super sommé** !
22. Ben, après deux semaines, est devenue **super amoureuse** pis...
23. Mettons que ça va être **super beau** avec les couleurs pis toute...
24. ...avec son sens d'la déco, son appart est **super écoeurant** ! C'est géant !
25. ... c'était un gars **super en santé** pis toute. C'est vraiment pas croyable qui...

Nous avons aussi relevé des emplois de **super** combiné à l'adverbe *trop* ou à l'adjectif *gros* suivi à leur tour d'un adjectif ou d'un syntagme à valeur adjectivale. Même si **super** a valeur de *beaucoup* dans ces exemples, nous tenons à les mentionner au cas où ils correspondraient à de nouveaux emplois dans la langue des jeunes :

1. Si tu veux, j'peux t'les vendre, elles sont **super trop** grandes pour moé!
2. J'trouve ça ben beau mais c'est **super trop** cher pour mes finances!
3. J'ai pas **super gros** étudié mais ça bien été quand même.
4. J'sus full contente de t'parler. J'ai pas **super gros** d'temps mais on s'voit demain.
5. Moé, quand j'l'ai appris, ça m'a faite **super gros** d'la peine !
6. Pis dans son stage a va être **super gros** occupée !
7. J'te l'dis maman, elle a **super gros** changé! --- Hein! **Super gros** changé! C'est pour ça qu'à te donne ses vieilles guenilles, j'suppose!
8. Marie ? A pas des **super gros** mollets pourtant !
9. Y en a pas **super gros** ! C'est pas **super sale** !
10. J'sus vraiment pleine ! Pourtant, j'ai pas mangé **super gros** !

Dans les huit derniers exemples, **super** est cependant indissociable de l'adjectif **gros** avec lequel il forme un tout.

Une locutrice a même utilisé *super* en combinaison avec un autre préfixe intensif. Cette formule fait toutefois figure de hapax dans notre corpus :

1. C'est *super méga* cool ! Full génial !

Dans notre corpus, les emplois de *super* sont plus fréquents, ce qui peut être l'indice que les jeunes d'aujourd'hui préfèrent *super* à *très*. Cette préférence peut-elle s'expliquer simplement en termes de différence stylistique, l'un appartenant au langage familier, l'autre au langage standard (ou plus formel)? Il ne semble pas que ce soit le cas puisque *super* présente en outre des différences syntaxiques avec *très*.

En effet, *super* fonctionne également avec les noms, à la fois antéposé et postposé à ceux-ci (un *super prof* / un *prof super*). Antéposé au nom, dans les exemples suivants, il joue le rôle d'un intensificateur combiné à celui d'un qualificateur :

1. Aie! C'est *écoeurant comment* elle est *bonne*! Elle, elle va devenir une *super vedette*, c'est sûr.
2. Aie ! J'ai une *super nouvelle*! J'sus sûr que vous allez capoter *ben raide*!
3. Après on va magasiner, c'est un *super remède* contre les peines d'amour.
4. Non! Non! J'vous l'dis, c'était un *super hôtel*!
5. Ce gars-là, y est chanceux comme d'la marde! Y vient de s'dégotter un *super contrat*!
6. Pis, en plusse, c'est moé qui est punie! Une rédaction de 25 pages sur « Les valeurs de la vie. » *Super sujet*!
7. Depuis qu'a laissé son chum, on est des *super copines*.
8. J'croyais que t'avais rencontré une *super poupoune*!
9. Depuis que j'm'entraîne, j'*sus en super forme*! R'garde-moé aller!
10. Justement maman ! À propos du scooter, y *est en super condition*!

Dans ces emplois, *super* intensifie un trait sémantique propre au nom (*très grande vedette* / *très bonne nouvelle*...). *Super* vient en quelque sorte signifier le haut degré d'une qualité impliquée dans le nom. Par exemple, un *super remède*, c'est quelque chose qui remplit la condition de remède à un très haut degré. C'est donc un remède *très efficace* ou encore un *très bon remède*.

*Super* peut aussi être postposé aux noms mais avec une nuance sémantique particulière. Il qualifie dans ce cas le nom et, comme adjectif qualificatif, il a toujours comme synonymes des adjectifs dotés d'un sens positif (*génial, sensationnel, épatant...*) qui intègrent déjà dans leur contenu sémantique l'idée d'un haut degré : « une *vedette super* ou une *nouvelle super* » sont donc équivalentes sémantiquement à « une *vedette* ou une *nouvelle sensationnelle, géniale, épatante*. » Comme qualificatif, *super* demeure cependant invariable et ne prend pas les degrés.

Du point de vue de son sémantisme, *super* semble nettement orienté du côté positif. Bien que *super* se rencontre également en contexte négatif (*super poche / moche / dégueu...*), il n'en demeure pas moins que la majorité des emplois impliquent des termes positifs. Quelque 90% des attestations recueillies nous montrent que ce dernier fonctionne plutôt avec des adjectifs d'évaluation ou d'orientation positive. Cette connotation positive pourrait être mise en relation avec son origine étymologique : *super* étant associé à une idée de supériorité.

#### 4.5.2 ARCHI

*Archi* entre dans la composition de nombreux mots pour exprimer l'intensité maximale. Emprunté du grec *arkhi* (qui marque le premier rang), le préfixe *archi* « exprime la prééminence [...], le degré extrême, ou l'excès, et sert à composer des noms et des adjectifs. » (*Le Grand Robert de la langue française*, Tome 1 : 517). On y mentionne également que « le langage familier construit à l'aide de ce préfixe, appliqué le plus souvent à des adjectifs ou à des participes, un grand nombre de mots à valeur superlative [...]. » (Ibid.).

*Archi* qui appartient surtout à la langue familière exprime le degré absolu → (*archi fou* → *adverbe d'intensité élevée + fou*). Contrairement à *super* qui fonctionne avec différentes catégories lexicales, dans notre corpus, *archi* fonctionne uniquement avec les adjectifs et est toujours antéposé à ceux-ci. Du point de vue de la valeur de l'intensification, *archi* semble dire plus que *super* : « Eh! C'est *super plate*, c'est même *archi plate!* ». Bien que *archi* puisse se combiner à un terme de polarité positive (*archi contente, archi drôle*), dans notre

corpus, nous avons observé que *archi*, comme marqueur d'intensité maximale dans le langage des jeunes Québécois, est plutôt utilisé dans des contextes à polarité négative :

1. Pis le *film* ? --- Parle-moé-z-en pas, *archi plate*!
2. C'était *archi dull* son party! C'était *vraiment pas l'fun* !
3. C'est *ben* sérieux! *Archi sérieux* même!
4. C'est *full long*! C'est *archi plate*! J'te l'dis, j'sus *toute fourrée* !
5. J'te l'dis son plan, c'est *archi fou*! Ça tient pas deboute !
6. Si t'avais vu son appart... *archi dégueulasse*! Ouach !
7. Ça m'étonnerait qu'y aye un mot de vrai... est *archi menteuse* c'te fille-là!

### 4.5.3 HYPER

*Hyper* appartient surtout à la langue scientifique et particulièrement médicale, la langue courante lui préfère le préfixe *super*. On ne se surprendra donc pas que ce préfixe connaisse une moins grande popularité auprès des jeunes qui semblent avoir une préférence marquée pour *super*.

Du grec *huper*, *hyper* « entre dans la composition de nombreux mots scientifiques [...] pour exprimer en général l'exagération, l'excès, le plus haut degré... » (*Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Vol.3 : 560).

*Hyper* est perçu comme sémantiquement plus fort que *super*. Le plus souvent antéposé à l'élément intensifié, soit un adjectif ou un participe adjectif, *hyper* a le comportement d'un adverbe intensificateur → (*hyper cool* → *adverbe d'intensité élevée* + *cool*).

Cependant, contrairement à *super* et à *archi* qui sont respectivement axés vers le positif et le négatif, *hyper* est plutôt neutre. Il n'est pas marqué par une polarité en particulier. Ce qui n'est peut-être pas sans rapport avec ses emplois d'origine dans la langue technique. Dans notre corpus, nous le rencontrons indifféremment avec des adjectifs d'évaluation positive et négative :

1. Aie! Tu sais qu'y a été *hyper cool* avec toute la gang!

2. C'est un gars *hyper structuré*. À l'voir, on l'devine tout de suite.
3. C'était *super capotant*, on a vu des robots *hyper perfectionnés*.
4. Mais avec toé, c'est *hyper physique*! J'ai envie de te toucher pis...
5. Y est *hyper tendu* ces temps-ci! J'sais pas ce qu'il a. Ça m'inquiète!
6. J'te l'dis que ça été tough! C'était *hyper tough*!
7. Ça va bien mais j'suis *hyper fatiguée*!
8. ...les enfants aujourd'hui y étaient *hyper énervés*!
9. La p'tite est *hyper stressée*! C'est *ben fatigant*!
10. J'te l'dis mom, tu pourrais pas écouter ce film-là, y est *hyper stressant*.
11. Ouais, mais pour des affaires de même, elle est *hyper mal à l'aise*.
12. Le monde vienne pour toé! T'es *hyper compétente*!
13. J'sus tellement gênée! J'ai été *hyper poche*! On m'y reprendra plus!
14. Si tu veux mon avis, Dan, y est frustrant! – Ah oui, oui, *hyper frustrant*!
15. ...c'est *hyper souffrant*, *hyper douloureux* ! C'est tellement dégueulasse !
16. ...*Hyper allumé / beau / fin / généreux / structuré / performante / smath*
17. ...*Hyper débile / nerveuse / déçue*

En outre, nous avons aussi observé que, lorsque *hyper* est utilisé avec des adjectifs à orientation négative, on le rencontre principalement avec des qualificatifs qui touchent le domaine de la santé : *hyper / stressée / fatiguée / nerveuse / énervés...*

#### 4.5.4 EXTRA, ULTRA, MÉGA

Les préfixes *extra*, *ultra* et *méga* sont très peu utilisés par les jeunes en contexte d'oral spontané. Comme ils totalisent ensemble une dizaine d'attestations, nous avons choisi de les traiter dans une même section.

*EXTRA*, élément emprunté au latin *extra*, se retrouve, dans notre corpus, essentiellement avec les adjectifs. Cependant, dans l'usage courant, *extra* connaît une concurrence très forte avec les préfixes *super* et *hyper* qui jouissent d'une plus grande popularité auprès des jeunes et moins jeunes. Ces observations tirées de notre corpus sont en accord avec celles mentionnées dans le *Dictionnaire historique de la langue française* dans lequel on peut lire :

*Extra* entre aujourd'hui dans la formation de nombreux mots (le plus souvent à partir d'adjectifs). [...] Dans l'usage courant, la composition d'adjectifs majoratifs est fortement concurrencée par d'autres préfixes

(*super-, hyper-, méga-*). (*Dictionnaire historique de la langue française*, Vol.1 : 768)

Nous avons relevé uniquement deux attestations dans lesquelles *extra* joue le rôle d'un adverbe intensificateur :

1. Tu lui diras que ses pâtés sont *extra bons* pis que ses tartes sont *extra délicieuses!*
2. Ce gars-là, j'te l'dis, mom, y est *extra fin!*

**ULTRA**, préfixe emprunté au latin *ultra* « *au-delà* », s'emploie surtout avec les adjectifs avec lesquels il marque le très haut degré, voire l'excès et l'exagération :

**Ultra** entre dans la composition de nombreux mots pour exprimer [...] un degré, une intensité extrêmes ou excessifs (ultrasensible), [...] très employé dans la langue courante ou publicitaire, avec ou sans trait d'union, devant des adjectifs ou des participes avec une simple valeur de superlatif, en concurrence avec **super**. (*Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse*, Vol.10 : 10520)

Le *Dictionnaire historique de la langue française* (Vol.2 : 2194) mentionne que « cet élément [ultra] est productif surtout depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. » Par contre, tout comme *extra*, *ultra* est pratiquement absent du langage des jeunes Québécois. Il est si peu utilisé que les deux seules attestations retenues ont été entendues lors de l'émission Watatatow :

1. Mais, qu'est-ce que j'ai moi? --- Un chum *ultra fin* qui *t'aime comme un fou!*
2. Ses parents sont *ultra sévères*. S'ils apprennent qu'on a cassé, elle ...

**MÉGA**, élément du grec qui signifie *grand*, « ajoute toujours une idée de grandeur à celle qu'exprime le radical auquel il est joint. » (*Dictionnaire encyclopédique Quillet*, Vol. 4 : 3689). Aussi, on peut lire dans le *Dictionnaire historique de la langue française* (Vol. 1 : 1216) que « en français, l'élément entre dans la composition de nombreux noms d'unités de mesure et de noms savants dans diverses sciences. » Dans le langage familier, *méga* semble toutefois plutôt réservé à la langue commerciale. Fréquemment entendu dans les messages publicitaires à la radio et à la télévision, nous l'avons relevé uniquement trois

fois dans notre corpus. Contrairement aux autres préfixes, *méga* fonctionne (quasi) exclusivement avec les noms. Deux locutrices l'ont cependant utilisé avec un adjectif et en combinaison avec un autre préfixe intensif comme le montrent les exemples 3 et 4 :

1. J'te l'dis j'ai fait un *méga ménage* à l'appart. Tu croirais pas à ça!
2. Cin fait un *méga party* le 31. Toute la gang est invitée. On va avoir du fun comme ça s'peut pas!
3. Y est drôle! Y est *méga drôle* !
4. C'est *super méga cool* ! Full génial !

De ce point de vue, il a donc un comportement syntaxique différent de celui des autres préfixes intensifs qui se rencontrent surtout avec les adjectifs et participes, excepté *super* qui est aussi utilisé avec les noms.

#### 4.6 CONCLUSION

Si, dans le langage, les préfixes intensifs jouent sensiblement le même rôle que les adverbes intensificateurs, soit celui de marquer l'intensité élevée, il demeure que leur fonctionnement n'est pas toujours comparable à celui des adverbes intensificateurs. Les préfixes intensifs semblent connaître une certaine spécialisation dans des domaines particuliers. Chaque préfixe a développé ses particularités propres et leurs emplois respectifs sont souvent déterminés par le contexte. Certains, comme *super*, sont plus polyvalents alors que d'autres, comme *méga*, sont plus restrictifs. Les préfixes semblent également caractérisés par une différence sémantique de degrés : *archi* et *hyper* semblent sémantiquement plus forts que *super* par exemple.

## **CHAPITRE 5**

### **LES SACRES ET LES JURONS ET LE PHÉNOMÈNE DE L'INTENSIFICATION**

## 5.1 INTRODUCTION

En plus des formes plus ou moins conventionnelles servant à l'expression de l'intensité, nous relevons également comme moyen expressif les sacres et les jurons qui puisent leur force expressive dans le caractère tabou habituellement lié à cette forme d'expression. En français québécois, les sacres et les jurons constituent une source intéressante pour le langage expressif : ils ont généré une quantité d'innovations lexicales tant sur les plans nominal et adjectival que verbal et adverbial. Utilisés d'abord comme interjection, ils ont été souvent intégrés dans des structures marquant l'intensification :

[...] les interjections et les jurons [et les sacres] sont de purs intensifs dans la locution où ils abandonnent leur autonomie et déterminent une zone d'affectivité caractérisant un jugement émotif; ils ne déterminent pas de pouvoir qualificatif à proprement parler – la violence de la réaction en regard de sa cause nous révèle de quel ordre est la caractéristique tout en l'élevant à un haut degré. (BERTHELON, 1955 : 169)

Les sacres [et les jurons] font partie du langage des Québécois (LÉGARÉ : 1984) et le langage des jeunes ne fait pas exception à la règle; ils sont en quelque sorte intégrés à leur mode d'expression orale et ils peuvent se révéler des marqueurs d'intensité efficaces :

Pour ces jeunes, les sacres s'apparentent à un mode expressif pourvu d'un potentiel affectif mais surtout effectif plus puissant que le vocabulaire courant. Mais ils ont perdu leur contenu face à la religion. On ne sacre pas pour se libérer mais pour produire un effet particulier. (CHAREST, 1974 : 66)

En québécois, le sacre est pourvu d'une forte valeur expressive. Il a aussi la capacité et le pouvoir manifeste d'exprimer l'intensité dans le langage familier :

Sa [l'hyperbole *sacre*] manière propre d'accroître l'intensité, c'est d'augmenter le quotient de l'expressivité verbale, par son dépassement de la limite standard. En conséquence, il ne peut pas ne pas manifester intensément. (LÉGARÉ, 1984 : 176)

Si, dans la plupart des dictionnaires, *sacre* et *juron* sont souvent considérés comme des équivalents, ou encore traités à l'aide de définitions circulaires et tautologiques (le premier terme servant à définir le second et inversement), les Québécois font une différence entre les deux termes, différence qui est avant tout liée à leur univers religieux :

*Jurer*, c'est avoir un patois, c'est dire maudit, sacrifice, batême [sic], mozusse...  
*Sacrer*, c'est employer les termes religieux (christ, calice, ciboire, hostie, tabernacle, [...]) et leurs combinaisons. (CHAREST, 1974 : 31)

Ainsi, les sacres renvoient donc plus spécifiquement à des termes empruntés au culte religieux (*hostie, tabernacle...*) et à certains noms propres sacrés (dont *Christ*). Les jurons, quant à eux, comprennent des patois (*p'tit-péché, ti-pépère et quart...*) et des termes familiers sans lien apparent avec le religieux (*maudit, sacrifice, sirop...*), mais ils englobent aussi un ensemble de différentes formes d'évitement ou euphémiques obtenues principalement par une transformation morphophonologique des termes religieux qui sont ainsi partiellement délestés de leurs conséquences morales (*bateau, osto, ostiche, taber, tabarouette...*)<sup>1</sup>. Ces formes intermédiaires trouvent néanmoins leur force expressive dans la motivation originelle du terme qui a conservé à des degrés divers un lien avec le sacré. Pour certaines, ce lien s'avère plus évident (*christ* → *clif*, *hostie* → *hosto / hostiche*, *tabernacle* → *tabarnouche*), la forme intermédiaire, qui ne possède pas d'autre signifié dans la langue, ne peut être comprise que par rapport au mot sacré d'origine; pour d'autres, il est moins apparent (*baptême* → *bateau*)<sup>2</sup>, c'est la similitude avec le mot tabou qui est alors exploitée. L'emploi de ces formes en contexte expressif s'explique donc par leur rapprochement avec les termes religieux auxquels elles sont plus ou moins explicitement liées.

Parmi les différentes fonctions remplies par les sacres et les jurons au sein de la fonction expressive (*interjection, intensification, quantification et relexicalisation*) (THIBAUT et

<sup>1</sup> Ces formes ont l'avantage d'être expressives sans pour autant être connotées négativement par la société.

<sup>2</sup> Dans ces cas, il y a simple glissement à un autre lexème (*tabarouette, crime, soda...*) selon un procédé d'euphémisation du blasphème. (BENVÉNISTE : 1974)

VINCENT : 1981), nous sommes particulièrement intéressée par les formes liées à la fonction d'intensification.

Selon THIBAUT et VINCENT, la plupart des sacres auraient connu, d'un point de vue linguistique, une évolution à l'intérieur de laquelle nous pouvons distinguer les trois phases suivantes. La première phase s'identifierait à l'utilisation d'un certain lexique religieux (les sacres et leurs dérivés) à des fins expressives d'*interjection*, alors que la deuxième correspondrait au développement des structures syntaxiques liées à la fonction expressive d'*intensification* [et de *quantification*]. Dans un troisième temps, il s'en serait suivi une relexicalisation (nominale, adjectivale, verbale et / ou adverbiale) pour certains d'entre eux.

L'utilisation des sacres et des jurons pour exprimer l'intensité se réalise sous diverses formes. En français québécois, on remarque principalement cinq structures intensives qui sont :

1. Les adverbes en *-ment* dérivés des sacres et des jurons → C'était *crissement fort* leur musique! / C'est *mauditement beau* c'qu'a fait sur scène!
2. SV- *Un X (Sacre / Juron) – de – SN* → Y avait *une christ de bonne secrétaire!*
3. SV- *En - X (Sacre / Juron)* → Y va *m'trouver frette en christ!*
4. *X ( Sacre / Juron) – que – SV* → *Christ que j'étais poquée* quand j'me sus réveillée!
5. *SV- Que – le – X (Sacre / Juron)* → Y fait *frette que le christ* aujourd'hui!

Certaines de ces structures ne sont pas exclusives aux sacres et aux jurons. Par exemple, la structure du type *Un X de...* correspond à une construction syntaxique qui, de façon générale, se rencontre avec des adjectifs dont le sens se prête déjà à l'expression de l'intensité → « C'est une *fameuse de bonne histoire* que tu viens de nous raconter là! », ou encore avec des adjectifs dont le sens se rapproche de celui des jurons → « C'est une *fichue de bonne histoire* que... ». D'où probablement l'emploi des sacres dans ce type de structure → « C'est *une christ de bonne histoire* que... », et même de termes anodins qui, en québécois, fonctionnent comme des jurons → « C'est *une sirop de bonne histoire* que... ».

Aussi, étant donné son emploi comme juron, ce même élément peut également servir d'intensificateur dans les autres structures identifiées plus haut :

- Y va m'trouver *frette en sirop* !
- *Sirop que* j'étais *poquée* quand j'me sus réveillée !
- Y fait *frette que l'sirop* aujourd'hui !

Il convient toutefois de mentionner que ces derniers exemples correspondent souvent à des emplois individuels et que, pour cette raison, ils ne sont pas aussi étendus que *maudit et sacrament* par exemple.

## 5.2 LES ADVERBES EN –MENT DÉRIVÉS DES SACRES ET DES JURONS

On trouve couramment en français québécois des formes d'intensification qui sont des adverbes en *-ment* dérivés des sacres ou des jurons. Ce procédé semble exclusif au Québec puisque, d'une part, les Français ne semblent pas connaître les sacres et, d'autre part, les jurons n'ont guère produit de dérivés adverbiaux, sauf peut-être *vachement*. Ce mode de dérivation présente cependant une originalité qu'il convient de signaler. En effet, contrairement aux autres adverbes en *-ment* qui sont généralement formés à partir du féminin des adjectifs (*royal* → *royalement*), certains de ces adverbes sont formés directement à partir du nom utilisé comme source avec parfois une variante orthographique (*calice* → *câlissement*, *christ* → *crissement*). D'après Léard (1997 : 141), cette adverbialisation en *-ment* de N avec une valeur d'intensité (*christ*, *calice*, *diable*) est rendue possible grâce à la valeur quantitative des sacres et des jurons.

### 5.2.1 LES ADVERBES EN –MENT DÉRIVÉS DES SACRES

Les adverbes en *-ment* dérivés des sacres ne fonctionnent pas comme des adverbes de manière, mais comme des *intensificateurs* qui expriment l'intensité maximale : « C'est *crissement plate* c'que tu viens de m'apprendre pour ta chum! » marque, comme *très*, un degré supérieur d'intensité. Ces formes adverbiales semblent fonctionner comme des

adverbes de type non prédicatifs comme *si* et *très*. Ils se retrouvent habituellement antéposés à l'élément intensifié ou encore à l'intérieur de la locution verbale :

1. Son party, c'était *crissement dull!*
2. C'est *crissement plate* c'qui t'arrive mais c'est...
3. ...pis ça m'a *faite crissement mal* quand a m'a flushé avec mon meilleur chum!
4. Mes notes sont *crissement pires* c'te mois icitte. J'ai pas hâte...
5. Moé, j'ai rien acheté. C'était *christophement cher* tout c'qui avait dans sa valise!
6. Oui, pis y est *christophement beau* ton chum! J'te l'volerais ben...
7. Ça va *christophement mal* pis j'sus écoeurée!

Toutefois, contrairement à *très* qui ne peut servir à intensifier les adverbes *plus* ou *moins* liés à l'expression comparative, les sacres (et les jurons) en *-ment* peuvent se retrouver dans les constructions comparatives où ils apparaissent plus ou moins équivalents à *beaucoup* :

1. Ouais! Pis j'sus *crissement plus heavy que* ton chum hein!
2. Ben, c'est *crissement moins drôle que* ce que j'avais imaginé!
3. Ouais! C'est *mauditement meilleur que* toé ça hein!
4. ...c'est *câlissement plus beau que* c'que Jeff s'est acheté!
5. C'est *mauditement moins cher que* c'que j'avais vu l'autre fois!

Cette dernière remarque suggère que les sacres (et les jurons) en *-ment* même s'ils fonctionnent régulièrement comme des intensifs n'ont pas encore atteint le statut de pur intensif non prédicatif.

### 5.2.2 LES ADVERBES EN *-MENT* DÉRIVÉS DES JURONS

Les adverbes en *-ment* dérivés des jurons sont encore une fois des substituts plus acceptables que les adverbes en *-ment* dérivés des sacres puisque leurs formes sont moins connotées sociologiquement. *Mauditement*, *sacrément* et *saprement* sont construits à partir des adjectifs *maudit*, *sacré* et *sapré*. *Saprement* semble néanmoins une forme moins usitée dans le langage naturel puisque les deux seuls exemples du corpus viennent de l'émission Watatatow :

1. Ça m'*fait saprement plaisir* de voir que tout va bien pour toi.
2. Ouais! Y faut être *saprement en amour* pour faire un p'tit! Ça ou *ben saoul!*
3. Ils vont être *sacrément surpris* de nous voir arriver!
4. C'était *sacrément bon* c' que tu nous as faite hier soir!
5. Dérange-moé pas parce que ça va *mauditement mal!*
6. T'as *mauditement ben faite* de t'débarrasser de ses cochonneries!
7. Goûtes-y! Est *mauditement bonne*, tu vas voir!
8. ... y est *mauditement baveux* pour un gars qui est à terre.

L'emploi de ces adverbes semble assez caractéristique du français québécois. Même si l'on retrouve dans certains dictionnaires français les formes *sacrément* et *saprement* avec un sens intensif, la place qui est leur est accordée laisse supposer que leur usage y est beaucoup plus restreint qu'au Québec.

#### 5.2.2.1 Vachement

*Vachement* est le seul adjectif de cette série qui semble partagé par les Québécois et les Français, bien que son emploi soit apparemment récent au Québec. Par exemple, on ne trouve pas de trace de cet adjectif dans le *Dictionnaire de la langue québécoise* (1980), ouvrage qui traite plus spécifiquement du vocabulaire québécois. Il est cependant inscrit comme intensif dans le langage familier avec valeur de *beaucoup* et de *très* dans le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (1993 : 1227).

*Vachement* a connu une évolution intéressante qui, à partir de l'expression d'un haut degré dans le négatif « *d'une manière vache, méchante, dure* » (TLF, Vol.16 : 872), a mené à ne retenir que l'idée d'intensité. Une évolution un peu analogue se retrouve avec les adjectifs *diablement* et *fichument*. Comme intensif, *vachement* s'emploie principalement dans le langage familier :

1. S'ils divorcent, j'vais être *vachement traumatisé*.
2. Non, mais j'suis *vachement attiré* par toi.
3. Il est *vachement beau*, n'est-ce pas?
4. Ça dû être *vachement difficile* pour toi de te r'trouver toute seule.
5. C'est *vachement plate* c' que tu viens de m'dire là.
6. Est *vachement ben* depuis qu'il l'a laissée.

7. A l'a été *vachement impressionnée* par son argent.
8. J'm'excuse mais c'est *vachement con* d'sa part d'agir de même.
9. Y faut *être vachement en amour* pour partir pis toute laisser.
10. Ça roule *vachement vite* depuis qu'j'ai fini mon cours.

### 5.3 LES CONSTRUCTIONS INTENSIVES « EN + SACRE / JURON »

Parallèlement à ces emplois adverbiaux, on retrouve aussi une construction du type « *En + sacre / juron* ». Selon toute vraisemblance, cette construction serait probablement issue de la préposition *en* introduisant un élément comparateur (VINCENT, 1982 : 55). La comparaison étant établie à partir d'un parangon, c'est-à-dire un élément qui possède à un très haut degré la qualité exprimée, des expressions comme « *Fort en cheval, en bœuf* » sont sémantiquement équivalentes à « *Très fort, fort comme un cheval, comme un bœuf.* » (exemples cités par RIVARD, 111 : 1914).

Le caractère exagéré de la comparaison ayant ensuite favorisé l'utilisation de cette structure comme marque du superlatif, nous avons peu à peu perdu l'aspect comparatif pour ne conserver que l'aspect superlatif : « Un homme *fort en cheval* » en est venu à signifier naturellement « Un homme *très fort* ».

Cette formule semble plus étendue et son extension serait liée au fait qu'elle est plus productive. Elle permet de contourner certaines contraintes morphologiques inhérentes à la formation de l'adverbe. Certains sacres et jurons ne semblent effectivement pas connaître de formes adverbiales en *-ment* (*hostie* → \**hostiment* / *tabarnak* → \**tabarnakment*). La popularité de cette formule serait en lien direct avec la très large possibilité d'utiliser les sacres dans leurs formes originelles (*en hostie, en tabarnak...*) et dérivées (*en taber, en ostiche...*). LÉARD soutient que ces formations connaissent une extension beaucoup plus grande en français québécois qui « a développé un emploi inconnu du français pour intensifier un adjectif, parfois un verbe ou quantifier un nom. »<sup>1</sup> Cet auteur signale également

<sup>1</sup> [...] la préposition *en* suivie de N sans article crée un SP à valeur généralement intensive qui porte sur un adjectif. Sur ce modèle [...] le mécanisme couvre le domaine du sacre en québécois ou même le déborde (*en écoeurant / en bebitte / en esprit / en verrat / en titi*) (LÉARD, 1997 : 142)

comme emploi équivalent en France « *en diable* », employé avec un adjectif dans l'expression « Il est *fort en diable!* » (LÉARD, 1995 : 170).

Ces formations plus particulières au français québécois expriment invariablement le haut degré. Bien que ce ne soit pas une règle générale, notre corpus montre que celles-ci se rencontrent principalement dans des contextes à orientation négative :

1. Moé! J'sus écoeuré *en tabarnak*. J'sus écoeuré d'passer pour un blé d'inde.
2. Aie! Moé là, j'sus *chaud en tabarnak*.
3. Là, I va m'trouver *bête en hostie!* Excuse-moé, mais le lastic a pété.
4. Toé, t'es *heureuse en hostie!* T'as pas grand problème dans vie.
5. Ses affaires, il va les avoir *vite pis en christ* à part ça.
6. J'te l'dis a va me trouver *frette en christ*.
7. Était *stressée en viarge* quand est allée passer son test!
8. Se l'ver à 5 h du matin pour étudier, c'est *buzzant en vierge!*
9. Hier, j'étais *full fru!* J'étais *agressive en maudit*. C'était mieux que...
10. Ben là, moé j'joue plus! J'sus *écoeurée en maudit*.
11. L'argent fait pas le bonheur mais ça rend le malheur *confortable en maudit...*
12. ... que vous vous sentiez *coupable en maudit* pour faire des affaires de même!
13. ... pour avoir manqué ça, faut être *poche en maudit!*
14. Eh! 3 h et quart! J'sus *en retard en hostiche* moé!
15. Sa mère est en vie, mais est *maganée en hostiche!*
16. Toé, t'es *endetté en hostiche!* Être dans tes culottes, j'aimerais vraiment pas ça!
17. Si a r'prend avec, est *simple en hostiche!*
18. Si tu la voyais, est *belle en mozusse*.
19. Corder du bois avec, c'était *long en taber*.
20. En haut, y écoutent d'la musique pis ils l'écoutent *fort en taber*.
21. Ça l'air *plate en tabarnache* ce film-là.
22. Hum! Tes galettes y sont *bonnes en tabeurnache!* J'vas t'en prendre une autre.
23. ... que dans mes p'tites jupes de l'été passée, j'sus *sexy en tabeurnache!*
24. Ouais, ben c'est *difficile en tabarouette* de choisir un nom.
25. Ça été *rock and roll en sacrament*.
26. J'sus partie à rire. Les autres y doivent être *poches en sacrament!*
27. ... ça va être *beau en taboire* s'ils prennent le monopole!
28. Y paraît que KYK le matin y sont *crus en calvaire!*
29. Moé, j'*sus décidé en calvaire!* J'vas l'avoir la bourse!
30. Mais toé, tu t'penses tellement smath là que tu vas *r'chuter de haut en esprit*.

La structure *En + N* est très exploitée en français québécois. On la rencontre aussi bien avec les sacres et les jurons qu'avec les patois. Certains de ces emplois sont cependant plus ou moins associés à des emplois idiosyncratiques, c'est-à-dire des emplois qui sont plus

particuliers ou personnels à un locuteur, mais qui sont toujours interprétés comme marquant l'intensité élevée :

1. J'sais pas ce que j'ai mais ça *fait mal en chien*.
2. C'est *frustrant en chien* s'faire avoir par un p'tit cul d'même.
3. Ça doit être *l'fun en étoile* entendre son nom pis monter su'l'stage!
4. J'te l'dis, tu m'croiras peut-être pas mais je *riaïs jaune en étoile*.
5. Quand y m'a dit qui avait pus une cenne, j'étais *fru en bitch!*
6. Eh! J'sus *écoeuré en bitch* de m'faire écoeurer!
7. Y est v'nu *mal en bitch* quand y a vu que ses parents étaient là!
8. Ah ben! celle-là est *forte en ti-pépère et quart*.
9. Ouais, mais on peut dire qu'il est *cute en ti-pépère et quart*.
10. Est bonne celle-là *en ti-pépère et quart*.
11. C'est bon *en p'tit péché* ce dessert-là.
12. Ouais, ça fait *sérieux en ti-péteux*.

#### 5.4 LES CONSTRUCTIONS « SACRE / JURON + QUE... »

La construction « *Sacre / Juron + que* » figure également parmi les structures intensives utilisées par les jeunes Québécois. Cette structure présente intrinsèquement un lien avec l'exclamation et l'intensité :

L'adverbe *que*, héritier du *quam* latin exclamatif, en a conservé la fonction. Toujours placé en tête de la proposition qu'il introduit, il indique qu'une qualité, une action, atteignent un haut degré d'intensité. (BERTHELON, 1955 : 22)

Aussi, la fréquence des constructions avec interjection étant symptomatique : *que* s'entendait déjà très peu dans la langue parlée, et le plus souvent accompagné de *mon Dieu!*, il a fallu retenir le type *mon Dieu que...!* comme successeur de *que* : la création de locutions adverbiales exclamatives [constituées d'un juron : *Nom de Dieu que...!* / *Nom d'un chien que...!*] a alors fourni à *que* sa seule chance de résister à ses concurrents dans la langue parlée. (BERTHELON, 1955 : 26).

L'utilisation d'un vocabulaire plus ou moins tabou en tête de phrase suivi de *que* tire probablement son origine de cette évolution de l'emploi du *que* intensif dans de telles

structures exclamatives. Dans notre corpus, on retrouve surtout de simples jurons et des formes affaiblies ou dérivées des sacres. On remarque également que cette structure est avant tout axée vers une polarité négative :

1. *Maudit que t'es excessif* toé quand tu veux !
2. (Heinstein, on l'organise!) *Maudit que j'suis tata* !
3. *Maudit que t'es énervé* aujourd'hui !
4. *Maudit que c'est long* ton histoire! Accouche si tu veux en finir !
5. *Esprit que t'es bête* quand tu veux !
6. *Tabernache que j'ai eu peur* !
7. *Taboire qu'il fait chaud* sur le patio! C'est pas restable !
8. *Hostiche que t'es niaiseux* toé quant tu t'y mets !
9. *Hostiche que c'était comique* ! Ça s'peut même pas !
10. *Hostiche que c'était drôle* ! J'étais toute seule pis j'riaies comme une folle !
11. *Hostiche que t'a l'air colon* avec ton gasket !
12. *Hosto que j'ai mal à tête* ! J'pense que j'f'rais mieux d'aller me coucher.
13. *Hosto que j'étais écoeurée* ! J'avais assez hâte que la journée finisse !
14. *St-Teton que ça fait mal* d'apprendre ça !
15. *Putain que ça mal été dans mon évaluation à matin* !<sup>1</sup>
16. *Putain que j'ai mal à tête* ! J'ai trop étudié !
17. *Putain que c'était drôle* d'la voir quand a tombé !
18. *Putain que j'ai mal au ventre* ! J'vas...
19. *Putain qu'y faisait frette* c'te nuitte quand j'sus arrivée !
20. *Putain que c'était beau* ! T'as vraiment manqué quelque chose de beau.

On n'a pas relevé dans notre corpus d'emplois avec des sacres originels (*Christ que...!* / *Hostie que...!*) mais notre expérience plus large nous laisse croire que cette absence ou cette carence est purement accidentelle.

### 5.5 LES STRUCTURES DU TYPE « UN X (SACRE / JURON) DE... »

La structure « *Un X de...* » qui existe depuis probablement longtemps en France serait dérivée de la nominalisation de l'interjection et de la forme *X de N* qui représente l'antéposition et la nominalisation de l'adjectif dans l'exemple si bien connu « ce fripon de

<sup>1</sup> Le juron français *putain* semble vouloir s'intégrer dans le langage des jeunes Québécois. Quelques jeunes de l'entourage de l'auteur de l'étude l'utilisent occasionnellement comme exclamatif (J'ai eu peur d'arriver en r'tard, *putain* ! / J'ai hâte d'avoir fini, *putain* !) et comme intensif.

valais ». (VINCENT, 1982 : 56). À partir de l'interjection, cette structure s'est ensuite développée sous différentes formes telles « *Je ne trouve pas cette bon Dieu de clef !* », exemple cité par BERTHELON (1955 : 109), ou encore « T'es rien qu'*un christ / un hostiche de con!* ».

Cette tournure est parallèle à des formes qui existent en français général. Elle ne se limite pas au sacre et au juron, au contraire, elle s'étend bien au-delà. On la rencontre aussi avec des adjectifs évaluatifs comme « *Ce niaisieux de prof...* » ou « *Cet imbécile de docteur...* ». Bien que ces énoncés soient reconnus comme des énoncés expressifs, ils ne sont pas pour autant considérés comme des énoncés intensifs.

L'intensification portant sur la qualité, la structure « *Un X de...* » dans laquelle *X* s'identifie soit à un sacre (ou un juron) soit à un adjectif ou son équivalent doit, pour être considérée comme une structure intensive, prendre la forme « *Un X de – ADJ – Nom* » → « *Une taboire de bonne joke / Un fichu de beau mec / Une formidable de bonne idée* »<sup>1</sup>:

Cette séquence doit obligatoirement comporter un adjectif suivi d'un substantif [...]. La deuxième condition exige que l'ordre soit respecté. L'adjectif doit être antérieur au substantif. (THIBAUT, 1977 : 111)

Dans notre corpus, parmi les attestations que nous avons relevées, onze impliquent dans leur structure un sacre (originel ou transformé) ou encore un juron, et neuf un adjectif ou son équivalent (un adverbe pris dans un sens adjectival). Quelle que soit la nature de l'élément lexical retrouvé à l'intérieur de cette formule, celle-ci exprime invariablement le haut degré :

1. J'sais pas où I prend son argent mais I s'est acheté *un christ de beau char!*
2. En tout cas, ça y a faite *une hostie de bonne raison* pour pas v'nir à game !
3. ...*une tabarnak de bonne excuse* que tu y as donnée là au prof!
4. Une *taboire de bonne affaire* que t'as pognée là!
5. Mettons qu'a vient d'vivre *une maudite de belle expérience* avec son stage!

<sup>1</sup> En effet, « si le SN ne contient pas d'adjectif qui puisse favoriser l'interprétation qualitative-intensive, l'interprétation sera qualitative. Au contraire, si le SN contient un adjectif, l'interprétation sera intensive, l'adjectif étant déjà par lui-même qualitatif en général. » (LÉARD, 1997 : 138)

6. Y avait une *fichue de belle vente* hier au mail!
7. J crois que j'viens d'avoir *une fichue de bonne idée*!
8. Eh, ce gars-là, c'est *un fichu de beau mec*!
9. En tout cas, ça donne *une christophe de bonne leçon*, hein!
10. Ça, c'est une bonne histoire. *Une mozusse de bonne histoire*!
11. Ça fait que ça lui fait *une sapré de belle image* en première page!
12. J'te souhaite de faire *un sucré de beau voyage*!
13. ...ça été magnifique! *Une superbe de belle semaine*!
14. C'est géant! *Une superbe de belle maison*! J'ai hâte que tu la voies!
15. Francine, t'as eu *une citrouille de bonne idée*!
16. C'est *une super de belle fille* mais a pas d'tête sur les épaules!
17. J'ai *une super de bonne idée* pour à soir!
18. C'est *un super de bon deal* que j'te fais-là! Tu y r'pens'ras!
19. C't'*un super de beau mec* qu'a vient de pogner!
20. ...a faite *un super de gros travail*! A travaillé fort, c'est sûr!

Si nous avons choisi de présenter ici la structure *Un X de...* avec ses différentes variantes, c'est que nous avons cru qu'il était préférable de traiter ensemble tous ces énoncés construits sur ce même modèle syntaxique.

## 5.6 LA STRUCTURE INTENSIVE COMPARATIVE «...QUE LE SACRE / JURON...!»

Finalement, on retrouve une autre forme «...*Que le sacre / juron...!*» qui se présente comme un hapax. Nous avons effectivement relevé une seule attestation correspondant à cette forme dans notre corpus. Cette structure qui apparaît comme une espèce de syncope de la structure comparative *aussi ... que* sert à marquer le haut degré :

1. *Y fait frette que le christ* aujourd'hui!

Selon RIVARD (1914 : 109), cette formule serait voisine de la formule SV – *en* – X, *que* étant aussi un marqueur de comparaison dans la formule SV – *que* – le - X. Les locutions « *le diable / en diable / comme le diable / que le diable* » dans les expressions « Il est fort *le diable / en diable / comme le diable / que le diable* » sont en fait des locutions comparatives qui servent à former des superlatifs absolus, sémantiquement équivalentes à « Il est *extrêmement, très fort* ».

Ce rapprochement nous permet également de supposer que la forme « ...*que le christ!* » serait possiblement dérivée de l'expression « ...*que le diable!* » qui, à une certaine époque, aurait connu une plus grande utilisation au Québec :

1. Y fait *frette que l'diable!*
2. Y est *travaillant que l'diable* ce gars-là!
3. Y est *beau que l'diable* ben endimanché!
4. Ça coûte *cher que l'diable* ces bebelles-là!
5. Y est *épeurant que l'diable* habillé de même!

## 5.7 CONCLUSION

Les sacres et les jurons sont largement exploités par les Québécois dans l'expression de l'intensité. La diversité des formes et les différentes structures dans lesquelles ils apparaissent témoignent de leur productivité et de leur capacité à marquer le haut degré dans le langage populaire et familial.

Cette forme d'expression est cependant caractérisée par une sorte de clivage sociolinguistique. Le choix d'une forme par le locuteur peut faire intervenir différents facteurs dont l'âge et le sexe de celui-ci, son milieu familial et social, son origine géographique et la région où il habite, son niveau de scolarité, le type d'emploi qu'il occupe, etc. Ces variables peuvent créer des différences significatives plus ou moins grandes dans l'expression de la forme.

Également, un autre facteur à considérer est le registre de langue utilisé par le locuteur. En effet, certains locuteurs n'ont qu'un seul registre (présence ou absence de sacres), tandis que d'autres ont les deux et adaptent leur langage selon les circonstances et les situations de communication pour préserver leur « image » :

[...], il [le sacre] reste cependant un stéréotype social très fort. Le sacre correspond à un certain niveau de langue qui se trouve associé, dans l'esprit des gens, à un niveau d'éducation très bas, synonyme de milieu socio-économique défavorisé. C'est pourquoi il choque quand il est

employé par des gens qui ne correspondent pas à ce stéréotype [...].  
(BOVET, 1977 : 40)

De même, selon LÉGARÉ (1984 : 196), « [...] le sacre pose une empreinte sociologique sur les énoncés qui le portent et sur les sujets énonciateurs qui les expriment. Par sa seule présence, il connote la spécificité nationale / *québécoisité* /. » Ce qui fait ajouter à l'auteur que :

À l'intérieur du territoire québécois, le sacre avait depuis longtemps servi de marque distinctive de l'appartenance à certains métiers : « il sacre comme un bûcheron », disait-on, « il sacre comme un gars de chantier » (forestier), « comme un charretier », « comme un draveur. » (LÉGARÉ, 1984 : 196)

Aussi, on a pu observer en cours de route que des formes originelles ont donné naissance à des formes dérivées (*hostie* → *osto*, *ostiche*). Parmi ces formes dérivées (ou variantes morphologiques), certaines doivent être senties comme des formes d'évitement. Selon LÉARD (1995 : 172), ces variantes morphologiques se seraient développées pour rendre les sacres socialement plus acceptables et effacer (partiellement) la forme initiale du mot. Cependant, « en dépit de la variation des lexèmes : *baptême*, *bateau*, *tabernak*, *tabernache*, etc., la forme du contenu demeure inchangée. » (LÉGARÉ, 1978-1979 : p.135).

Enfin, des observations tirées de notre corpus montrent que les jeunes filles préfèrent recourir aux formes dérivées (*ostiche*...) ou d'évitement (*mozusse*...) ou encore aux patois (*p'ti-péché*...) pour exprimer l'intensité élevée dans leur langage. Par ailleurs, étant donné que peu de jeunes dans l'entourage immédiat de l'auteure de l'étude ont l'habitude de recourir au sacre, les attestations, constituées d'un sacre originel, se font plus rares. Ces remarques viennent en quelque sorte confirmer l'importance de la composante sociolinguistique lors de la constitution d'un corpus et de ses effets possibles à l'étape de l'analyse des résultats.

## **CHAPITRE 6**

# **LES AUTRES INTENSIFICATEURS PLUS PARTICULIERS AU FRANÇAIS QUÉBÉCOIS**

## 6.1 INTRODUCTION

À côté des moyens relativement généraux d'expression de l'intensité qui sont partagés par le français standard et le français québécois, il existe d'autres moyens qui connaissent une fortune particulière en français québécois soit par leur forme, leur extension, leur condition d'utilisation ou leur valeur. Parmi ces formes plus ou moins caractéristiques du français québécois, nous retenons principalement les *ben*<sup>1</sup>, *don ben*, *benben*, *don*, *full*, *tout /tut/*, *pantoute*, *raide*, *ben raide*, *rare*, *à l'os*, *au bout*, *au fond*, *maudit*, *méchant*, *écoeurant*.

Ces formes appartiennent au langage familier spontané et certaines d'entre elles constituent une variante d'une forme standard (*ben* (*bien*), *don ben* (*donc bien*), *benben* (*bien bien*), *toute* (*tout*)). De plus, la grande majorité peuvent également remplir la double fonction d'intensificateur et de quantificateur. Cependant, comme nous l'avons fait jusqu'à maintenant, nous ne considérerons que les emplois où ces formes fonctionnent comme des intensificateurs.

## 6.2 BEN

*Ben* comme *intensif* est très utilisé en français québécois dans le langage familier spontané. Si, à première vue, *ben* apparaît comme une simple variante populaire sociologiquement marquée de *bien*, des études<sup>2</sup> plus approfondies ont montré que le comportement de ces deux formes n'est pas similaire dans tous les emplois. *Bien* recouvre un champ d'emploi plus large que celui de *ben*, notamment en dehors du champ de l'intensification. Par contre, *ben* connaît dans les emplois complexes du type *don ben*, *benben* des usages où il n'est pas toujours substituable par *bien*.

---

<sup>1</sup> La forme *ben* existerait cependant comme variante dialectale en France, notamment dans le Maine. (F. E.W., 1 : 323)

<sup>2</sup> CULIOLI (1979), D'AMBOISE et LÉARD (1996), GAATONE (1990) et PÉROZ (1992)

L'alternance morphologique *ben* / *bien* présente l'intérêt de laisser voir certaines zones d'emploi particulières à chacune des formes en plus d'une zone commune partagée par les deux formes en alternance.

Nous avons effectivement observé que *ben* se rencontre uniquement dans les emplois adverbiaux et assertifs (*Ben du monde / ben content*) / *Ben!* Qu'est-ce qu'on fout icitte? / *Ben oui!* tu sais *ben* que j'manquerais pas ça pour tout l'or du monde!), et que *bien* se réserve les zones lexicales du nom et de l'adjectif. Si on considère l'ensemble des emplois dans lesquels *ben* et *bien* apparaissent, on remarque donc une certaine spécialisation pour chacune des formes :

En québécois, *bien* correspond approximativement aux emplois adjectivaux ou nominaux (C'est *bien* / Ça fait du *bien*) et à quelques emplois comme marqueur discursif (*Bien*, on y va.); *ben* est la forme utilisée dans les rôles d'adverbe, de quantificateur de N [et d'intensificateur d'adjectif et d'adverbe] (Il y avait *ben* du monde / C'est *ben* beau / loin) ou de modalisateur de V et dans d'autres emplois discursifs (I faut *ben* / *Ben* oui!). (D'AMBOISE et LÉARD, 1996 : 152-153)

Comme éléments adverbiaux, *ben* et *bien* présentent des différences dans leur fonctionnement. Par exemple, *ben* ne peut être modifié par un adverbe de degré (ou du moins plus difficilement → Elle joue *fort bien* / ?\**ben* son rôle. / Elle réussit *très bien* / \**ben* dans la vie !), alors que *bien*, comme l'a déjà observé MARTIN (1990 : 80), est modifiable par des adverbes d'intensité (moins bien; \*plus bien = mieux; très bien; fort bien; tout à fait bien; vraiment bien; si bien; [...]). Cependant, VINET (1996 : 133) fait remarquer que « cette restriction avec les adverbes de degré vaut uniquement pour certains adverbes de degré, ceux dits absolus peut-être, puisque la cooccurrence avec les adverbes *trop* et *assez* est acceptable pour les deux formes [...] : Elle parle *assez bien* / *ben* l'italien. / Elle parle *trop bien* / *ben* l'italien. ».

Les deux formes se distinguent également lorsqu'elles apparaissent comme adverbe de qualité en position isolée, soit en réponse à une question : « Comment ça se passe avec ton

cours? *Bien* / \**Ben* ». *Ben*, contrairement à *bien*, apparaît difficile dans cette position. Cependant, *ben* comme *bien* sont exclus en position isolée quand ils fonctionnent comme des intensificateurs : « Est-elle déterminée? \**Bien* / \**Ben* ».

En oral québécois, *ben* intensif connaît une extension plus grande que son concurrent en français standard *bien*. Par exemple, en termes de fréquence respective, dans le corpus de BEAUCHEMIN (1992), *ben* est nettement plus fréquent (66% des occurrences) que *bien* (34% des occurrences). (D'AMBOISE et LÉARD : 1996).

### 6.2.1 BEN INTENSIF

En tant qu'intensificateur, les deux formes *ben* et *bien* peuvent apparaître dans les mêmes contextes mais semblent relever de niveaux de langue différents : *bien* appartient à la langue écrite et aux usages plus formels de l'oral, *ben* à la langue familière : « Il est *bien gentil* ton copain! / Y est *ben cool* ton chum! ».

Dans notre corpus, les attestations laissent suggérer que *ben* et *bien* sont facilement commutables à cette différence sociolinguistique près. *Ben*, du moins dans ses emplois simples, nous apparaît comme une variante sociolinguistique dont l'emploi serait avant tout déterminé par des différences qui sont liées à la situation de communication. Par contre, les combinaisons de type *benben*, *don ben* laissent plutôt voir une spécificité de la forme *ben*.

Tout comme *bien* (intensif), *ben* adverbe intensif peut modifier un adjectif, un adverbe, un participe passé. Il peut alors prendre la valeur de « *très* » (C'est *ben écoeurant* toutes ces affaires-là!), de « *vraiment, drôlement* » (T'es *ben fou* de faire ses quatre volontés.), de « *tout à fait* » (J'sus *ben décidé* d'y aller.).

Comme *très*, *ben* fonctionne comme une sorte de clitique et ne peut figurer qu'en cooccurrence avec son support lexical :

1. Tu m'connais, j'sus une fille *ben indépendante*.

2. Aie! T'es *ben rushant* toé à soir!
3. T'es *ben belle* de même! Ce s'ra pas long que tu vas avoir un nouveau chum.
4. ... y a toujours des p'tites attentions *ben fines* !
5. ... t'es peut-être une *ben bonne* serveuse mais t'es une employée rebelle !

*Ben* peut aussi à l'occasion impliquer une idée d'excès. Par exemple, dans l'énoncé suivant « C'est *ben long* ton histoire », *ben* prend une valeur qui se rapproche de celle de *trop* : le locuteur laisse entendre que l'histoire est *trop longue*. On peut lier à cette idée d'excès les emplois où *ben* déborde vers l'évaluatif et apporte avec lui l'idée de plus que normal ou attendu. Nous avons observé que ces emplois se rencontrent aussi très souvent en contexte exclamatif :

1. T'es *ben salaud*! A s'morfond pour toé, elle, à l'autre bout !
2. Aie! T'es *ben rushant*! J'ai-tu l'droit de respirer moé aussi !
3. Y as-tu autre chose? T'es *ben conciliante* tout d'un coup !
4. A m'a complètement détruit! Les filles sont *ben écoeurantes* !
5. Coudon! T'es *ben collant* toé à matin! Tu pourrais-tu m'lâcher deux minutes?
6. Y est *ben fatigant* ! Y touche à toute pis après j'trouve pus rien. Moé là y a rien...

Dans notre corpus, *ben* comme intensificateur apparaît quasi exclusivement dans des phrases affirmatives et on le rencontre indifféremment avec des termes à polarité positive ou négative. Il est toujours antéposé au terme qu'il détermine :

1. Victor est peut-être *ben cool* mais y est un p'tit peu baveux.
2. Tant mieux si ça va bien entre vous deux! J'sus *ben contente* pour toé.
3. Que voulez-vous? J'sus une fille *ben serrée* pis *ben straight* avec ça.
4. ...J'la trouvais *ben nounoune* de s'laisser faire.
5. Y est *ben magané*. Y est toute enflé. Ses blessures... c'est dégueulasse.
6. On veut... On a besoin de toé pour un projet *ben trippant*!
7. Aie ! T'es *ben tête de cochon* ! Ça t'arrive pas de changer d'idée des fois !
8. C'est sûr qu'après c'qui est arrivé à Ginette ça peut t'paraître *ben neno* mais...
9. Vous êtes *ben chanceux* qui aye pas arraché de fils ou ben don arraché le toit.
10. Pis là y est *ben mal pris*, ça fait que c'est l'temps qu'on l'aide !
11. J'ai déjà autre chose ! C'est top secret ! C't'une *ben grosse* affaire !
12. Ça veut dire que t'es super important pour elle ! Des fois, la colère pis l'amour, c'est *ben proches* !
13. C'est *ben l'fun* pareil vivre en appart ! Quand on a l'argent pour, ben sûr !
14. C'est *ben beau* le club Élite, mais c'est pas d'la tarte !
15. ... mais avec Alex, t'étais *ben high* par exemple !

16. T'es *ben con* ! A t'aime toé, réponds !
17. ... parce que là tu tombes *ben mal* Pierre-Luc !
18. ...j'étais pareil à toé à ton âge ! J'étais *ben dur* ! Une vraie carapace !
19. ...y sont frustrés là, *ben frustrés* après nous autres !
20. ... j'sais pas quelle passe de vaudou tu y as faite à ma mère, mais tu l'as enfirouapée *ben correct* !

*Ben* peut aussi se retrouver antéposé aux adverbes comparatifs *plus*, *moins*, *meilleur*, *pire*. Sa valeur sémantique est alors équivalente à celle de *beaucoup* :

1. Y a des choses *ben plusse* heavy sur la terre.
2. Mais dis-toé que ce s'rait encore *ben plus* freequant de l'faire !
3. Quand y a pas de couleurs d'un appart, c'est *ben moins* beau ! Moé, j'aime ça peinturer...
4. Ben, moé j'trouve que son père à elle, y est *ben moins* smath que l'tien !
5. C'est juste que j'savais pas que t'étais professionnelle, parce qu'avoir su, j'aurais faite une *ben meilleure* proposition.
6. T'étais *ben meilleure* en répétition ! On dirait... T'es complètement à côté d'la track !
7. ... c'est *ben pire* boire pis s'mettre *ben saoul* à toutes les fins d'semaine que fumer !
8. ... a des conditions *ben pires* dans sa nouvelle job ! A travaille plusse pis a gagne moins !

Nous avons relevé une seule attestation dans laquelle *ben* apparaît dans une phrase négative. Cependant, il nous est difficile de déterminer si cette rareté est accidentelle ou non :

1. Moé, j'sais de mon côté que j'ai pas été *ben correct* non plus!

### 6.2.2 DON BEN

Dans la lignée des emplois de *ben* évaluatif mentionnés plus haut, le québécois a développé la forme *don ben* plus courante que les emplois de *ben* dans ce type de contexte. Cette forme particulière d'intensification est issue de la combinaison de deux éléments de nature différente : la conjonction *don* (*donc* (FS)) fait corps avec l'adverbe *ben* (*bien* (FS)). *Don ben* serait vraisemblablement le produit d'une création québécoise puisqu'il ne semble exister d'équivalent avec la forme standard *donc bien*.

Présente essentiellement à l'oral, la forme *don ben* appartient au langage familier. Du point de vue argumentatif, cette forme marque un certain effet de surprise, de non-attendu de la part du locuteur : la réaction de ce dernier montre que c'est plus qu'il s'y serait attendu normalement. Cette idée d'évaluatif fait en sorte que *don ben* se rencontre sensiblement dans les mêmes contextes que *ben* (évaluatif) : « Aie! T'es *ben rushant* toé à soir! / Aie! T'es *don ben rushant* toé à soir! ». Dans notre corpus, *don ben* apparaît également en contexte exclamatif :

1. C'est *don ben vache* ça! A dit ça juste pour m'écoeurer !
2. Mais voyons! C'est *don ben compliqué* cette affaire-là !
3. C'est *don ben dégueulasse* toute cette histoire-là !
4. Mais t'es *don ben mauvaise* perdante! J'te pensais pas d'même !
5. C'est *don ben long*! T'achèves-tu? J'commence à être écoeurée là !
6. Est *don ben chiante* elle avec ses airs de sainte nitouche !
7. Du ménage! T'es *don ben nounoune* !
8. T'es *don ben* rendue *mémère* ! Lâche Guy deux minutes !
9. Qu'est-ce qui t'prend toé? T'es *don ben bête* avec tout l'monde?
10. I t'*fait don ben peur* ton père! I t'bats-tu quoi?
11. T'es *don ben écoeurant* pour me dire des affaires de même.
12. Est *don ben stressée* d'la vie elle ! A s'prend ben trop au sérieux !
13. T'es *don ben morron* Yves-Michel...! J'te pensais plus *in que ça* !
14. Mais voyons, t'es *don ben défaitiste* aujourd'hui! On avait...
15. Est *don ben énervante* elle avec ses airs de vierge offensée!
16. T'*as don ben l'air bête* toé ! T'as-tu mangé tes bas coudon?
17. Aie ! T'es *don ben dégueulasse* ! Après c'qui s'est passé I m'semble que...
18. Tu t'sens *don ben coupable* tout d'un coup ! Ça te r'ssemble pas...
19. Y est *don ben crinqué* lui à soir ! C'est qui lui prend pour être aussi crinqué?
20. T'es *don ben loser* ! Qu'est-ce qui t'prend pour nous lâcher d'même !
21. C'est toé qui a faite ça ! T'es *don ben chien* !
22. C'est *don ben vache* ! A dit ça juste pour m'écoeurer !
23. Est *don ben tockée*, elle ! Ça lui arrives-tu d'changer d'idée des fois?
24. ... y est *don ben crosseur* ! Je l'pensais vraiment pas de même !
25. T'es *don ben rouge* tout d'un coup! Aurais-tu par hasard un p'tit kik dessus !

Comme on l'a vu dans les exemples précédents, *don ben* s'emploie surtout avec des adjectifs porteurs d'un sens négatif. Cependant, il est aussi possible de rencontrer *don ben* avec des adjectifs à connotation positive. Nous avons relevé ces quelques attestations dans lesquelles *don ben* accompagne ce type d'adjectifs :

1. Y est *don ben cute* lui à soir !
2. Hein! Mais c'est *don ben cool* Guy !
3. Y est *don ben hot* ton frère !
4. Est *don ben l'fun* ta sœur ! Est *don ben drôle* !
5. Son chum y est *don ben fin* ! Y est quasiment trop fin! Pour moé, y cache ...
6. Y est *don ben smooth* lui tout d'un coup ! Es-tu sûr...?
7. ... est *don ben mardeuse* (*chanceuse*) de l'avoir pogné !
8. ... mais est *don ben bollée* pour péter des scores partout elle !
9. Ouah! T'es *don ben belle*! Tu vas pagner à soir c'est sûr !
10. C'est *don ben payant* ta job pour que tu changes aussi souvent de char !
11. T'es *don ben chic* à matin ! Un veston avec ça?
12. T'es *don ben chum* avec depuis quelque temps ! Qu'est-ce qui t'a faite pour...

Par contre, *don ben* semble incompatible avec une phrase négative à moins que la négation porte tout simplement sur l'adjectif qui fait bloc : « Y est *don ben pas fin* / *beau* / *chanceux* / *heureux*... ».

### 6.2.3 BENBEN

Bien qu'elle soit historiquement liée à *bien* et à *ben*, la forme adverbiale redupliquée *benben* (FQ) présente des propriétés syntaxiques qui la distinguent de la forme simple (LÉARD (1984), LÉARD et AMYOT (1994), JUNKER et VINET (1995)). Effectivement, contrairement à *bien* ou *ben*, *benben* ne peut jamais fonctionner comme adverbe d'assertion :

En effet, *benben* ne peut être ni un adverbe de manière<sup>1</sup>, ni un adverbe d'assertion. Quand on l'emploie dans un contexte d'assertion, *benben* est inacceptable : « \*J'veux *benben* qu'elle vienne. ». Il [*benben*] requiert la présence d'une forme négative et il reçoit alors l'interprétation d'un adverbe de quantification : « J'veux pas *benben* qu'elle vienne. » En cela, il se comporte à l'inverse de *bien* et *ben*. (JUNKER et VINET, 1995 : 78)

Comme intensificateur, *benben* modifie les adjectifs et les adverbes et il est habituellement antéposé à ceux-ci. Dans notre corpus, *benben* se rencontre principalement dans des phrases négatives :

<sup>1</sup> Cette restriction de VINET et JUNKER nous semble contestable. Par exemple, dans l'énoncé suivant : « Comment ça va Chantale? – Pas *benben*! », *benben* nous apparaît comme un adverbe de manière.

1. J'sais pas pourquoi mais nous deux ça jamais été *benben hot!*
2. J'trouve que c'est pas *benben reposant* ton histoire!
3. J'me sens pas *benben correct* là-dedans!
4. Ces pilules-là, ça fait pas effet *benben longtemps*.
5. J'dirais que c'est pas un gars *benben recommandable!*
6. C'est pas c'que j'appellerais une blonde *benben collante!*
7. Ça fait qu'aujourd'hui, j'sus pas *benben en forme*.
8. C'est sûr, c'est pas *benben grave* mais j'sus déçue quand même.
9. Y est pas *benben de bonne humeur* à matin, ça fait que écoeure-le pas!
10. Pis c'était pas *benben drôle* d'la voir dans cet état-là.
11. C'est pas *benben motivant* de travailler à un salaire de crève-faim, mais quand...
12. C'était pas *benben l'fun* mais on est restés quand même jusqu'à fin.
13. J'avais pas *benben hâte* de voir c'que ça donnerait mais...
14. ...c'est pas un gars *benben fiable!* Tu peux pas te fier su'lui.
15. ... c'était pas *benben chaud* mais on a faite un beau voyage pareil!
16. T'es mieux de t'tenir les fesses serrées parce que ton affaire est pas *benben ketchup!*
17. Inquiétez-vous pas là! Ça va être *benben beau!* C'est moé qui vous l'dit!
18. J'sus *benben écoeurée* de toute cette histoire-là!
19. Vous êtes des amis *benben précieux* pis j'veux pas vous perdre.
20. ...j'étais *benben stressée*, mais ça super ben été pareil!
21. Si tu l'avais vue, était *benben pompée!* Mais y faut dire que ça y prend pas...
22. ... pour se coucher à c'te heure-là, y fallait qu'à soye *benben crevée!*
23. ... y étaient *benben énarvés* quand y sont arrivés mais y s'sont calmés ça pas été ben long.
24. On a pris notre temps. C'était *benben plaisant* pis r'posant aussi!
25. Déprime en masse pis quand tu vas être *benben mal pris* là tu vas chialer pour qu'on te r'monte!

Contrairement aux formes simples *bien* et *ben*, *benben* présente, du point de vue syntaxique, la particularité de pouvoir être postposé à l'élément intensifié. Cependant, selon nos observations, *benben* pourrait occuper cette position à la condition qu'il soit accompagné d'une particule négative comme *pas*, *pu* (*plus*)...

1. ...c'est *pas correct benben* c'que t'as faite à ton chum!
2. ...c'est *pas drôle benben* de voir que toute chie.
3. ...c'est *pas l'fun benben* de te voir de même.
4. ...c'est *pas encourageant benben* pour elle! Elle a été refusée partout!
5. ...c'est *pu intéressant benben* de continuer les cours quand tu sais...

En contexte positif, la construction *benben* est sentie représenter un degré plus élevé que la forme simple : « J'sus *ben* contente pour toé! / J'sus *benben* contente pour toé! » Par contre,

dans le négatif, le rapport de force entre la forme simple et la forme redupliquée ne semble pas aussi clair : « C'est pas *ben beau* tout ça! / C'est pas *benben beau* tout ça! ». En effet, si l'on reconnaît que la négation d'un degré très élevé laisse de la place à l'expression d'un degré moins élevé ou moyennement élevé, la construction avec la forme *benben* pourrait alors être sentie sémantiquement moins forte dans un contexte négatif.

À côté de ce phénomène de reduplication qui revient à plusieurs reprises, on retrouve quelques attestations dans lesquelles la forme *ben* est triplée. Cette formule constitue un moyen ou une façon de marquer encore plus fortement l'intensité :

1. ... ça peut être *ben ben ben varié*, tu sais.
2. Y a écrit ben des histoires *ben ben ben capotées*.
3. Son chum! J'ai hâte que tu le rencontres! Y est *ben ben ben hot!*
4. C'est ben d'valeur! Mais ta sœur est *ben ben ben mal partie!*
5. Toutes ces affaires-là, c'est pas *ben ben ben bon* pour toé!
6. ... comme excuse, c'est pas *ben ben ben fort!*
7. Merci de t'en faire pour moé! T'es *ben ben ben bon!* Une grosse médaille!

### 6.3 DON

Parmi les autres moyens d'expression de l'intensité en québécois, on retrouve aussi la forme *don* issue de *donc*. En français, *donc* impose une inférence, une conclusion comme naturelle, résultant d'un fait incontournable. À partir de là, *donc* est utilisé avec des actes illocutoires variés pour indiquer leur caractère naturel (Entrez *donc* un moment!), en particulier avec les actes expressifs de type exclamatif découlant d'un fait évident et incontestable (*Que tu es donc bête!*).<sup>1</sup>

*Donc* qui sert aussi à « noter une réaction affective et expressive devant une situation donnée, exprimée ou suggérée par le contexte [...] se rencontre également dans des phrases exclamatives. » (*TLF* : 7 : 412). Précédé du *que intensif*, *donc* sert alors d'élément de renforcement à l'exclamation (*Que vous êtes donc en beauté* aujourd'hui, Madame!). Les

<sup>1</sup> Communication personnelle avec Monsieur Jean-Marcel Léard

Québécois ont ensuite transformé cette particule (*donc* → *don*) qui en est venue à fonctionner seule comme élément intensif dans le langage familier (T'es *don fin* toé quand tu veux!). Selon LÉARD, contrairement à *donc* qui n'est pas un marqueur exclamatif en français, en québécois, *don* et *don ben* sont à considérer comme des marqueurs exclamationnels.<sup>1</sup>

Tout comme *don ben*, *don* est une forme qui relève de l'oral et qui se présente liée au contexte énonciatif; elle appartient surtout au discours direct. Dans les exemples de notre corpus, *don* comme marqueur intensif se rencontre surtout dans les contextes exclamationnels à polarité négative, c'est-à-dire qu'il se retrouve antéposé à des adjectifs ou des participes dont le sens se rapporte souvent à l'expression d'émotions ou de sentiments négatifs :

1. Et qu'j'sus *don tannée* d'être toujours cassée!
2. Et qu'j'sus *don écoeurée* d'être toute seule!
3. Et qu'j'sus *don niaiseux* de pas y avoir pensé avant!
4. J'sus *don plate* des fois quand j'veux!
5. J'sus *don niouf* moé quand j'm'y mets!
6. Est *don découragée* de jamais voir le bout de ses affaires!
7. Est *don folle* de croire tout ce qu'y dit!
8. Y est *don écoeuré* de devoir d'argent à tout l'monde pis de roter l'aumône!

Par contre, il est aussi possible de rencontrer *don* dans un contexte positif :

1. Et qu'j'sus *don contente* de voir que t'as enfin réussi!
2. Et que j'me sens *don ben* depuis que j'fais attention à c'que j'mange!
3. ...est *don bonne* de l'endurer! Moé, ça fait longtemps que j'l'aurais...
4. Est *don fine* pis *smath* quand a veux s'donner la peine!
5. J'sus *don énervée* de savoir que c'est peut-être toé qui vas être choisi!
6. Y est *don relax* quand y prend l'temps de se r'poser un peu!
7. On s'sent *don ben* quand on s'couche de bonne heure.

#### 6.4 FULL

*Full* comme intensificateur dans le langage familier connaît une grande popularité auprès des jeunes Québécois d'aujourd'hui. Correspondant à l'image de l'intensificateur moderne

<sup>1</sup> Communication personnelle avec Monsieur Jean-Marcel Léard.

auprès de cette génération de locuteurs, il apparaît en quelque sorte comme un trait caractéristique de leur façon de s'exprimer.<sup>1</sup>

Comme marqueur intensif, *full* serait apparu quelque part au milieu des années 80<sup>2</sup>. Au début, ce mot a probablement été l'apanage d'un groupe de jeunes, puis il se serait vraisemblablement répandu dans cette génération de locuteurs qui auraient exploité cette forme à des fins intensives. Récupéré par la génération suivante, *full* a fait sa marque comme intensificateur dans le langage des jeunes Québécois durant la dernière décennie.

*Full* est certainement un emprunt lexical effectué à la langue anglaise. On observe en québécois des emplois de *full* comme adjectif avec son sens originel (La salle était *full* / La salle était *remplie*). Par contre, les emplois de *full* comme intensificateur dans le langage des jeunes témoignent d'une certaine créativité. Son comportement syntaxique dans la langue emprunteuse diffère de celui de la langue d'origine : en anglais, *full* connaît principalement des emplois adjectivaux (*exercise full of mistakes* / *devoir plein de fautes*) et on le retrouve aussi dans certains adjectifs composés dans lesquels il conserve toujours sa valeur adjectivale (*full-page advert* / *article pleine page*; *full-time employment (job)* / *travail à temps plein*). (Le Robert & Collins Senior, 1996 : 300). Même si, en anglais, *full* connaît des emplois adverbiaux (You know *full well* what I mean / Vous savez *très bien* ce que je veux dire), l'usage qui en est fait comme intensificateur n'a pas la même extension qu'en québécois.<sup>3</sup>

L'emploi de *full* comme anglicisme dans son sens premier « *plein, rempli, comble* » existe en québécois depuis déjà au moins trente ans : « Le sac était *full*; il est *plein, full*. » (Le Colpron, 108 : 1970). Il demeure fort probable que ce soit ce même sens qui ait favorisé

<sup>1</sup> *Full* est effectivement si présent dans l'usage québécois que, si l'on parle du phénomène de l'intensité dans le langage des jeunes aux adultes, ceux-ci citeront spontanément *full* comme exemple d'intensificateur.

<sup>2</sup> Communication personnelle avec Monsieur Jean-Claude Boulanger.

<sup>3</sup> Notre expérience comme formatrice auprès de jeunes locuteurs anglophones confirme cette remarque. Les jeunes ne reconnaissent effectivement pas l'emploi de *full* comme intensificateur dans des expressions comme « *full cool* », « *full hot* », « *full in* », « *full high* », et ce, même si ces expressions sont composées de deux termes issus de l'anglais.

l'utilisation de **full** comme quantificateur (*full de choses / d'idées*), et comme intensificateur (*full content / loin*) dans le langage des jeunes Québécois.

**Full** comme intensificateur se rencontre principalement avec les adjectifs et les adverbes et, à l'occasion, avec des noms pris adverbiallement (*full santé / full forme*). Son fonctionnement syntaxique ressemble à celui de *très*. Toujours antéposé aux éléments qu'il intensifie, sa valeur comme intensif se rapproche cependant de celle de *super*. Toutefois, contrairement à ce dernier qui est surtout employé avec des adjectifs positifs, **full** ne semble pas avoir de préférence, on le rencontre indifféremment avec des adjectifs à connotation positive ou négative :

1. Hier, j'étais **full fru** ! J'étais *agressive en maudit* !
2. J'étais **full stressée** à cause de l'examen de maths.
3. Y a été **full bon** avec. Pis est pas *plus fine* pour ça.
4. J'peux t'dire que mes parents sont **full correct** avec mes chums.
5. C'est **full long** ! C'est *archi-plate* ! J'te l'dis, j'sus *toute fourrée* !
6. Tes cheveux I sont beaux, I sont **full gonflés** en arrière.
7. ... tu devrais aller les voir, I sont **full drôles** ! Leur show est ...
8. J'sus **full contente** de te parler ! J'ai pas *super gros de temps*, mais on ...
9. Aie ! J'sus rendue que j'*mange full santé* ! *Tu croirais pas à ça* !
10. Non ! j'y va pas ça va coûter **full cher** pis j'ai pas d'argent.
11. Je l'sais pas où elle reste mais j'sais que c'est **full loin** de l'école.
12. Maxime y est *drôle au fond* pis y est **full fin** !
13. ... j'*avais full peur* que ses parents arrivent pis qui voient...
14. C'te gars-là, y est **full crosseur** ! On peut jamais y faire confiance.
15. J'me sentais vraiment pas ben. J'étais **full pognée** en-dedans pis...
16. Tu devrais porter ta tunique que... Ça fait **full chic** !
17. Tu f'rais mieux de pas y parler à matin. Est **full bête** avec tout l'monde !
18. ... la place où est-ce qu'était **full payée** ?
19. Sophie ! Est rendue **full végé** ! A mange pus rien que des graines.
20. J'me sus endormie **full tard** pis j'sus pas en forme à matin !
21. J'étais **full mal** d'la voir brailler de même !
22. J'l'ai faite d'un pette ! Y s's'faisait **full ben** !
23. Si y a assez d'gars qui m'laissent, j'vas finir pas être **full meublée** !
24. ... par chance, j'étais **full ben** habillée !
25. Aie ! C'est **full songé** son affaire ! Y est vraiment bon !

Dans l'usage, **full** prend une coloration particulière. Les combinaisons dans lesquelles il apparaît sont aussi variées qu'originales. On le retrouve souvent combiné à des termes qui

relèvent quasi exclusivement du vocabulaire des jeunes et qui tirent souvent leur origine de la langue anglaise : « *full cool* », « *full hot* », « *full in* », « *full off* », « *full stiff* », « *full rushante* », « *full flyé* », « *full fucké* », « *full blonde* », etc. On le rencontre même dans une expression dont la combinaison des deux éléments peut nous sembler quelque peu paradoxale voire contradictoire comme « *full vide* »<sup>1</sup> par exemple. Et que dire de l'expression « *full plein* »<sup>1</sup> dans laquelle il semble y avoir redondance puisque les deux termes disent sensiblement la même chose. Avec ce dernier exemple, nous pouvons même croire que nous ne sommes plus très loin de l'utilisation d'un « *full full* ».

Une locutrice a utilisé *full* en combinaison avec l'intensif *super*. C'est probablement une influence de la publicité du pain Pom dans laquelle Lise Dion vantait les propriétés de ce pain en affirmant qu'il était « *full super moelleux!* »:

1. ...y est *full super crémeux!* Goûtes-y! Tu vas voir que j'ai raison!

Étant donné l'importance de sa popularité auprès de la jeunesse québécoise, *full* est conséquemment surutilisé dans les dialogues à la télévision, dialogues pensés et écrits pour les jeunes Québécois. Pour les concepteurs et les auteurs des émissions télévisées conçues pour les jeunes, *full* constitue un moyen sûr de rejoindre la clientèle visée en créant un sentiment d'identification.

Cet engouement des jeunes pour *full* sera-t-il toujours aussi fort dans dix, quinze ou vingt ans? Ou sera-t-il éphémère? Seul l'avenir nous dira si cette *innovation québécoise*, issue de l'influence de l'anglais, saura résister aux barrières du temps et plaire à la génération suivante.

---

<sup>1</sup> Ces deux exemples sont des indices que *full* fonctionne comme un pur intensificateur et a en quelque sorte perdu son sens concret d'origine.

## 6.5 TOUT /TUT/ EN QUÉBÉCOIS

À l'oral, le français dispose de trois formes phonétiques différentes de *tout* qui servent à l'expression du genre, du nombre et qui sont aussi caractéristiques de certaines fonctions : /tus/, /tu/, /tut/. (LEMIEUX, 1982 : 50). Parmi ces formes, seules les deux dernières sont concernées par les emplois intensifs.

Certains auteurs comme LÉARD (1995) et LEMIEUX-NIÉGER, LEBLANC et PAQUIN (1981), ainsi que DAOUST-BLAIS et LEMIEUX-NIÉGER (1979) se sont penchés sur la complexité et le fonctionnement particulier de /tut/ en français québécois dont le comportement est différent de celui de /tu/ en français standard. Selon LÉARD, le français québécois a adverbialisé presque totalement la série *tout* et l'a neutralisée sous la forme /tut/ :

De façon générale, dans tous les emplois, la prononciation est /tut/ et on peut considérer qu'elle est en progression plutôt qu'en régression. Il est difficile de trouver des cas où /tut/ n'est pas possible, alors que /tu/ paraît souvent inadéquat [ou même impossible]. (LÉARD, 1995 : 130)

À titre d'exemples, LÉARD cite : « J'ai *toute* rencontré mes amis / Mes amis sont *toute* venus / J'ai *toute* vu / Je les vois *toute* / Je les ai *toute* vu [sic]. » (Ibid.).

Cette neutralisation est spécifique au français du Québec. Les locuteurs québécois utilisent sans discrimination du genre (masculin et féminin) la forme /tut/ à la place de /tu/ : « Y fallait pas faire *toute* l'exercice au complet. Y fallait faire juste les numéros plus durs. » Cette neutralisation s'accompagne conséquemment de déplacements sur le plan syntaxique : « J'ai *toute* vu mes chums... (FQ) / J'ai rencontré *tous* mes copains... (FS) ».

Sur le plan sémantique, *tout(e)* /tut/ est à considérer comme un adverbe qui indique le degré complet. À notre avis, le sens intrinsèque de cet adverbe nous permet de classer celui-ci avec les adverbes qui marquent en soi une idée de totalité et de complétude. De ce point de vue,

*/tut/* s'ajoute à la série d'adverbes en *-ment* du type *complètement, absolument, entièrement, totalement* que nous avons traités dans un chapitre précédent.

Dans notre corpus, la forme populaire */tut/*, antéposée à l'élément intensifié, se rencontre surtout avec des adjectifs ou des participes passés à connotation négative :

1. J'sus v'nue *toute* croche pis j'ai pas été capable de dire un mot!
2. T'as *toute* chambardé ma vie! J't'ai rien demandé moé!
3. J'sus *toute* retournée! Y est tellement bon!
4. C'est full long! C'est plate! J'te l'dis j'sus *toute* fourrée!
5. Regarde-toé la face! T'es *toute* poquée! T'as l'air d'une vraie zombie!
6. J'sus *toute* fuckée! J'comprends rien pis j'sus écoeurée en maudit!
7. Y est *toute* déconcrissé depuis qu'y a pus de blonde!
8. ... pis *est toute* à l'envers depuis qu'a prend pus ses pilules!
9. Pauvre p'tit! Y *s'sentait toute* mal d'y dire non!
10. Depuis que mon chum m'a laissé, j'sus *toute* mêlée pis j'sais pus c'que...
11. ... pis les numéros étaient *toute* fuckés!
12. T'aurais dû voir ça! Y avaient le moral *toute* bas quand y ont su que...

*/Tut/* peut également être utilisé avec des adjectifs à connotation positive même si nous n'avons relevé que ces trois exemples dans notre corpus :

1. Quand j'pense que j'étais *toute* contente parce qu'on s'était réconciliés!
2. Depuis qu'a sort avec, a full changé! Est *toute* smooth pis full relax!
3. ... y était *toute* énérvé pis *toute* fier quand y a été appelé pour une entrevue!

## 6.6 PANTOUTE

La forme adverbiale *pantoute* a comme sens *pas du tout*. Cet adverbe de négation serait « une contraction de l'ancienne forme “*pas en tout*” [dont] “*en tout*” signifiait “*du tout*” en ancien français. » (THIBAUT, 1977 : 134)<sup>1</sup>. D'où « *pas en toute* », et « *pantoute* » (DIONNE, 1974 : 479). *Pantoute* appartient au langage familier et relève essentiellement de l'oral. Cet adverbe « sert à nier, à rejeter vigoureusement ce qui vient d'être dit. »

<sup>1</sup> THIBAUT mentionne également que ce terme nous vient de Normandie, du Haut-Maine, d'Anjou. Il aurait été attesté aussi dans quelques autres régions de la France. Elle aurait puisé ces informations dans le *Glossaire du parler français au Canada* (1968 : 491). Cependant, nous n'avons trouvé aucune trace de cette affirmation dans cet ouvrage.

(*Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, 1993 : 829). Dans ce même dictionnaire, on lui accorde les valeurs des adverbes « *aucunement, nullement et pas du tout* ».

D'un point de vue syntaxique, cet intensificateur se présente toujours en combinaison avec un autre élément de négation, le plus souvent *pas*. L'expression de l'intensité se réalise donc ainsi par la double négation de l'élément intensifié. Toujours postposé à l'adjectif, au participe ou à la locution verbale qu'il modifie, *pantoute* sert également de renforcement à la négation déjà exprimée dans la phrase :

1. J'm'en sus faite pour rien. Était *pas frustrée pantoute!*
2. J'me sus ben trop énervée! L'examen y s'faisait comme un pet! Y était *pas dur pantoute!*
3. Était *pas contente pantoute* d'les voir arriver!
4. Ben voyons! Tu sais ben qu'y était *pas stressé pantoute* d'aller passer son permis!
5. Fais-toé-z-en pas! J'sus *pas choqué pantoute!* J'aime ben mieux qu'tu me l'dises...
6. Ben... y est *pas fâché pantoute* d'l'avoir rencontré pis...
7. Y était *pas malade pantoute!* C'est juste qui voulait pas aller à ses cours!
8. ...c'est *pas bête pantoute* c'qui a dit! J'ai même trouvé ça intelligent!
9. Tu peux aller l'voir! C'est *pas stressant pantoute!* J'm'attendais à quelque chose...
10. ...c'est *pas encourageant pantoute* d'la voir de même!
11. ...une fois qu't'es gelé, ça *fait pas mal pantoute!*
12. J'aurais pas dû y aller, c'*était pas l'fun pantoute!* Y avait vraiment rien là!
13. Y l'ostinait au fond! Y était *pas d'accord pantoute* avec c'qu'a disait!
14. Quand j'sus arrivée, y était *pus relax pantoute*. Y était...
15. C'est drôle mais... est *pus allergique pantoute* à son chat.

## 6.7 RAIDE / BEN RAIDE

La forme *raide* employée comme adverbe peut fonctionner comme élément intensif. Des expressions comme « *tué raide* » ou encore « *mort raide* » dans lesquelles *raide* signifie « *tout d'un coup, brutalement* » (TLF, 14 : 277) ont probablement aidé à son évolution comme intensificateur dans le langage familier. Dans notre corpus, nous avons relevé trois

attestations dans lesquelles l'intensité est exprimée par la seule présence de cet adverbe. Comme intensif, *raide* est toujours postposé à l'adjectif<sup>1</sup> :

1. ...les pires défauts du monde pis est *plate raide* !
2. J'sus *folle raide* moé, j'suppose !
3. C'est Mélanie qui me l'avait envoyé ! J'y ai dit : T'es *folle raide* !

*Ben raide* (FQ) est une variante de l'expression *bien raide* (FS). Utilisée pour exprimer l'intensité élevée dans le langage familier, le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (1993 : 977) lui (*bien raide*) donne la valeur de « *complètement, entièrement* ». De ce point de vue, la variante *ben raide* serait donc à considérer, sur le plan sémantique, comme une expression qui désigne le degré complet.

*Ben raide* appartient au langage familier. Comme intensificateur, il garde sa valeur d'adverbe de degré et il peut être glosé par *complètement*. On le rencontre surtout avec des adjectifs (ou des participes) qui expriment une manière d'être, un état et non une qualité. Les quelques attestations de notre corpus semblent montrer que *ben raide* est plutôt associé à des contextes à polarité négative. Cette locution adverbiale, qui est plus populaire que *raide*, est également toujours postposée à l'élément intensifié :

1. Hélène est *sommée ben raide* depuis que...
2. Depuis qu'a sort avec est *capotée ben raide* ! Est pus parlable !
3. Y est *malade ben raide* ce gars-là ! Occupe-toé-z-en pas !
4. Y est *cabochon ben raide*, lui ! Un vrai débile !
5. Ça fait un bon boutte qu'y est *perdu ben raide* !
6. En veux-tu encore? – Eh non! Moé, j'sus *plein ben raide* ! Si...
7. Y s'sent *pogné ben raide* depuis qui sort avec. Y peut même pas aller...
8. Depuis quelque temps, est *fuckée ben raide* ! J'aime pas ben ça la voir de même !
9. Sortir avec un gars d'même, j'me sentirais *étouffée ben raide* !
10. Depuis que Pierre-Luc l'a laissée, est à terre *ben raide* ! Est assez plate !
11. Quand y a su ce qui était arrivé, y était *choqué ben raide* !
12. Arrête-toé un peu ! T'es *mêlé ben raide* là !
13. Y est *capoté ben raide* depuis qui vit en appart avec ses chums !

<sup>1</sup> [...] ces adjectifs pris adverbialement [*raide, rare...*] ne peuvent être placés qu'après l'élément qu'ils modifient. (DRAPEAU, 1982 : 35)

14. Ça doit être *capotant ben raide* embarqué là-dedans !
15. L'prof s'est *frustré ben raide* après moé parce que j'l'avais pas faite !

## 6.8 RARE

L'expression du degré en français québécois se réalise aussi avec l'adjectif *rare*, pris adverbiallement. *Rare* est probablement devenu intensif de par son sens intrinsèque : l'idée de peu fréquent, d'exceptionnel se prêtant bien à l'expression de l'intensité. Comme intensif, *rare* est toujours postposé à l'élément intensifié, en l'occurrence un adjectif, et sa valeur serait supérieure à celle de *très*. Contrairement à *raide* qui semble plutôt lié au contexte négatif, *rare* peut se retrouver avec des adjectifs à polarité négative et positive. De plus, *rare* semble se rencontrer le plus souvent dans les phrases affirmatives de type attributif :

1. Cette fille-là est comme la bière! Est *bonne rare* !
2. Elle ira sûrement pas dénoncer son propre père! A s'rait *épaisse rare* !
3. La vache! Est *insultante rare* !
4. C'te p'tite fille-là est *attachante rare* !
5. J'te l'dis son party c'était *dull rare* !
6. Est *moumoune rare* c'te fille-là ! C'est à peine si est capable de...
7. Lui ! Y est *frais rare* ! Tu l'rencontres sur la rue pis...
8. Hum ! Toé, t'es *tordue rare* Sophie Bonin Jutras !
9. Tu dois être *en manque rare* pour courir après de même !
10. J'te dis qu'après ça mon chum l'*filait doux rare* !
11. Manon! Est *tockée rare* après ce gars-là ! J'me demande ben c'qu'à y trouve !
12. Y avait assez l'air fou ! Y s'*est faite blitché rare* !
13. Là j'étais *écoeurée rare*, si ça finissait pas, j'crissais mon camp !
14. J'*ai chaud rare* ! C'est-tu moé qui s'sent pas ben ou y fait vraiment chaud icitte?
15. Quand j'sus allée rencontrer la responsable des stages, j'étais *stressée rare* !

## 6.9 LES LOCUTIONS PRÉPOSITIONNELLES « À L'OS / AU BOUTE / AU FOND »

Les locutions introduites par la préposition *à* du type *à l'os*, *au bout*, *au fond* figurent également parmi les moyens d'expression de l'intensité élevée dans le langage des jeunes Québécois. Très populaires, elles sont fréquemment utilisées par cette génération de

locuteurs. Ces locutions qui se prêtent sémantiquement toutes bien à l'expression d'un haut degré appartiennent essentiellement au langage spontané oral. Comme ces locutions, plus particulières au français québécois, sont construites sur le même modèle syntaxique, nous avons choisi de les traiter ensemble.

### 6.9.1 À L'OS

La locution prépositionnelle *à l'os* est une ellipse de la locution intensive « *jusqu'à l'os* » que l'on retrouve en français standard. Dans notre corpus, la locution *à l'os* se rencontre principalement avec des adjectifs ou participes porteurs d'un sens négatif. D'un point de vue sémantique, *à l'os* dit plus que *très* et, pour cette raison, nous considérons que la valeur intensive de cette locution prépositionnelle est supérieure à celle de l'adverbe intensif. Cette locution est toujours postposée à l'élément intensifié :

1. ... t'es en train de m'faire sentir *cheap à l'os*.
2. ... pis en plusse y est *raciste à l'os*.
3. J'sus *dépendant* d'un père débile, j'sus *dépendant* des p'tites jobbines que ma blonde veut m'donner, j'sus *dépendant à l'os*.
4. Arrête, tu vois pas que j'sus *fuckée à l'os* pis que j'sus pu capable de...
5. Moé, j'sus toujours *stressée à l'os* quand j'fais mes examens.
6. (Tu f'rais ça pour moé?) Toé t'es *cool à l'os*, full cool ! T'es un vrai chum !
7. Benoît, y sent *coincé à l'os* avec son frère !
8. J'embarquerai pus jamais dans une relation comme ça ! J'sus *dompté à l'os* !
9. Pis, en voulant l'aider, j'me suis *fouuré à l'os* ! Avoir su, j'me s'rais jamais ...
10. Y sort jamais une cenne de ses poches... Y est *serré à l'os* ce gars-là !
11. Elle, a pense que j'sus full d'argent pis que j'sus *pleine à l'os* !
12. Quand a su pour son frère, était *brisée à l'os* ! A voulait même...
13. Là-d'dans, y s'*sent brimé à l'os* ! Y a l'impression qui *est faite à l'os* !
14. ... est *crevée à l'os* ! A travaille ben trop !
15. On est *socialiste à l'os* ! Mais... on a besoin d'argent pour vivre !

### 6.9.2 AU BOUTE / AUFOND

On retrouve également dans notre corpus des attestations formées avec les locutions *au bout* / *au fond* qui relèvent d'un registre de langue familier. Utilisées comme quantificateur avec les verbes ou locutions verbales (Y *blasphème au bout* / Y *capote au fond*), ces locutions

connaissent aussi des emplois comme intensificateur avec les adjectifs et participes (*smath au boute* / *écoeuré au boute* // *fin au fond* / *stressé au fond*). L'emploi de ces locutions comme intensificateur provient sûrement du sens même des noms qui ont servi à leur formation. En effet, les termes *bout* et *fond* qui renvoient au concept « d'extrémité » (sur les plans vertical et horizontal) se prêtent sémantiquement bien à l'expression de l'intensité. La valeur intensive de ces locutions est également supérieure à celle de *très* :

1. C'est pas drôle! I fait *frette au boute* ! Oublie ça, on peut pas s'faire bronzer.
2. J'te l'dis est *vraiment jalouse*, est *jalouse au boute* !
3. Ben là, c'est drôle à dire mais j'me sens *boostée au boute* !
4. Le magicien qui est v'nu à l'école y est *petté au boute* !
5. Y sont *drôles au boute* ! Le monde s'écoeur pas d'aller les voir !
6. C'est un gars *ben correct* ! Y est *full gêné* mais *travaillant au boute* !
7. Moé, j'te dis ça parce que j'trouve que t'es un gars *sympathique au boute* !
8. Aie! Ça t'fait freequer ! Hein ! --- Ben non! J'trouve ça *cute au boute* !
9. Aie! Y est *super crinqué* lui là ! Y est *crinqué au boute* !
10. Moé, quand je l'écoute, y m'fait ben rire ! Y est *niaisieux au boute* !
11. Kaela est *manipulatrice au boute* ! La p'tite vache ! J'en ai jamais...
12. Les as-tu déjà vus? Y sont *jokers au boute* !
13. Aie ! Vous êtes *fins au boute* vous autres ! Y reste des chaises, laissez faire...
14. Martin? Ben voyons don ! Y est *fin au fond* c'gars-là !
15. Sa mère est *smath au fond* ! Est toujours prête à rendre service !
16. Comme prof y est *super fin* pis en plus y est *drôle au fond* ! Y nous fait ...
17. ... en plus d'être *full beau* pis d'avoir *full cash*, y est *fin au fond* !
18. C'te fille-là est *snob au fond* pis tout c'qu'elle aime c'est de faire chier le monde !
19. Ça coûte *cher au fond* pis c'est même pas légal.
20. Mais qu'tu la voies! Tu vas la trouver bonne. Est *expressive au fond* !
21. J'sus contente! J'sus certaine que j'ai faite *bonne impression au fond* !
22. On n'a pas vu la journée! C'était *l'fun au fond* !
23. J'y vas pas à pied ! I fait *frette au fond* !
24. Fred, comment qui prend ça? Y doit être *sur les nerfs au fond* !
25. Y est *mal pris au fond* depuis qu'y a pus de job !

Dans notre corpus, ces expressions formées à l'aide de « à l'os, *au boute*, *au fond* » apparaissent uniquement dans des énoncés affirmatifs. Nous croyons cependant qu'elles seraient plus difficilement acceptables dans des énoncés négatifs.

## 6.10 DE MÊME

La locution adverbiale *de même* est aussi utilisée en québécois pour marquer l'intensité élevée dans le langage familier. La « nature argumentative du *même* traditionnellement qualifié d'enchérisant » (Anscombe : 1978) n'est peut-être pas étrangère à la formation de la locution adverbiale « *de même* » à valeur comparative. *De même* dont le sens premier correspond à « de la même façon (manière), ainsi, pareillement » (*Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, 1992 : 730) se prête bien à l'expression de l'intensité élevée; la définition même de cette locution laisse entendre une idée de comparaison établie à partir d'un parangon non identifié ou manquant. Et c'est probablement à partir de cette idée de comparaison que l'évolution sémantique s'est effectuée et que la locution *de même* en est venue à être utilisée comme locution intensive dans le langage familier québécois. Sa valeur comparative sous-jacente fait en sorte que le locuteur possède une qualité ou un défaut d'une manière telle qu'ils sont comparables à quelque chose d'excessif. Conséquemment, cette qualité ou ce défaut ne peuvent être associés qu'à un degré maximal.

Dans notre corpus, la locution *de même* qui semble marquée par une polarité négative est toujours postposée à l'élément intensifié :

1. C'est pas une raison pour qu'elle soit *bête de même* avec nous autres.
2. Aie! J'savais que t'étais fêlé, mais *fêlé de même* là, y a une marge.
3. Ça s'peux-tu être *taponneuse de même* !
4. J't'ai jamais vue *bouchée de même* !
5. J'avais déjà vu menteuse mais *menteuse de même* I s'en fait pus.
6. Une fille *hypocrite pis garce de même* j'embarque pas ça dans mon char !
7. T'as pas besoin de m'fournir une liste *longue de même* pour que...
8. J'ai jamais vu un gars *fucké de même* ! Assez que tu t'dis...
9. ... mais j'ai jamais été *malade de même* de ma maudite vie !
10. J'lai déjà vu pompé mais *pompé de même* jamais !

Toutefois, même si nous n'en avons pas relevé dans notre corpus, cette locution peut aussi être associée à un adjectif positif : « Une fille *belle / fine / le fun de même*, ça s'voit juste dans les films! ».

## 6.11 LES EXPRESSIONS INTENSIVES PARTICULIÈRES

L'intensité peut également se manifester par l'emploi d'expressions particulières dont la fonction est de marquer le haut degré dans le langage familier. En français québécois, ces expressions, plus intimement liées à la syntaxe expressive, se présentent sous la forme de tours variés. Essentiellement liées au contexte énonciatif, elles appartiennent à l'oral et se rencontrent surtout dans des énoncés exclamatifs. Souvent placées en fin de phrase, ces formules font office de surenchère et donnent une force certaine au degré exprimé dans l'énoncé. L'emphase étant généralement mise sur ces tournures à la mode, l'effet d'exagération produit l'effet intensif recherché par le jeune locuteur.

Parmi les expressions retenues, certaines ont été construites à l'aide d'un pronom ou d'un adverbe exclamatif dit intensif (*que, ce que, qu'est-ce que, combien, comme...*). Quelle que soit la nature ou la forme de l'élément comparant, ces expressions expriment indubitablement l'intensité élevée :

1. *Que j'sus tarte* moé des fois ! Je dois avoir l'air d'une vraie imbécile !
2. *Que t'es énarvée* toé quand tu veux !
3. *Ce que tu peux être chiante* toé quand tu t'y mets !
4. *Ce qu'il est con* quand il décide d'agir de même !
5. *Comme capricieuse*, on fait pas mieux qu'Ariane...
6. Réalises-tu *comme tu as été grossière* !
7. *Mauvaise comme t'es*, c'est pas étonnant que personne ose t'approcher !
8. J't'ai jamais vue *su'les nerfs comme ça*, Émilie !
9. Mais qu'est-ce qui t'es arrivé pour que tu sois *marabout comme ça* !
10. C'est *cute comme idée*, hein !
11. C'est géant ! C'est *beau comme ça s'peut pas* !
12. C'est *flashant comme ça s'peut pas* ! Elle, elle aime ça s'faire voir !
13. Son voyage, y a coûté *cher comme ça s'peut pas* !
14. Vois-tu *comment tu peux être énervante* pis tomber su'les nerfs de tout l'monde !
15. Te souviens-tu *combien t'as été capable* de bien m'conseiller pis...

Si certaines expressions tirent leur force intensive de l'originalité de leur forme : « *Plus têteux que ça, tu meurs* ! / *Plus hot que ça, t'appelles les pompiers* ! / *Plus basse que ça, t'es à terre* ! / *Plus bête que ça, c't'un gorille* ! / *Plus mauvaise que ça, d'la dynamite en*

**bâtons !** », d'autres puisent la leur dans la négation de la possibilité exprimée dans la conséquence ou encore dans le caractère improbable de celle-ci :

1. J'sus tellement contente ! J'ai eu peur ! **Tu peux pas savoir !**
2. Est tellement *chiant* ! **Tu peux pas savoir !**
3. J'sus fatiguée, j'sus à bout d'nerfs ! **Tu peux pas savoir comment !**
4. J'trouve ça dur Manon ! **Tu peux pas savoir comment !**
5. Y est *baveux* ce gars-là ! **T'as même pas idée comment !**
6. Y est tellement *con* ce prof-là ! **Tu peux pas t'imaginer !**
7. J'ai hâte de sacrer mon camp d'icitte ! **Tu croirais même pas à ça !**
8. J'sus rendue que j'mange *full santé* ! **Tu croirais même pas à ça !**
9. Mom ! J'sus *écoeurée* là ! **Tu croirais même pas à ça !**
10. C'est *long* ! C'est *long* mais ça même pas d'bon sens ! **J'crois même pas à ça !**
11. C'est *beau* ! C'est *beau* ! **Ça s'peut plus !**
12. C'est géant ! C'est *beau comme ça s'peut pas* !
13. Hostiche que *c'était comique* ! **Ça s'peut même pas !**
14. Charles ! C'est *long* ! **Ça même pas d'bon sens comment c'est long !**
15. C'était *dégueulasse* ! **T'as même pas idée comment c'était dégueu !**

D'autres encore expriment le haut degré par une combinaison de termes et par le caractère exagéré inhérent à ce genre d'expression. Dans notre corpus, l'expression (*pis*) **pas à peu près** semble toutefois marquée par une polarité négative :

1. Ah ! Pour être *original*, **ça l'est** !
2. Si est *contente*? **Tu parles** !
3. J'te pensais *moumoune* mais **à ce point-là** ! Non !
4. C'est *plate en hostiche* ! --- **Mets-en** !
5. Y a été *chanceux* de s'en tirer juste avec une jambe cassée ! – **Mets-en** !
6. T'as l'air *soulagée* **pis contente** d'avoir enfin réglé tes affaires ! – **Mets-en** !
7. ... était ben *chaude* **pis** était *écoeurante* à voir ! – **Mets-en** !
8. Ça l'air d'être payant *shooteuse* ! – **Mets-en** !
9. Une vraie *folle* c'te fille-là ! – **Mets-en** !
10. ... y était *facile* **pis** ça *ben été* ! --- **Mets-en** !
11. Ça l'air pas mal *affolant* ! **Mets-en** ! Un peu plus **pis** j'braillais !
12. Y paraît que t'as eu une bonne note ! --- **Mets-en** que j'ai *ben réussi* !
13. La mienne était vraiment *dégueulasse* ! --- **Mets-en** *qu'était dégueulasse* !
14. Quand j'ai vu l'appart, j'étais *découragé* **pas à peu près** !
15. Elle, là, fais-y attention ! Est *folle* **pas à peu près** celle-là !
16. Y est *choqué* après elle **pas à peu près** !
17. A va s'en rappeler c'est sûr ! Hier, était *poquée*, **pis pas à peu près** !
18. Quand j'l'ai su, j'me sentais *fru*, **pis pas à peu près** !
19. C'était l'temps que ça finisse, était *écoeurée* **pis pas à peu près** !

20. Y a travaillé *fort* pour en arriver là, *pis pas à peu près* !

## 6.12 L'INTENSIFICATION PAR LA QUALIFICATION

L'expression du degré en français québécois se réalise aussi par la qualification adjectivale. L'utilisation de certains adjectifs comme intensif n'est cependant pas un procédé spécifique au français québécois puisqu'on le retrouve aussi en français général avec les adjectifs *fichu* et *foutu* par exemple. En français québécois, l'intensification par la qualification se réalise surtout avec les adjectifs *méchant(e)*, *écoeurant(e)*, *maudit(e)* qui, comme leurs équivalents du français standard, sont des adjectifs à connotation négative. Cette expression du haut degré avec des termes à connotation négative n'est pas étrangère avec ce qu'on a observé avec les jurons : « *une maudite de...* ».

### 6.12.1 MAUDIT(E)

L'adjectif *maudit(e)* intégré dans des structures prépositionnelles ou nominales (*en maudit, un maudit de bon cours...*) a déjà été traité dans le chapitre consacré aux sacres et aux jurons. Nous avons alors reporté l'étude de *maudit(e)* comme adjectif intensificateur dans cette section réservée à la qualification adjectivale.

Comme marqueur intensif, *maudit* s'emploie en combinaison avec un autre élément adjectival et il doit nécessairement être antéposé à ce même élément si on veut obtenir l'effet intensif désiré. Dans notre corpus, *maudit* est toujours combiné à un adjectif de sens positif principalement *beau (belle)*, *bon (bonne)*<sup>1</sup> suivi d'un nom. Comme intensificateur, *maudit* prend sensiblement la valeur de *très* :

1. Mon père, y a une *maudite bonne* secrétaire ! Des fois, j'me d'mande...
2. Savais-tu que ton ex s'était acheté un *maudit beau* char ! Ça m'a faite chier...
3. Ah! Pour ça, y a une *maudite belle* maison mais I faut pas que t'oublie...
4. ...mais y a eu des *maudits bons* boutes aussi.

<sup>1</sup> L'affinité n'est cependant pas tant avec le positif qu'avec un nombre restreint d'adjectifs tels *beau, bon, etc.*

5. En tout cas, j'espère que ça va t'donner une *maudite* bonne leçon.
6. C'est une *maudite* belle chance que t'as là! Profites-en !
7. Moé j'sus sûr qu'a va faire un *maudit* beau voyage !
8. Son chum, c'est un *maudit* bon gars !
9. Faudrait qu'y m'sorte des *maudites* bonnes preuves pour que j'y pardonne...
10. Au cas où tu l'saurais pas, toé, t'es un *maudit* bon chum !
11. À les voir aller, elles vont faire deux *maudites* belles p'tites vieilles !
12. ...une *maudite* bonne idée / affaire // un *maudit* beau bicycle / camp / 4 roues...

Par contre, *maudit(e)*, employé seul devant le nom, fonctionne plutôt comme un élément expressif (*maudit* maniaque / *maudit* écoeurant / *maudite* folle...).

### 6.12.2 MÉCHANT(E)

*Méchant* comme adjectif est très populaire auprès des jeunes Québécois. Utilisé tantôt comme élément expressif (*méchant* bon à rien / *mec* / *trip* / *malade* / *fun* / *joke*...), tantôt comme élément intensif (*méchant* bon caractère / *méchante* belle invitation), cet adjectif donne libre cours à toutes sortes d'innovations individuelles dans le langage familier.

Comme intensif, l'adjectif *méchant(e)* a sensiblement le même comportement syntaxique que *maudit(e)*. Il est toujours antéposé à l'élément intensifié et il doit précéder immédiatement un autre adjectif pour jouer le rôle d'un intensificateur. Avec l'adjectif *méchant*, nous sommes en présence de l'intensification du positif par le négatif, c'est par une sorte d'antithèse que l'effet intensif est produit. Dans notre corpus, on le retrouve habituellement combiné à un adjectif de sens positif (excepté l'exemple 10), le plus souvent *beau (belle)*, *bon (bonne)*<sup>1</sup>; l'effet intensif est donc aussi créé par un jeu de contraste produit entre deux adjectifs qui s'opposent sur le plan sémantique :

1. Y faut avoir un *méchant* bon caractère pour vivre avec.
2. Y m'a dit : J'vas t'enlever cinq piastres. *Méchant* bon rabais que j'y ai répondu!
3. J'te l'dis I m'a faite un *méchant* bon deal!
4. T'as besoin de m'trouver une *méchante* bonne raison si tu....

<sup>1</sup> Tout comme *maudit*, cette affinité avec le positif vaut seulement avec un nombre limité d'adjectifs (*beau*, *bon*, etc.); par exemple, une association comme « une *méchante* gentille fille » pose problème.

5. Hier soir, j'ai eu une *méchante belle* invitation! Tu ....
6. Y sont icitte pour la fin de semaine? *Méchante belle* surprise!
7. *Méchante belle* soirée! On s'est pogné le beigne toute la soirée!
8. *Méchante belle* excuse! Aie! C'est un beau ton chum!
9. La différence d'âge, c'est un *méchant gros* problème!
10. Tu sauras que ton coloc, c'est un *méchant maudit beau* menteur!

De même, tout comme *maudit(e)*, l'adjectif *méchant(e)*, utilisé seul devant le nom, agit comme un élément expressif (*méchant programme, méchante soirée...*). Très présent dans le langage expressif, son champ sémantique semble ouvert à toutes les combinaisons possibles. Dans ses différentes réalisations, le locuteur a volontiers recours aux expressions imagées de la langue parlée : *méchant(e) choc / caractère / bon à rien / bulldog (en parlant d'une personne) / bordel / hasard / trip / malade / go / cabane / différence / gang / folle...*

Toutefois, contrairement à *maudit* qui peut se retrouver dans une locution prépositionnelle du type *en + adjectif (C'est bon en maudit!)*, traitée dans le chapitre précédent, cette position (ou cette construction) est impossible à *méchant* : \*« C'est un bon caractère *en méchant* ! ».

### 6.12.3 ÉCOEURANT(E)

Comme intensificateur, l'adjectif *écoeurant(e)* fonctionne différemment sur le plan syntaxique. Contrairement à *méchant(e)* et à *maudit(e)* qui se retrouvent toujours antéposés à un autre adjectif suivi d'un nom, *écoeurant(e)* s'insère généralement à l'intérieur de la structure exclamative intensive: « C'est X comme c'est ADJ » → « C'est écoeurant comme c'est beau! => C'est très beau! ». Dans cette structure, l'adverbe *comme* étant sémantiquement équivalent au *que intensif*: « Comme c'est beau → Que c'est beau => C'est très beau ! », cet adverbe agit comme un intensificateur sur l'adjectif qui lui succède. Aussi, les jeunes Québécois exploitent beaucoup cette structure à partir de l'adjectif *écoeurant(e)* dont le sens se prête bien à l'exagération et laisse voir ou supposer un degré élevé.

Dans notre corpus, *écoeurant(e)* est toujours combiné à un adjectif de sens positif. Tout comme *méchant*, l'effet intensif se trouve donc aussi accru par la combinaison de deux adjectifs qui s'opposent sur le plan sémantique :

1. *C'est écoeurant comme je suis chanceux!*
2. *C'est écoeurant comme c'est bon!*
3. *C'est cochon! C'est écoeurant comme c'est bon!*
4. *L'as-tu vu Caro? C'est écoeurant comme (elle) est belle! Moé, j'ai toujours rêvé d'en avoir une. (Une moto)*
5. *C'est écoeurant comme c'est beau à voir! (Paysage)*
6. *Si t'avais entendu ça! C'est écoeurant comme c'est doux!*
7. *Touche! C'est écoeurant comme c'est doux!*
8. *C'est écoeurant comme y font un bon show.*
9. *C'est écoeurant comme a danse ben pis qu'a chante ben!*
10. *C'est écoeurant comme y ont ben travaillé! Y ont toute faite c'qu'on leur...*

Le même effet d'intensification dans le positif se retrouve aussi dans des emplois épithètes ou attributs de l'adjectif *écoeurant* :

1. *Aie! Les gars, j'ai eu une idée écoeurante! => Très bonne idée!*
2. *Serge! Y est ben correct. I m'laisse tranquille pis y fait d'la bouffe écoeurante! => Très bonne bouffe!*
3. *J viens de trouver une occasion écoeurante! => Très belle occasion!*
4. *Est belle hein! Le cuir est écoeurant! => Très beau cuir!*
5. *...Est écoeurante ta chanson Véro! => Très belle chanson!*
6. *Pis tes photos étaient écoeurantes! => Très belles photos!*
7. *Hum! C'est écoeurant c'te p'tite bouchée! C'est pas un hors d'œuvre, c'est un chef d'œuvre. => C'est très bon!*
8. *... Est écoeurante habillée de même! => Très belle!*
9. *Est écoeurante dans son costume de cuir! => Très belle!*
10. *...mais j'ai faite un deal écoeurant à Nat! => Très bon deal!*

Aussi, tout comme *maudit*, l'adjectif *écoeurant* peut se retrouver à l'intérieur d'une locution prépositionnelle du type *en + adjectif*. Toutefois, dans ce type de structure, seul l'adjectif masculin est admis : « *C'est bon / beau en écoeurant, Est bonne / belle en écoeurant !* ».

Comme l'a déjà observé VINET (1998 : 37), ces différentes expressions du degré en français québécois n'ont, pour la plupart, jamais été répertoriées dans les grammaires traditionnelles

et n'ont également jamais fait l'objet de recherches approfondies en linguistique. Ces expressions relèvent essentiellement d'un registre de langue familier et se retrouvent surtout en français québécois bien que des formes identiques, mais probablement pas aussi productives lexicalement, soient attestées dans d'autres variétés de français.

### 6.13 LA REDUPLICATION

La duplication ou la reduplication d'éléments lexicaux constitue l'un des modes de l'intensification en français québécois. Phénomène à la fois syntaxique et stylistique, la reduplication peut porter sur le verbe, l'adverbe et l'adjectif. La reduplication d'éléments lexicaux dont le but premier est de créer un effet stylistique comme dans l'exemple suivant : « Un vieil homme *marchait, marchait, marchait* sur la *longue, longue* route sans *jamais, jamais* s'arrêter... » ne constitue pas un champ d'intérêt pour notre étude. Nous nous intéressons uniquement à la reduplication intensive, adverbiale et adjectivale, utilisée dans l'intention de marquer un degré d'intensité élevée dans le langage.

#### 6.13.1 LA REDUPLICATION INTENSIVE ADVERBIALE

Dans notre corpus, la reduplication intensive adverbiale se réalise principalement avec *ben* dont la forme redupliquée *benben* étudiée précédemment dans la section 6.2.3 présente un comportement particulier. La reduplication se retrouve aussi avec les adverbes d'intensité *très, trop, fort, toute*... Si, théoriquement, il n'y a pas de nombre limite à la duplication, la très grande majorité font cependant voir deux éléments :

1. Côté moral, ça fait pas *très très jojo* si on veut.
2. C'était pas *très très chaud* dans l'appart ! J'ai gelé toute la fin d'semaine.
3. Pour un bal, moé j'trouve que ça fait pas *très très chic* !
4. Premièrement ton catalogue, il est *très, très beau*.
5. Ben... y a les lèvres *très très douces* !
6. Ben, moé pis Manon, c'est pas *trop trop hot* ! Ça ....
7. J'savais qu'y était pas *trop trop moderne* ton père mais là j'en r'viens pas.
8. ... pis j'sus pas *trop trop ben* placé pour te parler d'amour.
9. Y est pas *trop trop ben* amanché depuis qu'y a eu son accident de ski-doo.
10. Y est ben magané ! Y est *toute toute enflé* !

Les exemples relevés dans notre corpus semblent montrer que cette forme de reduplication se rencontre surtout dans des phrases négatives (les exemples 4, 5 et 10 étant l'exception). Aussi, comme nous l'avons déjà remarqué avec *ben*, il arrive qu'un adverbe soit dupliqué trois et même quatre fois et plus. Ces attestations se font toutefois beaucoup plus rares dans notre corpus :

1. C'est pour ça que l'coupable je l'cherche *très très très activement*.
2. Si vous êtes contente, moi je l'suis. --- Je suis *très, très, très contente*.
3. Tu sais Manon, j'te veux *toute, toute, toute, toute, toute, toute*... Mais j'sus *toute* à toi aussi.

### 6.13.2 LA REDUPLICATION INTENSIVE ADJECTIVALE

La reduplication peut également se retrouver avec des adjectifs. Cette fois-ci encore, nous sommes surtout en présence d'un élément redupliqué deux fois. La reduplication adjectivale a un effet d'intensification sur la phrase. Cette forme de reduplication est moins fréquente dans notre corpus, les quelques exemples relevés sont tous cités :

1. Tu f'ras pas avec moi une *grosse, grosse commission*, Geoffrey.
2. Pierre-Luc, j'ai un *gros, gros problème*.
3. J'étais *géné, géné*. C'est terrible. Tellement que j'aurais fondu tiens!
4. Hum! Le couple enroulé en-dessous du bras. *C'est pas fort, fort!*
5. Tu sais, Jocelyn, y *est pas fort, fort* depuis...!
6. *C'est pas fort fort* comme défaite mais je l'la prends pareil!
7. Ben là, y m'semble que tu *m'aides pas fort, fort!*
8. J'aimerais ça que tu l'dises parce que moi *j'sus pas bon, bon* dans les devinettes.
9. Comme ça s'présente, ça va être un *méchant méchant beau* fin d'semaine!
10. *C'est long! C'est long!* Ça même pus d'fin!
11. C'est pas *joli, joli* son *amanchure!* Mais c'est qu'tu veux! Ça ben l'air qu'a l'aime ça puisqu'à l'porte.
12. Tu vas voir, c'est pas un *enfant difficile!* Y est *fin fin fin!*
13. C'est *sûr, sûr sûr* qui faudra pas manquer ça!

## **6.14 CONCLUSION**

Ces quelques exemples viennent compléter notre analyse consacrée aux intensificateurs plus particuliers au français québécois. Ce chapitre complète également notre étude sur les formes qui servent à l'expression de l'intensité élevée dans le langage des jeunes Québécois. Il ne nous reste plus maintenant qu'à dresser un bilan de nos observations et en tirer une conclusion générale.

## **CONCLUSION**

Nous sommes rendue au terme de notre mémoire. Le moment est venu de faire le bilan de nos observations et de nos analyses. Nous croyons avoir atteint les objectifs visés par cette recherche, objectifs qui devaient conduire à une meilleure compréhension du phénomène de l'intensité dans le langage des jeunes Québécois.

Si nous nous sommes particulièrement intéressée au phénomène de l'intensité dans le langage des jeunes, c'est que nous avons cru que leur langage se prêtait bien à ce genre de manifestations. Comme les jeunes sont à l'âge où tout se vit *intensément*, il va de soi que cette manière d'être se reflète dans leur façon de s'exprimer. Porteur potentiel d'éléments d'innovations, le langage des jeunes se révélait une source intéressante pour l'objet de notre recherche. Certes, le phénomène n'est pas nouveau comme il n'est pas exclusif à cette génération de locuteurs, mais comme les jeunes semblent l'exploiter avec une certaine prédilection, nous avons pensé que leur langage abonderait de ces expressions qui caractérisent bien le phénomène observé. À ce stade-ci de notre étude, nous pouvons affirmer que nos prévisions se sont avérées justes et que, par conséquent, nos attentes ont été largement comblées.

D'abord, nous aimons préciser que si les jeunes aiment innover et recourir à des formes nouvelles pour exprimer l'intensité dans leur langage, cela ne veut pas dire pour autant qu'ils aient complètement délaissé les moyens plus traditionnels ou encore les formes qui relèvent de tendances ou de modes plus profondes. Dans le cadre de cette recherche, nous avons effectivement pu constater que les jeunes font encore usage du comparatif et des superlatifs relatif et absolu, moyens conventionnels liés à l'expression de l'intensité. Notre étude révèle également que les trois formes du comparatif figurent toujours parmi les moyens utilisés. L'examen des comparatifs d'infériorité et de supériorité indique que ceux-ci se présentent de façon canonique, et que l'expression des degrés qui leur sont associés coïncide avec la terminologie grammaticale : c'est-à-dire que le comparatif d'infériorité exprime le bas degré et le comparatif de supériorité, le haut degré.

L'étude a toutefois fait ressortir un usage particulier du comparatif d'égalité. Nos analyses ont effectivement montré que, contrairement à la terminologie grammaticale qui laisse

entendre que cette forme intermédiaire du comparatif est utilisée pour marquer l'égalité entre deux termes ou le degré moyen, celle-ci est aussi utilisée pour exprimer l'intensité élevée. L'analyse sémantique établie à partir de la nature du parangon montre que les jeunes Québécois utilisent le comparatif d'égalité non seulement pour exprimer un degré moyen, mais également dans le but de traduire un haut degré.

Par ailleurs, l'analyse du superlatif relatif basée sur la nature des univers de référence a indiqué que, pour établir leur comparaison, les jeunes ont généralement recours à des univers situés à chaque extrémité du pôle : en effet, ceux-ci passent naturellement de l'école ou de la ville (univers de référence plus restreints) au monde ou à la planète (univers de référence beaucoup plus larges). Leur monde de référence ne semble pas connaître ou du moins inclure des univers de référence intermédiaires. Cette observation nous a amenée à faire une distinction sur la nature de la comparaison en cause et à établir deux types de comparaison : d'une part, la comparaison objective basée sur des univers connus et plus facilement mesurables; d'autre part, la comparaison subjective établie à partir d'univers dont la portée est plus difficilement vérifiable. Cependant, dans un cas comme dans l'autre, les comparaisons sont tributaires de la perception que le jeune locuteur a des univers de discours et demeurent soumises à une certaine relativité de la part de celui-ci : par exemple, l'énoncé « *C'est la plus belle fille de l'école / de la poly !* » peut exprimer le summum de beauté pour un jeune dont l'école ou la poly représente l'univers de discours le plus important. L'effet intensif peut donc être marqué aussi bien par un univers physiquement restreint, mais d'autant plus significatif pour le jeune à cause de l'importance psychologique et sociale que celui-ci lui accorde.

Notre recherche nous a également permis de constater que les formes adverbiales traditionnellement liées à l'expression du superlatif absolu sont en recul au profit de formes nouvelles ou encore plus modernes. En effet, les adverbes de degré usuels tels *si*, *très*, *tellement* encore relativement présents dans le corpus télévisuel sont apparemment moins fréquents dans l'usage réel. Quant aux préfixes intensifs, certains d'entre eux sont régulièrement exploités par les jeunes. Parmi ceux-ci, c'est indéniablement le préfixe *super*, très populaire auprès des jeunes, qui arrive au premier rang. Nous croyons que sa

connotation positive n'est pas étrangère à cette préférence : le fait qu'il soit senti comme un élément positif a probablement favorisé son expansion dans le langage des jeunes et aidé à son utilisation comme préfixe intensif. *Archi* et *hyper* connaissent toujours une certaine popularité, tandis que *méga extra* et *ultra* sont pratiquement absents de notre corpus.

Dans l'éventail des intensificateurs prisés par les jeunes d'aujourd'hui, des formes plus particulières au français québécois comme *full*, *ben*, *don ben*, *ben raide*, etc., occupent également une place de choix. Entre toutes ces formes, la préférence va incontestablement à l'intensif *full*, de loin la forme la plus utilisée par nos jeunes locuteurs. Contrairement à *super* dont l'emploi connaît une plus grande extension dans les différents groupes d'âge, *full* appartient au langage des jeunes et son usage est quasi exclusif à cette génération. Comme nous l'avons déjà mentionné, tout au plus a-t-il vieilli avec la génération des années 80 qui l'ont découvert, mais son emploi ne semble pas dépasser les limites de cette génération.

À travers cette recherche, nous avons également observé que le haut degré peut aussi s'exprimer à travers des procédés de qualification : on parle alors de l'intensification par la qualification. Même si ce phénomène n'est pas particulier au français québécois, il demeure que les jeunes ont développé une préférence marquée pour trois adjectifs à connotation négative, en l'occurrence *maudit(e)*, *méchant(e)* et *écoeurant(e)*, lesquels ne font pas l'objet d'un usage courant en français standard, du moins pour les mêmes fins.

Parmi ceux-ci, c'est indéniablement l'adjectif *méchant* qui semble caractériser le mieux ce procédé. Nonobstant le fait qu'on ne peut le rencontrer dans une structure prépositionnelle du type *en + adjectif*, cet adjectif connaît une très grande popularité, et ce, autant comme élément intensif qu'expressif. Par contre, on ne peut prétendre que son usage est exclusif aux jeunes car les adultes ont aussi adopté cet adjectif comme moyen expressif.

Bien que les jeunes observés dans notre entourage n'utilisent pas beaucoup les sacres dans l'expression de l'intensité, nos observations dans les lieux publics tendent à montrer que ces derniers font toujours partie de l'usage québécois. Connotés négativement par la société, les sacres appartiennent à un niveau de langue plus familier. C'est probablement pour cette

raison qu'ils sont l'apanage d'une certaine catégorie de locuteurs et qu'ils s'entendent plutôt dans des contextes particuliers. Notre analyse des sacres et des jurons nous a permis de reconnaître les principales structures intensives dans lesquelles sont intégrés les sacres et les jurons et de voir comment leur évolution sémantique a pu se réaliser.

De plus, l'examen des contextes dans lesquels les formes intensives apparaissaient nous a permis de porter une attention particulière sur la valeur de la polarité (positive ou négative) du contexte et d'identifier cette dernière. Les formes liées à l'expression de l'intensité élevée n'échappant pas à ce phénomène inhérent au langage, nous avons observé que certaines formes sont particulièrement marquées par une polarité négative, notamment *complètement*, *archi...* ou par une polarité positive comme *super...*; alors que d'autres (*full*, *rare...*) semblent avoir un comportement plutôt ambivalent puisqu'on les rencontre indifféremment dans les contextes à polarité positive et négative.

Comme l'expression de l'intensité est aussi influencée par des facteurs qui sont liés à une époque, à une classe ou un milieu social, à une génération de locuteurs, il ne serait donc pas étonnant que, d'ici une décennie, de nouvelles formes intensives brillent à leur tour, volant ainsi la vedette à celles qui, aujourd'hui, jouissent d'une popularité certaine. À ce titre, nous aimons souligner l'emploi de la forme *top* qui, combinée à un adjectif, sert à l'expression de l'intensité. Cet emploi semble correspondre à une nouvelle vague puisque nous n'avons recueilli aucun exemple du type « *Top + Adjectif* » lors de la constitution de notre corpus, il y a à peine trois ans. Les jeunes se plaisent à utiliser maintenant cette forme que nous retrouvons dans des expressions telles « *top cool / top beau / top in / top straight...* ».

Par ailleurs, les jeunes Québécois étant aussi influencés par ce qu'ils entendent, peut-être qu'une jeune chanteuse du nom de « ANNIE BROCOLI », qui s'adresse à de jeunes enfants et qui se plaît à utiliser des expressions du genre : « J viens d'avoir une *brocoli* de *bonne* idée! » ou « Jvous souhaite une *brocoli* de *belle* journée », marquera une nouvelle tendance qui se répandra dans le langage familier québécois. Qui sait? Les expressions ou les formes relatives au phénomène de l'expressivité et de l'intensité étant parfois soumises au succès d'une publicité (rappelons le « *Terrible ! Terrible ! Terrible !* » popularisé il y a quelques

années par Claude Meunier dans une publicité de Pepsi-Cola) ou d'une série télévisée (pensons ici au « *Hostin d'beu*<sup>1</sup> » de Rémi Duval dans la populaire série « Jamais deux sans toi », au « *Godbitch*<sup>1</sup> » de Miville et au fameux « *S'tie toasté des deux bords*<sup>1</sup> » de Junior dans le téléroman « L'héritage »), il n'est pas étonnant que certaines formes connaissent un succès éphémère et finissent par disparaître complètement du vocabulaire expressif. Ces « “formules-clés” souvent devenues idiomatiques vont et viennent au gré des jeunes [et des moins jeunes], qui les répètent généralement jusqu'à l'écoeurement. » (GIRARD et KERNEL, 1994 : 23).

Au début de notre recherche, nous comptions faire une étude conjointe des phénomènes de l'intensification et de la quantification dans le langage. Cependant, lors du classement des faits de langage recueillis dans notre corpus, nous avons constaté que le phénomène de la quantification représentait un volet tout aussi important que celui de l'intensification et qu'il pouvait indépendamment constituer l'objet d'une recherche. C'est pourquoi l'étude de la quantification et des formes qui lui sont liées (*en masse, plein...*) n'a pas été retenue pour ce mémoire. Nous osons cependant espérer que ce phénomène fera un jour l'objet d'une recherche, car il ne fait aucun doute que celle-ci s'avérerait aussi intéressante que celle que nous venons de terminer.

Enfin, nous n'avons pas la prétention d'avoir effectué une étude exhaustive du phénomène de l'intensité dans le langage ni de rendre compte de toute sa complexité. Bien que nous ayons élargi notre échantillonnage avec l'ajout du corpus télévisuel représentant les jeunes de la région montréalaise, nous ne pouvons également prétendre avoir fourni une image exacte de toute l'activité linguistique de cette génération de locuteurs. Nous croyons cependant que notre étude a permis de dresser un profil assez fidèle et représentatif des principaux moyens et procédés intensifs utilisés dans *le langage des jeunes Québécois d'aujourd'hui*. De ce point de vue, nous espérons avoir contribué à faire avancer la réflexion dans un domaine de recherche qui reste largement ouvert pour tous ceux que la question intéresse.

---

<sup>1</sup> La graphie est incertaine.

## **BIBLIOGRAPHIE**

## I. DICTIONNAIRES

- Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française : les mots et les associations d'idées* (1962-1965), de Paul Robert, Paris, Société du Nouveau Littré, Le Robert, 6 vol.
- Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française : les mots et les associations d'idées* (1971), de Paul Robert, Paris, Société du Nouveau Littré, Le Robert.
- Dictionnaire de fréquence des mots du français parlé au Québec : fréquence, dispersion, usage et écart réduit* (1992), de Normand Beauchemin, Pierre Martel et Michel Théoret, New-York, Peter Lang.
- Dictionnaire de la langue française* ((1961) [édition originale en 5 vol. : 1863-1872], de Émile Littré, Paris, Gallimard et Hachette, 7 vol.
- Dictionnaire de la langue québécoise* (1980), de Léandre Bergeron, Montréal, VLB.
- Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* (1994), de Jean Dubois, Louis Guespin, Mathée Giacomo, Christiane & Jean-Baptiste Marcellesi, Jean-Pierre Mével, Paris, Larousse.
- Dictionnaire encyclopédique Quillet* (1962), nouvelle édition entièrement remaniée, d'après l'édition originale publiée sous la direction de Raoul Mortier, Paris, Librairie Aristide Quillet, 6 vol.
- Dictionnaire historique de la langue française* (1992), par Alain Rey, Marianne Tomi, Tristan Hordé, Chantal Tanet, Paris, Dictionnaires le Robert, 2 vol.
- Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (1993), de Jean-Claude Boulanger, Saint-Laurent (Québec), Dicorobert Inc.
- Französisches Etymologisches Wörterbuch (F.E.W.)* (1922 - ), de Walther von Wartburg, Tübingen, J.C.B. Mohr, 25 vol.
- Glossaire du parler français au Canada* (1968) [édition originale : 1930], par La société du parler français au Canada, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Grand Larousse de la langue française* (1971-1978), sous la direction de Louis Guilbert, René Lagane et Georges Niobey, Paris, Librairie Larousse, 7 vol.

*Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse* (1982-1992), GDEL, Librairie Larousse, Paris, 10 vol.

*Le Colpron : Le dictionnaire des anglicismes* (1970), de Gilles Colpron, Montréal, Éditions Beauchemin.

*Le Grand Robert de la langue française : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (1985) [édition originale en 6 vol. : 1958-1964]; Supplément : 1970], de Paul Robert, 2<sup>e</sup> édition, Paris, Dictionnaires Le Robert, 9 vol.

*Le Nouveau Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (1999), sous la direction de Alain Rey et Josette Rey-Debove, Nouvelle édition du *Petit Robert* de Paul Robert, Paris, Dictionnaires Le Robert.

*Le parler populaire des canadiens-français.* (1974), de Narcisse-Eutrope Dionne, Coll. Langue française au Québec, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

*Le Petit Larousse illustré* (1999), Paris, Larousse-Bordas.

*Le Robert & Collins Senior : dictionnaire Français-Anglais* (1996), par Beryl T. Atkins, Alain Duval, Rosemary C. Milne et Pierre-Henri Cousin, Hélène M.A. Lewis, Lorna A. Sinclair, Renée O. Birks, Marie-Noëlle Lamy, 4<sup>e</sup> édition, Paris, Dictionnaires Le Robert.

*Trésor de la langue française : dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle* (1971-1994), TLF, Paris, Éditions du CNRS, 16 vol.

## II. ÉTUDES

ANSCOMBRE, Jean-Claude (1978). « Échelles argumentatives, échelles implicatives et lois de discours », *Semantikos*, Vol. 2, N<sup>o</sup> 2, p.43-67.

ARRIVÉ, Michel, Françoise GADET, et Michel GALMICHE (1986). *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.

AUTHIER, J. (1980). « Note sur l'interprétation sémantique de " très + participe passé " », *Cahiers de lexicologie*, Vol. 37, Paris, p.25-33.

BALLY, Charles (1951). *Traité de stylistique française*, 3<sup>e</sup> édition, Genève, Éditions Georg.

- BAR, F. (1952). « Superlatifs et intensifs dans le français d'aujourd'hui », *Le français moderne*, N° 20, p. 21-28.
- BENVENISTE, Émile (1974). *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Éditions Gallimard.
- BERTHELON, Christiane (1955). *L'expression du haut degré en français contemporain : essai de syntaxe affective*, Berne, A. Francke S.A.
- BOVET, Ludmila (1977). « Le vocabulaire du dévouement au Québec ou Petite enquête sur les sacres et les jurons », *Travaux du Département de langues et linguistique*, N° 3, Université Laval, Québec, p. 27-43.
- BRUNOT, Ferdinand et Charles BRUNEAU (1949). *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson et Cie Éditeurs.
- CHARAUDEAU, Patrick (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette Éducation.
- CHAREST, Gilles (1974). *Le livre des sacres et des blasphèmes québécois*, Montréal, Éditions l'Aurore.
- CULIOLI, Antoine (1979). « Valeurs modales et énonciations opératives », *Modèles linguistiques*, Tome 1, Fascicule 2, p.39-55.
- CULIOLI, Antoine (1974). « À propos des énoncés exclamatifs », *Langue française*, N°22, p.6-15.
- D'AMBOISE, Louise et Jean-Marcel LÉARD (1996). « *Bien et ben en français québécois : un mot polysémique ou deux mots distincts?* », *Polysémie et construction du sens*, éd. K. Fall, J.M. Léard et Paul Siblot, Groupe de recherche en linguistique praxématique-Montpellier, Université du Québec à Chicoutimi, p.151-170.
- DAOUST-BLAIS, Denise et Monique LEMIEUX-NIEGER (1979). « TUT en français du Québec », *Cahier de linguistique*, N°9, Les Presses de l'Université du Québec, p.73-120.
- DAUZAT, Albert (1945). « L'expression de l'intensité par la comparaison », *Le Français moderne*, Vol. 13, p.169-186.

- DOLBEC, Jean (1991). « Phénomènes de polarité dans le langage : un argument du côté de la préfixation », *Dialangue*, Bulletin de linguistique, Vol. 2, Université du Québec à Chicoutimi, p.9-14.
- DRAPEAU, Lynn (1982). « L'utilisation adverbiale des adjectifs en français populaire », *La syntaxe comparée du français standard et populaire : approches fonctionnelles*, Tome 2, Claire Lefebvre, Langues et sociétés, OLF, p.17-48
- GAATONE, David (1990). « Éléments pour une description de *bien* quantifieur », *Revue de linguistique romane*, La Société de linguistique romane, Tome 54, Strasbourg, p.211-230.
- GÉRARD, Josselyne (1980). *L'exclamation en français : la syntaxe des phrases et des exclamations exclamatives*, coll. « Linguistische Arbeiten », Tübingen, Neimeyer.
- GIRARD, Éliane et Brigitte KERNEL (1994). *Ado / parents : le manuel. Guide de conversation*, Paris, Les Presses de la Cité.
- GOUGENHEIM, Georges (1938). *Système grammatical de la langue française*, Bibliothèque du français moderne, Paris.
- GREVISSE, Maurice (1997). *Le Bon Usage*, 13<sup>e</sup> édition refondue par André Goose, 4<sup>e</sup> tirage, Paris-Gembloux, Duculot.
- GREVISSE, Maurice (1986). *Le Bon Usage*, 12<sup>e</sup> édition refondue par André Goose, Paris-Gembloux, Duculot.
- GREVISSE, Maurice (1964). *Le Bon Usage*, 8<sup>e</sup> édition revue, Paris-Gembloux, Duculot.
- JAKOBSON, Roman (1970). *Essais de linguistique générale*, Paris, Éditions du Seuil.
- JUNKER, Marie-Odile et Marie-Thérèse VINET (1995). « Les propriétés lexicales et syntaxiques de *benben* en français québécois », *Revue canadienne de linguistique*, Vol. 40, N<sup>o</sup> 1, p. 77-97.
- LÉARD, Jean-Marcel (1997). « Structures qualitatives et quantitatives : sacres et jurons en québécois et en français », *La structuration conceptuelle du langage*, Pierre Larivée éditeur, Bibliothèque des cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain, Peeters Louvain-La-Neuve, p.127-147.
- LÉARD, Jean-Marcel (1995). *Grammaire québécoise d'aujourd'hui : Comprendre les québécismes*, Montréal, Guérin Universitaire.

- LÉARD, Jean-Marcel (1985). « Syntaxe et sémantique de quelques quantificateurs en franco-québécois », *Revue canadienne de linguistique*, Vol. 30, N° 2, p.125-157.
- LÉARD, Jean-Marcel (1984). « Morphogénèse et lexigénèse : opérations morphologiques et classes lexicales dans une perspective énonciative », *Revue québécoise de linguistique*, Vol. 13, N° 2, p. 325-379.
- LÉARD, Jean-Marcel (1978). « Essai d'interprétation de quelques faits de morphologie du québécois », *Travaux de linguistique québécoise*<sup>2</sup>, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p.121-142.
- LÉARD, Jean-Marcel et Denis AMYOT (1994). Observations sur la grammaire de « Bien » (F) et « Ben » (Q) quantifieurs nominaux. Communication présentée à l'Association canadienne de linguistique, Carleton University, Ottawa.
- LÉGARÉ, Clément (1978-1979). « Morphologie et sémantique du sacre québécois », *Le journal canadien de recherche sémiotique*, Vol. 1, N° 1-2, p.127-146.
- LÉGARÉ, Clément et André BOURGAÏEFF (1984). *L'empire du sacre québécois : étude sémiolinguistique d'un intensif populaire*, Sillery, Presses de l'Université du Québec.
- LE GOFFIC, Pierre (1993). *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette Supérieur-Education.
- LEMIEUX, Monique (1982). « M'as /TUT/ vous conter ça », *La syntaxe comparée du français standard et populaire: approches formelle et fonctionnelle*, Tome 2, Claire Lefebvre, Collection Langues et sociétés, Québec, OLF, p. 49-71.
- LEMIEUX-NIEGER, Monique, Louise LEBLANC et Sylvie PAQUIN (1981). « La variation dans l'emploi de /TU/ et de /TUT/ dans le français parlé à Montréal », *Variation Omnibus*, Edmonton, Linguistic Research, p.313-319.
- MARTIN, Robert (1990). « Pour une approche vériconditionnelle de l'adverbe *bien* », *Langue française*, N° 88, p. 80-89.
- MILNER, Jean-Claude (1978). *De la syntaxe à l'interprétation : quantités, insultes, exclamations*, Collection « Travaux linguistiques », Paris, Éditions du Seuil.
- MOIGNET, Gérard (1974). *Études de psycho-systématique française*, Paris, Klincksieck.

- PÉROZ, Pierre (1992). *Systématique des valeurs de bien en français contemporain*, Genève, Librairie Droz S.A.
- RIEGEL, Martin, René RIOUL et Jean-Christophe PELLAT (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- RIVARA, René (1990). *Le système de la comparaison : sur la constitution du sens dans les langues naturelles*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- RIVARD, Adjutor (1914). *Études sur les parlers de France au Canada*, Québec, J.P. Garneau éditeur.
- THIBAUT, Johanne (1977). *Les marqueurs d'intensité en français montréalais*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, Montréal.
- THIBAUT, Johanne et Diane VINCENT (1981). « Le sacre en français montréalais : aspects fonctionnels et dynamique expressive », *Le français moderne*, Vol. 49, N° 3, p.206-215.
- VERDELHAN-BOURGADE, Michèle (1990). « Communiquer en français contemporain : " Quelque part ça m'interpelle " », phénomènes syntaxiques en français branché », *La linguistique*, Vol. 26, N° 1, p.53-69.
- VINCENT, Diane (1982). *Pressions et impressions sur les sacres québécois*, Collection « Langues et sociétés », Éditeur officiel du Québec, Bibliothèque nationale du Québec, Office de la langue française, Québec.
- VINET, Marie-Thérèse (1996). « Adverbes de quantification, négation, et phénomènes d'accentuation », *Recherches linguistiques de Vincennes*, Vol. 25, N° 25, p.129-140.
- VINET, Marie-Thérèse (1998). « Principes invariants et catégories lexicales : l'expression du degré en français québécois », *Français d'Amérique : variation, créolisation, normalisation*, Presses de l'Université d'Avignon, p.37-47.